

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE SAAD DAHLEB –BLIDA 01-



INSTITUT D'ARCHITECTURE & D'URBANISME

INTITULE DE LA MATIERE : ATELIER

ENONCE THEORIQUE DU PROJET-MEMOIRE

***ELEMENTS METHODOLOGIQUES POUR
LA PROJECTION DANS LES AIRES
URBAINES HISTORIQUES.***

Dr arch. Boukader mohamed

Mars 2022

**ELEMENTS METHODOLOGIQUES POUR LA PROJECTION
DANS LES AIRESURBAINE HISTORIQUES.**

TOUTE THEMATIQUE						
Palier	Semestre	Unité	Coefficient	Crédit	Cours	TD
M2	3	UEF	12	6		
Intitulé de la matière					Atelier	TP
ENONCE THEORIQUE DU PROJET-MEMOIRE					9 HH	

INTITULE: L'INTERVENTION PROJECTUELLE DANS LES AIRES URBAINES HISTORIQUES ET CONSOLIDEES.

UNITE D'ENSEIGNEMENT: UE F3

SEMESTRE: 3

NOMBRE DE CREDITS : 12

COEFFICIENT : 6

VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE TOTAL: 09 H

ATELIER: 09 H

PREQUIS

Initiation à la recherche (51 +5 2 du MI)

Maîtrise des outils de communication et de représentation

Séminaires introductifs aux thématiques d'atelier (52)

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

- Initiation à la recherche, à la collecte et au traitement de la documentation et de l'information relatives à la thématique de la protection du patrimoine urbain en général, et à la projection dans les milieux historiques.
- Initiation à la problématisation, à l'analyse et à l'élaboration de démarches méthodologiques de la projection urbaine et architecturale dans les aires urbaines historiques, ainsi que le rapport entre ancien et nouveau dans le projet.
- Initiation à l'argumentation scientifique, à la communication (orale et écrite ou illustrée) et aux débats en rapport au projet.

CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT

Il s'agira pour l'apprenant de tenir un «carnet» de bord du projet. Ce dernier portera toutes les idées, les concepts, les documents et informations collectées ou produites par

l'apprenant qui appuie sa démarche et ses choix dans le parcours vers la proposition finale.

Ce carnet donnera lieu au « mémoire » moyennant une mise en forme selon les règles consacrées.

Cette matière est divisée en phases ponctuées par des évaluations intermédiaires de façon à permettre à l'enseignant de suivre et de recadrer le travail de l'apprenant.

En somme, il s'agit de tâches relatives à :

- La collecte des données, des documents et des informations relatives autour de la thématique principale : la problématique de l'intervention dans zones historiques et les principales notions qui s'y rattachent.
- La formulation de la problématique en veillant à faire ressortir les concepts de base, l'état de l'art, la définition des objectifs et la démarche à adopter pour matérialiser le projet.
- Le travail sur des situations concrètes sur le terrain, par des approches exploratoires, d'analyse et de diagnostic à travers:
 - Une Analyse diachronique du site objet d'intervention et de son cadre urbain
 - Une Analyse synchronique du site objet d'intervention et de son cadre urbain
 - La Détermination des structures de l'urbain du site objet d'intervention
- L'élaboration d'un préprogramme mentionnant et argumentant les options opératoires (en termes d'actions et de projets), définissant les partis architecturaux/urbains /d'aménagements.
- La proposition de variante de projet établie à une échelle urbaine et architecturale, dans le respect de la mémoire du lieu d'intervention.

MODE D'EVALUATION (LA PONDERATION EST LAISSEE A L'APPRECIATION DE L'EQUIPE DEFORMATION)

Nature du contrôle	Pondération en %
Examen	Affichage finale/ soutenance
Travaux dirigés	100 %
Total	100%

REFERENCES & BIBLIOGRAPHIE

- Benevolo, Leonardo. *Histoire de la ville*. marseille: Parenthèses, 1994.
- Benevolo, leonardo. *Histoire de l'architecture moderne volume 4*. paris: Dunod, 1988.
- Cervellati, Pier Luigi. *La nouvelle culture urbaine (trad-franç)*. Paris: Le Seuil, 1982.
- Chaoy, Françoise. *Le patrimoine en question , anthologie pour un combat*. Paris: Le Seuil, 2009.
- Choay, Françoise. *l'Allégorie du patrimoine*. Paris: Le Seuil, 1999.
- Deluz, Jean-Jacques. *l'Urbanisme et l'architecture d'Alger*. Liège: Mardaga, 1988.
- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* Paris PUF 2000
- Gabrielli, Bruno. «la planification urbaine à l'égard du paysage urbain historique.» *Culture et musées.*, 2008.
- . *il recupero della Città esistente*. Milano: Estas Libri, 1993.
- Gasparini, Carlo. «Dal centro storico alla città storica.» *Projet Urbain*, 2000, éd. ministère de l'Équipement et des transports (France).
- Harari, J, Mangin, D, Panerai, Ph. «Droit à la ville. projet urbain.» *Le projet urbain et la construction de la cité. actes du colloque des 12/13 novembre 1981*. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1981.
- Huet, Bernard. «projet urbain, de l'intention à la réalisation.» *Genie urbain*.
- Ingallina, Patrizia. *Le Projet Urbain*. Paris: PUF, 2001.
- Lesbet, Djafar. *La Casbah d'Alger*. Alger: O.P.U, 1983.
- Levy, Albert. *La qualité de la forme urbaine, problématique et enjeux. Rapport de recherche MELT*. Paris: IFU.LATMU/ Plan Urbain, 1992.

Masbouni, Ariella. Paquot, Thierry. «L'invité: Giancarlo di Carlo.» *Urbanisme n° 297*. Paris, 1997.

Panerai.Ph, Castex.J, et Al. *Elements d'analyse urbaine*. Bruxelles: AAM, 1980.

—. *Formes urbaines, de l'Ilot à la barre*. Paris: Dunod, 1977.

Panerai.Ph, Mangin D. *Projet Urbain*. Paris: Parenthèse, 2005.

Portoghesi, Paolo. *le post-moderne (trad-franç)*. Paris- Milan: Electa-Moniteur, 1983.

Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville. (Trad.franç)*. Paris : Equerre, 1981.

Sidi Boumediène, Rachid. *Intervention sur le tissu existant, quelques reflexions.in Colloque international " tissu urbain" Oran*. Alger: Enag, 1989.

Sitte, Camillo. *L'art de batir les villes, l'urbanisme selon ses fsondements artistiques*. Paris: Equerre, 1980.

Spigai, Vittorio. *L'architettura della non città, ridisegnare le periferie*. Milano: Città Studi, 1995.

—. *Rapport entre nouveau et ancien dans le projet urbain. Cours de post graduation EPAU*. Rome: C.A.S, 1988.

Spigai, Vittorio. Levy Albert. *Il Piano e l'architettura della città.(le Plan et l'architecture de la ville)*. Venezia: Cluva, 1989.

Avant propos.

L'intervention architecturale dans les aires historiques est un thème d'actualité qui suscite un débat souvent antinomique, entre les partisans de la démarche de sauvegarde et de conservation des vestiges historiques, et ceux qui prônent une approche de renouvellement urbain.

Le présent volume réuni les cours qui ont été donnés en atelier de master01 et Master 02 de l'option patrimoine et habitat, de l'année 2014 jusqu'à 2021 à l'institut d'architecture de Blida01. Il se veut comme une modeste contribution à l'étude de la problématique de projection dans les milieux historiques. Il donne un aperçu sur la problématique de l'intervention dans zones historiques et les principales notions qui s'y rattachent à savoir : la question des centres historiques, la question de la mémoire du lieu, la question histoire du lieu dans le projet. Le livre donne, en dernier, une présentation de la méthode d'intervention élaborée par l'équipe italo-suisse de Spigai-Levy avec des exemples de projets.

En dernier, ce livre peut être aussi, utile pour les étudiants en urbanisme ou en projet urbain en master 02, qui développent une logique d'intervention urbaine dans les zones centrales ou consolidées, voire même en périphérie contemporaine, comme une alternative possible pour aborder la question du projet.

Dr.arch.M. Boukader

Sommaire.

Avant propos.....	7
1. L'intérêt du recours à l'histoire et la question des centres historiques.....	10
1.1. Le recours à l'histoire.....	10
1.2. La problématique des centres historiques.....	15
1.2.1. Rappel historique.....	15
1.2.2. La réhabilitation des centres historiques à partir des années cinquante du XXe siècle.....	17
1.3. La réhabilitation des centres historiques en Algérie, situation actuelle et perspectives.....	21
1.3.1. L'origine du problème.....	22
1.3.2. Difficultés et problèmes sur le chemin de la conservation des sites historiques en Algérie.....	25
1.4. Quelques réflexions sur la question de la récupération des noyaux historiques..	31
2. La mémoire du lieu dans le nouveau projet.....	34
2.1. Rapport entre les structures existantes et le nouveau projet.....	34
2.2. Qu'est ce que la mémoire d'un lieu.....	36
2.3. La récupération des signes de la mémoire dans le nouveau projet.....	40
2.4. Quelques expériences projectuelles sur l'utilisation de la mémoire du lieu dans le nouveau projet.....	41
3. Présentation de l'approche du groupe V. Spigai et A. Levy.....	49
3.1. Les postulats de l'approche.....	50
3.1.1. Indissociabilité de l'architecture et de la ville.....	50
3.1.2. L'espace urbain composant fondamental de la ville.....	51
3.1.3. La ville comme structure : rapport du local au global.....	52
3.1.4. Les règles d'intervention.....	53
3.2. Considération sur la structure urbaine et ses composantes.....	54

3.2.1. La définition du concept de la structure urbaine.....	54
3.3. Les structures de l'urbain.....	57
3.3.1. La structure de permanences.....	57
3.3.2 La carte des permanences.	59
3.3.3. La structure de conformation.....	63
3.3.4. La structure des espaces publico-collectifs.....	64
3.4. Hypothèse pour un nouvel instrument normatif de contrôle morphologique.	65
3.4.1. 1ère étape : L'élaboration du plan conservation/conformation/existant (pcc).....	65
3.4.2. Le plan fonctionnel.....	67
3.4.3. Le plan normatif ou plan de composition urbaine.....	68
4. Expérimentations projectuelles.....	69
- Bibliographie.....	126
- Liste des figures.....	128

1. L'intérêt du recours à l'histoire et la question des centres historiques.

1.1. Le recours à l'histoire.

L'état de crise et la dégradation qui ont atteint la ville contemporaine, causées par sa croissance sauvage et démesurée, ont conduit notamment à la rupture du rapport millénaire entre la ville et son histoire, ensuite à la disparition et à l'éclatement des espaces urbains. La généralisation massive du standard et du style international au détriment des caractéristiques et des spécificités locales, a eu comme conséquence logique une perte du sens de l'identification et du lieu chez l'homme comme le précise Christian N. Schulz: "*La perte de la définition de l'image, ajoutée à la perte de l'espace urbain, et du caractère local, ont produit la perte du lieu, et par conséquent, celle-ci ne peut que favoriser et conduire à la perte du sens de l'orientation et de l'identification chez l'homme, bref, à la perte de l'HABITE*"¹.

Devant l'impasse où se trouvait la pensée moderniste - paysage urbain très confus, appauvrissement au niveau de l'expression et au niveau du contenu apparaît une nouvelle tendance ou ligne de pensée qui prône et préconise le retour aux disciplines historiques et à l'étude des réalisations architecturales et urbaines du passé, où un certain équilibre régnait entre l'homme et son environnement, comme le seul moyen qui permet avant tout d'aider à comprendre la réalité actuelle, et qui permet ensuite le dépassement de la crise.

Cependant, comme le note Sylvain Malfroy, le retour à l'histoire a toujours motivé les architectes, que ce soit dans un but de légitimation de la cohérence, ou du bien fondé de certains nouveaux principes théoriques exposés, ou pour la sémantisation d'un tel ou tel courant artistique ou historique².

¹C N Schulz, introduction au « Luogo e architettura », (a cura di) L. Micara e A. Petruccioli, Carucci, Roma, 1988, p.44.

²On est tout à fait d'accord avec S. Malfroy quand il note qu'il ne faut pas sous-estimer le recours à l'histoire sous forme de légitimation ou sémantisation historique, car elle représente toujours une importante garantie contre l'arbitraire. Voir à ce sujet : S. MALFROY. "L'approche morphologique de la ville et du territoire", Ecole Polytechnique Fédérale, Zurich 1986, et L. Quaroni "Necessita d'una cultura storica" in "Progettare un edificio otto lezioni di architettura" Mazzotta. Rome 1977 p 209.

Fig . 01 : « Centro Nazionale Arti Contemporanee MAXXI »

(Centre des arts contemporains) de Zaha Hadid à Rome –Italie 2007.



Vue aérienne du projet



Fig. 02 : Vue de la façade laterale.



Fig.03 : Vue de l'entrée principale.

Museo d'Arti Contemporanea MARCO

(Musée des arts contemporains) de Odile Decq, Benois Cornette à Rome –Italie 2006.



Fig.04 :Vue de l'entrée principale.sr auteur

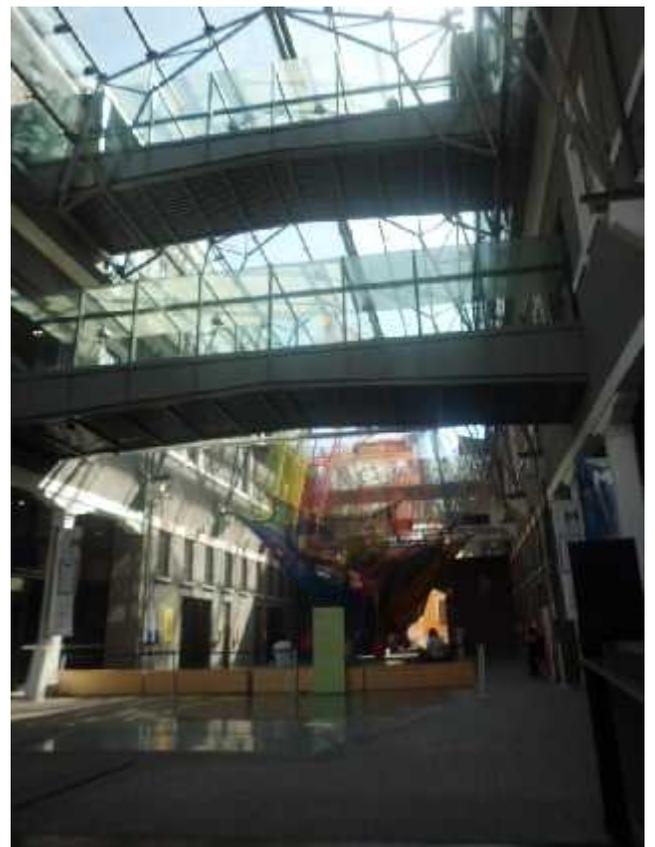


Fig. 05: Vue sur la cour intérieure .sr auteur

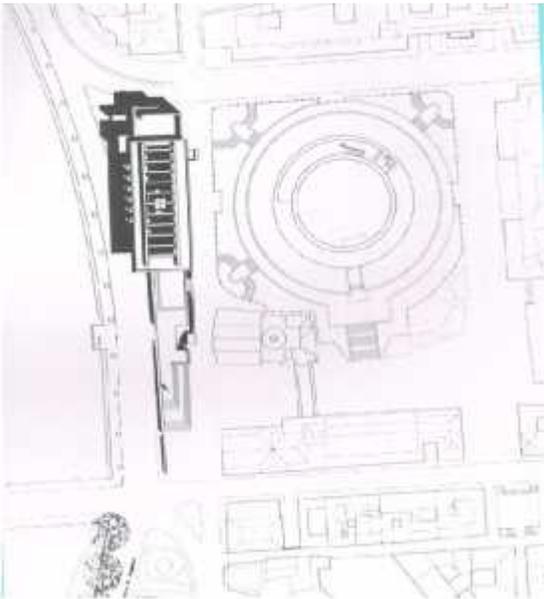
Museo Dell ARA PACIS
Richard Meier. à Rome –Italie 2006



Fig.06 : Vue de l'entrée principale.sr auteur



Fig.07 : Vue intérieure.



Plan Masse .sr Roma. Architettura contemporanea

Toutefois, cette nouvelle tendance historique se démarque des précédentes par son objectif et par sa méthodologie d'approche. En effet, elle s'attache prioritairement à l'étude des histoires spatiales des établissements urbains et à leurs formes de développement. En somme, à la compréhension des "*mécanismes de domination et des conditions sociales de production à travers lesquels la ville s'élabore, se maintient ou se transforme*"³.

Le recours à l'histoire se trouve justifié par ce qui suit :

- Avant tout, toute situation présente n'existe que par le passé auquel elle est liée, à la fois par des réseaux de pratiques et par des réseaux de références.
- La ville, en tant qu'objet, qui s'est formée et s'est constituée dans le temps par la sédimentation de strates successives comme artefact rend indispensable le recours à l'histoire de la formation de ses institutions sociales et de sa formation spatiale. Ceci afin de déceler et de suivre sa genèse et ses mécanismes de décroissance et leurs composants, et de contribuer ainsi à la compréhension de la nature des liens qui les relie par rapport aux pratiques sociales, et d'identifier les éléments permanents et ce qu'ils représentent à l'intérieur du processus évolutif continu. "*La méthode historique semble le plus sûr moyen de vérifier la validité d'une hypothèse sur la ville, quelle que soit cette hypothèse, la ville est par elle-même un dépôt de l'histoire*"⁴.

En outre, et en présence de cet état de crise et des différents problèmes dont souffre la ville contemporaine, le retour à l'origine de leur genèse devient inévitable pour toute action qui vise la connaissance de ces problèmes ou pour une fin opératoire. Ainsi, comme le note C. N. Schulz, "*la théorie qui vise l'étude de ces lieux ne doit se fonder que sur une base historique*"⁵.

³S. Malfroy. " L'approche morphologique de la ville et du territoire " op cit.

⁴A. Rossi, "L'architecture de la ville ", Trad-franç., l'Equerre, Paris 1972.p 167

⁵C. N. Schulz " Luogo e architettura " op cit, p 45.

1.2. La problématique des centres historiques.

1.2.1. Rappel historique.

Avant l'avènement de la révolution industrielle, la ville était, comme l'a écrit P. Portoghesi⁶, comme une grande maison dans laquelle tout est à sa place: les édifices affectés à des fonctions collectives dominant l'ensemble des habitations privées, chaque bâtiment a son identité propre et permet de reconnaître à distance la destination de son espace intérieur. En effet, depuis sa genèse, la ville s'est constituée par la stratification et l'imbrication d'une série de couches historiques, mais sans que ceci ne trahisse son unité globale.

Chaque nouvelle intervention, en modifiant et en transformant la structure en place, maintenait ses éléments persistants sans jamais les effacer. La substitution morphologique se faisait soit par le renouvellement du type bâti, soit par substitutions partielles, tout en assurant la cohérence de l'ensemble. "Le rythme des transformations était assez lent pour permettre l'adaptation des individus au milieu produit par la société, qu'ils percevaient comme un support physique et moral durable"⁷.

La ville était un organisme complexe, mais aussi un lieu d'échange de biens et d'informations où se mêlaient étroitement les domaines public et privé. En somme, elle représentait le lieu de l'expression et de la représentation par excellence de la "collectivité".

Cependant, et avec l'installation et le développement du mode et des rapports de production capitalistes, et avec leurs incidences sur la division sociale du travail, cela avait conduit au déclenchement d'une série de changements radicaux affectant sensiblement la structure physique de la ville existante.

Etant devenue le lieu privilégié de l'industrie naissante, la ville est devenue un pôle d'attraction pour la population, attirant aussi de plus en plus de main d'œuvre, essentiellement d'origine rurale, conduisant ainsi à une croissance galopante de la population urbaine, donc à une augmentation des besoins en logements.

⁶ P. Portoghesi. "Le post-moderne", Electa-moniteur, Paris-Milan 1983, p 72.

⁷ Ibidem.

La conjugaison de ces deux facteurs, l'émancipation de l'industrie et la croissance démographique ont principalement contribué à la croissance rapide de la ville. *"Désormais, la ville n'oppose plus à la campagne un organisme formellement délimité, mais s'étend indifféremment dans les directions consenties par le relief, se réduisant alors à deux formes historiques distinctes: centre et périphérie, diversement marqués par l'empreinte de l'industrie"* ⁸.

Dans ce contexte, la propriété foncière était devenue un moyen pour la circulation et la reproduction du capital. Et vu la situation centrale et très avantageuse dont jouissait le centre pré-industriel, celui-ci s'est vu submerger par de nouvelles activités (manufactures, banques, etc...) modernes et très rentables qu'a développé le système capitaliste.

Ainsi, le phénomène de croissance engagé s'est traduit spatialement selon deux principaux modes d'expansion: par l'adjonction des parcelles agricoles contigües à la ville ou par la démolition et la reconstruction des aires centrales, et allant jusqu'à la restructuration totale de l'ensemble de la ville, comme c'était la cas de la ville de "Paris". L'habitat qui fût toujours la fonction la plus dominante s'est vu remplacé par d'autres activités d'échanges (commerce puis le tertiaire). *"C'est au moment précis où se forme le centre historique, comme conséquence d'une expansion urbaine, par quartiers concentriques, que le cœur de la ville se révèle propice à toutes les activités, activités de production d'abord, et de direction ensuite"* ⁹.

Le phénomène de croissance, brièvement décrit précédemment, s'est en fait amplifié au vingtième siècle, en se répandant à grande échelle, atteignant son point culminant au moment de la période de la reconstruction européenne après la deuxième guerre mondiale (1946 - 1960).

A partir de cette période, on commence à enregistrer une certaine tendance à la baisse de la croissance démographique, conduisant à un relâchement dans les besoins en matière de construction, et c'est alors qu' on commençait à s'interroger sur la qualité des ensembles urbains nouvellement créés, ainsi que sur l'état des centres historiques, et quelle serait l'attitude à prendre envers eux, ou du

⁸ P. Portoghesi, Op.cit.

⁹ L. Benevolo " Histoire de l'architecture moderne " vol 4, Dunod Paris 1988.

moins envers ce qui reste - entre partisans de la conservation et ceux de la rénovation totale.

1.2.2. La réhabilitation des centres historiques à partir des années cinquante du XXe siècle.

Les années cinquante ont vu entreprendre les premières tentatives de réflexion qui se sont penchées sur le thème des centres historiques en Italie, pays très riche en patrimoine historique constituant le quart de la totalité de son patrimoine immobilier.

Au début, la tâche de la sauvegarde des sites historiques était du ressort des associations culturelles, néanmoins, dans cette période, on commença à noter - lors de l'élaboration de certains plans directeurs d'urbanisme - quelques signes d'intérêt pour la gestion des centres historiques (plan de Padoue de Luigi Piccinato¹⁰ par exemple). En effet, ils en reconnaissent leur particularité et leur préconisaient un statut différent de celui attribué au reste de la ville, sans toutefois, qu'une méthodologie d'approche précise pour la réalisation de cette tâche ne soit présentée.

Parallèlement, plusieurs études et recherches théoriques sur des centres historiques ont été menées par plusieurs architectes italiens (SaverioMuratori, GianfrancoCanniggia, AldoRossi, CarloAymonino.), comme réaction à l'urbanisme moderne et à ses fondements idéologiques. Le but de ses travaux était, d'une part, la connaissance des phénomènes urbain en général, pour découvrir les lois qui sont à la base de leur création et qui ont guidé leur croissance, et d'autre part, de développer une nouvelle alternative d'intervention de conservation, dans les tissus urbains historiques, plus respectueuse de leur histoire et de la sauvegarde de leur valeurs architecturales, économiques et socioculturelles.

Vers la fin des années soixante, l'intérêt pour les centres historiques a augmenté et la question s'est vue déplacée au premier rang des préoccupations de l'époque pour devenir un thème important du débat politique. Et c'est dans ce contexte qu'à été

¹⁰Luigi Piccinato, (1899 - 1983), est un architecte et urbaniste italien auteur de plusieurs plans d'urbanisme directeur pour les villes italiennes où la problématique de leurs centres historiques fut posée : villes de Padoue, Matera, Sienne, Rome.

lancée la première expérience pour la protection et la récupération du centre historique de Bologne, conduite par P. L. Cervellati, sur une base méthodologique nouvelle fondée sur une analyse minutieuse de la formation historique de la ville et basée sur la recherche des documents iconographiques, photographiques et cartographiques¹¹.

Pour cette approche, qualifiée de restauration conservatrice, le centre historique n'est plus considéré seulement pour sa valeur culturelle, mais il représente une valeur sociale et économique certaine qu'il faut préserver et faire valoir, afin de lui maintenir sa vocation sociale, vocation liée à sa valeur originelle qui en faisait l'ossature du territoire, le lieu de la collectivité.

Désormais, cette nouvelle approche, appliquée au centre historique de Bologne s'est voulue être à contre-courant du mécanisme actuel, de la croissance de la ville contemporaine basée sur la plus-value de la valeur foncière des quartiers centraux, provoquant leur reconstruction et leur affectation à des activités plus rentables (notamment le tertiaire), et, en contrepartie, le transfert de leurs anciens habitants vers les nouveaux quartiers périphériques.

De là, la reconquête du centre historique et la réutilisation de son patrimoine bâti passe nécessairement par la conservation et la sauvegarde simultanées de ses structures physiques et sociales. Le plan de conservation adopté pour le centre historique est réalisé à partir de la connaissance approfondie de l'organisme historique et d'un inventaire typologique rigoureux des édifices. Une approche rendue possible grâce aux méthodes de recherche universitaire développées auparavant notamment par les travaux du courant typo-morphologique

¹¹ Pier luigi Cervellati, a réalisé le plan de conservation de Bologne en 1972. Cette expérience fut la première conduite à cette échelle en Italie. Le plan de conservation adopté pour le centre historique est réalisé à partir de la connaissance approfondie de l'organisme historique et d'un inventaire typologique rigoureux des édifices. Cervellati. Considère que *«le centre historique n'est plus au moment de la planification territoriale, mais le foyer réel et dynamique de l'évolution urbaine»*. De là, *"le centre historique nous intéresse non parce qu'il est beau ou antique, mais parce qu'il représente la seule partie moderne de nos inqualifiables agglomérations urbaines, il représente le modèle, l'exemple à suivre, pour modifier, démolir et construire la ville immergente"* in P. L. Cervellati "Un avvenire per il nostro passato" in Casabella n° 428, 1977 p 11-12.



Fig 08 :Vue sur le centre historique de Bologne. Sr google. Commune de Bologne.

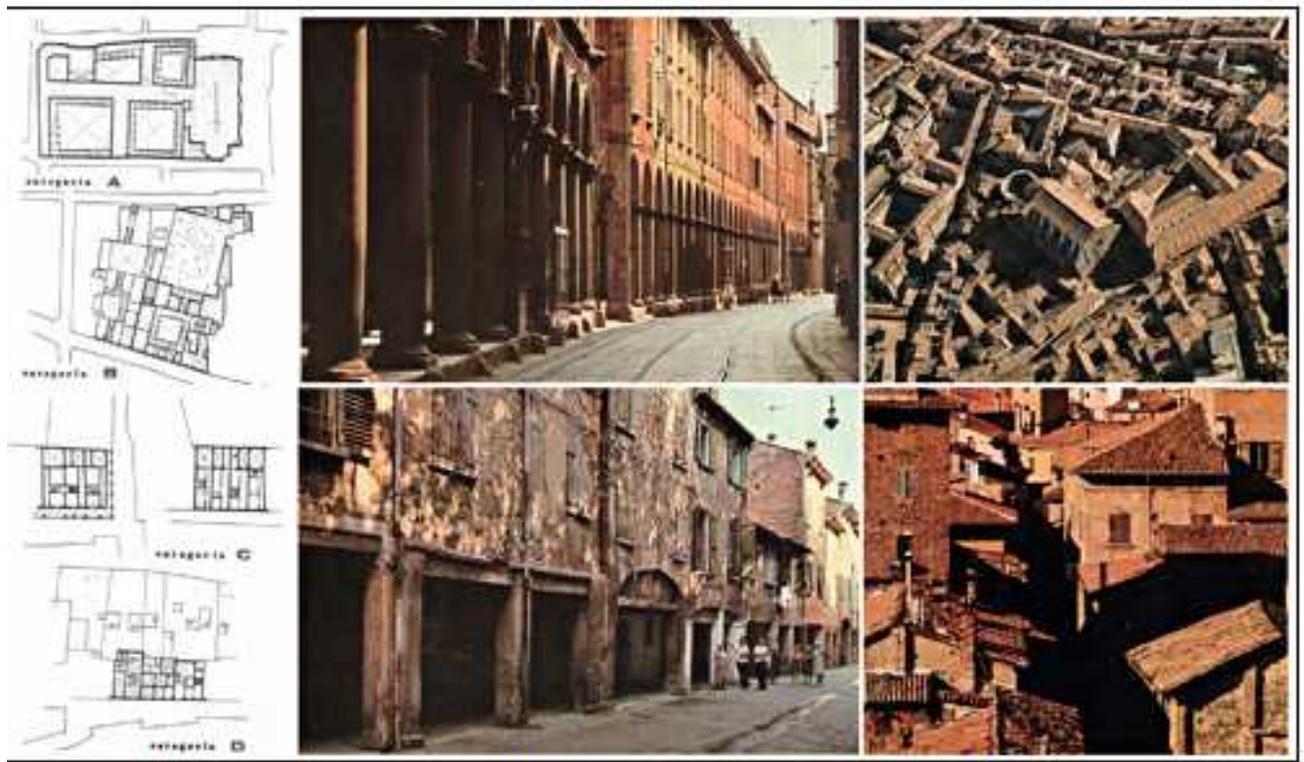


Fig 09 :BOLOGNE, 1969. Images tirées du recensement photographique de Paolo Monti. Sr.<https://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.com/2011/12/bologne-la-rouge-mythes-et-realites.html>



Fig. 10 : BOLOGNA, Restauration du quartier San Leonardo

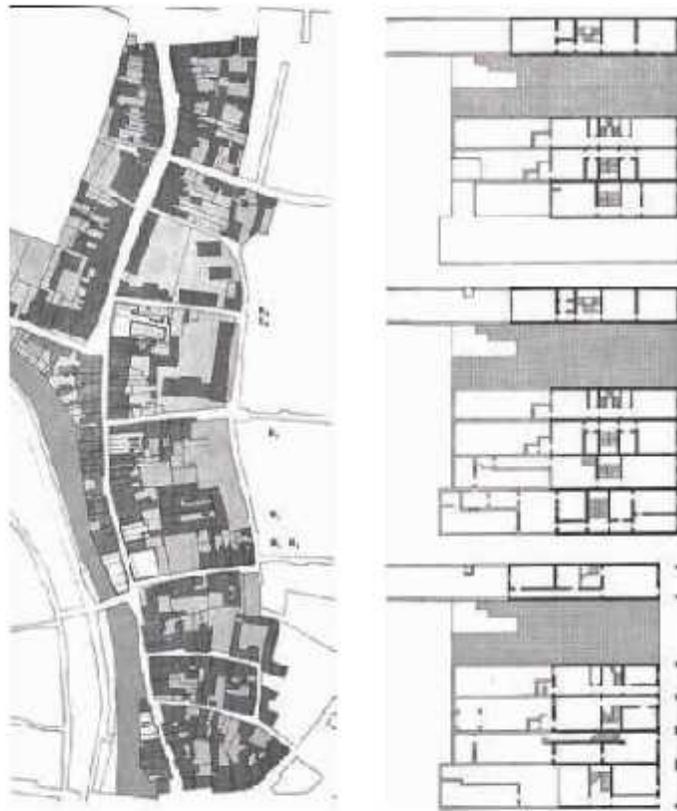


Fig. 11 : - *Forme du tissu : rapport typologique.*
 Source, C. Aymonino et alli, *La città di Padova*, Officina Edizioni, Roma, 1970.

Muratori, Aymonino, Rossi) tout en intégrant l'édifice, objet de la conservation dans le cadre global et actuel de la ville.

Depuis cette première tentative de restauration conservative de Bologne, la problématique des centres historiques, la nécessité de leur sauvegarde et l'importance des valeurs économiques et socioculturelles qu'ils représentent, a beaucoup évolué, partout dans le monde. Elle est devenue un thème accepté, sinon partagé par toutes les couches sociales, notamment dans les pays d'avant garde tel que l'Italie, et la France où la question de la récupération et de la conservation des noyaux historiques a fini par prédominer et l'emporter sur celle de l'édification nouvelle, et qui s'est traduit par l'importance et la priorité attribuée au programme de la conservation

En France, et en réaction aux opérations de rénovation urbaines menées durant les années cinquante et soixante dans les centres urbains historiques, l'Etat français, instaura, à travers la loi Malraux, en 1962¹², la création des secteurs sauvegardés comme instrument de sauvegarde et de préservation du patrimoine urbain français. D'autres alternatives d'interventions sur le bâti ancien se sont succédées durant les années soixante-dix telles que les opérations dites OPAH « opération programmée d'amélioration de l'habitat » destinées à la réhabilitation du patrimoine bâti et à l'amélioration du confort des logements dans les centres anciens urbains ou ruraux.

1.3. La réhabilitation des centres historiques en Algérie, situation actuelle et prospectives.

Aujourd'hui, l'intérêt que suscite la question des centres historiques en Algérie (villes précoloniales) et la nécessité d'une action pour leur protection et leur sauvegarde en tant que partie capitale de notre patrimoine culturel, a commencé à se clarifier depuis quelques années, plus précisément vers la fin des années

¹²La loi n° 62-903 du 4 août 1962, dite la loi Malraux (au nom de son instigateur le ministre français de la culture André Malraux) est mise en place afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine historique, à travers la création des secteurs sauvegardés dans les villes historiques. Un secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non » (Code de l'urbanisme, français art. L. 313-1).

soixante-dix, au moment où les discours n'ont cessé de se multiplier sur la nécessité de la sauvegarde de la Casbah, symbole de l'identité culturelle et de l'authenticité civilisationnelle de l'Algérie .

C'est à la classe intellectuelle, notamment les historiens et certains architectes et hommes d'art, que revient le mérite de ce regain d'intérêt, que ce soit chez l'opinion publique ou chez les autorités politiques, qui, par leurs multiples actions - recherche historique, articles et enquêtes journalistiques - ont pu dévoiler les différents problèmes qu'endurent certains de nos sites historiques : vétusté, insalubrité des bâtisses menacées de ruine, crise de logement et sur- densification des maisons, les nombreux vestiges architecturaux dont ces sites recèlent et qui sont menacés de disparition ...etc. Cet effort a fini par être fructueux, dans une première étape, par l'obtention d'un engagement de l'Etat visant la prise en charge d'un site, le plus important, en l'occurrence la Casbah d'Alger¹³.

Pour mieux cerner la situation actuelle des centres historiques en Algérie, un recul historique jusqu'aux origines du problème, c'est à dire en 1830 -début de la colonisation de l'Algérie - s'avère indispensable.

1.3.1. L'origine du problème :

Bien avant 1830, le territoire du Nord de l'Algérie actuelle était déjà organisé et doté d'une structure territoriale et d'armature urbaine bien consolidée dans le temps. Ainsi l'expansion de la colonisation du pays a suivi et s'est réalisée par l'appropriation de cette structure déjà en place, en la renforçant par de nouvelles structures nécessaires pour l'exploitation des richesses de certaines zones du pays¹⁴.

Dès les premières années de la colonisation fût entamé un processus de transformation et de restructuration radical des villes existantes: percement d'axes, création de places d'armes, actions relevant d'un urbanisme

¹³ Pour rappel, Voir la déclaration du président Chadli lors de sa rencontre avec les autorités de la wilaya d'Alger, ainsi que celle du secrétaire général du ministère de l'habitat - El Moudjahid du 25.08.82.

¹⁴Dans ce cadre on peut citer : la nouvelle structure de villes de fondation coloniale créées dans la plaine de la Mitidja (Hadjout, Chiffa, Boufarik,...), ou celles créées dans la plaine de Cheliff à l'intérieur du pays ; (Boumedfaa, Khemis-Miliana, Cheliff..)

militairebouleversant totalement les structures urbaines en place. De cette restructuration coloniale résultait deux cas de figures distinctes :

- un quartier ou résidu précolonial (ville indigène) juxtaposée et enclavée au sein d'une ville européenne en pleine extension : le cas de la Casbah d'Alger, de Constantine, de Tlemcen,
- une ville précoloniale totalement restructurée, où seulement quelques fragments du tissu précolonial subsistaient encore et restent noyés à l'intérieur des nouveaux îlots : le cas de Blida, Miliana, Koléa).

L'expansion rapide des noyaux coloniaux, le développement de leurs structures physiques, économiques et d'échanges au 20^{ème} siècle n'ont fait qu'enfoncer l'abîme qui les sépare avec les villes «indigènes ».

Par ailleurs, en tant que structure ne répondant à aucune norme moderne, la cité précoloniale s'est vue systématiquement écartée des orientations, des programmes et des plans urbanistiques de l'époque, jusqu'à ce qu'elle devienne, vers la fin des années 50, une tâche incompréhensible noyée dans la structure urbaine moderne, concrétisant ainsi, et avec force, la dualité ville moderne / ville indigène¹⁵ initialement entamée. Aussi, et comme conséquence de cette dualité, la ville précoloniale a subi une rupture brutale dans sa forme, dans sa structure physique et économique et dans sa vocation, la conduisant inévitablement à son déclin.

Après l'indépendance de l'Algérie, la situation des centres historiques n'a nullement évolué. Tout au contraire, le processus de dégradation de ses noyaux historiques s'est accéléré, poussé d'un côté, par le désintérêt de l'Etat dont l'objectif et l'action étaient dirigés vers la gestion et la prise en charge du parc logement (colonial) laissé vacant, et de l'autre, par une occupation anarchique de ces quartiers par une population pauvre méconnaissant totalement le mode de vie

¹⁵ Voir au sujet de la dualité ville européenne- ville musulmane : DJ.Lesbet, " Casbah d'Alger", Alger, Ed. O.P.U 1983, et, J. Msefer, "Villes Islamiquesd'hier et d'aujourd'hui", Paris, Ed. Conseil international de la langue française. 1984.

Transformation des villes algériennes dans la période coloniale.

a) Restructuration par juxtaposition.

Cas de la ville de Constantine

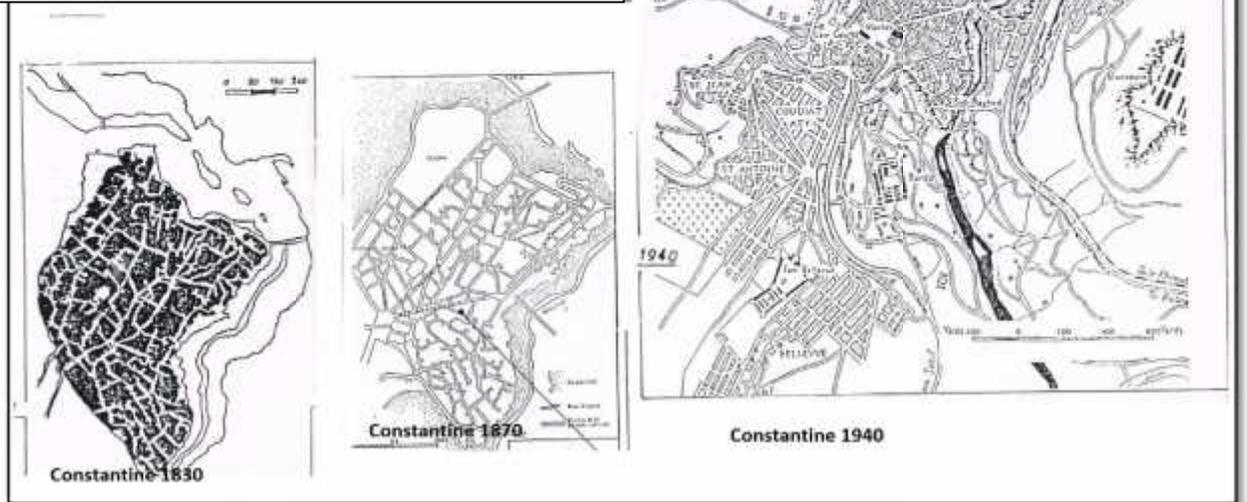
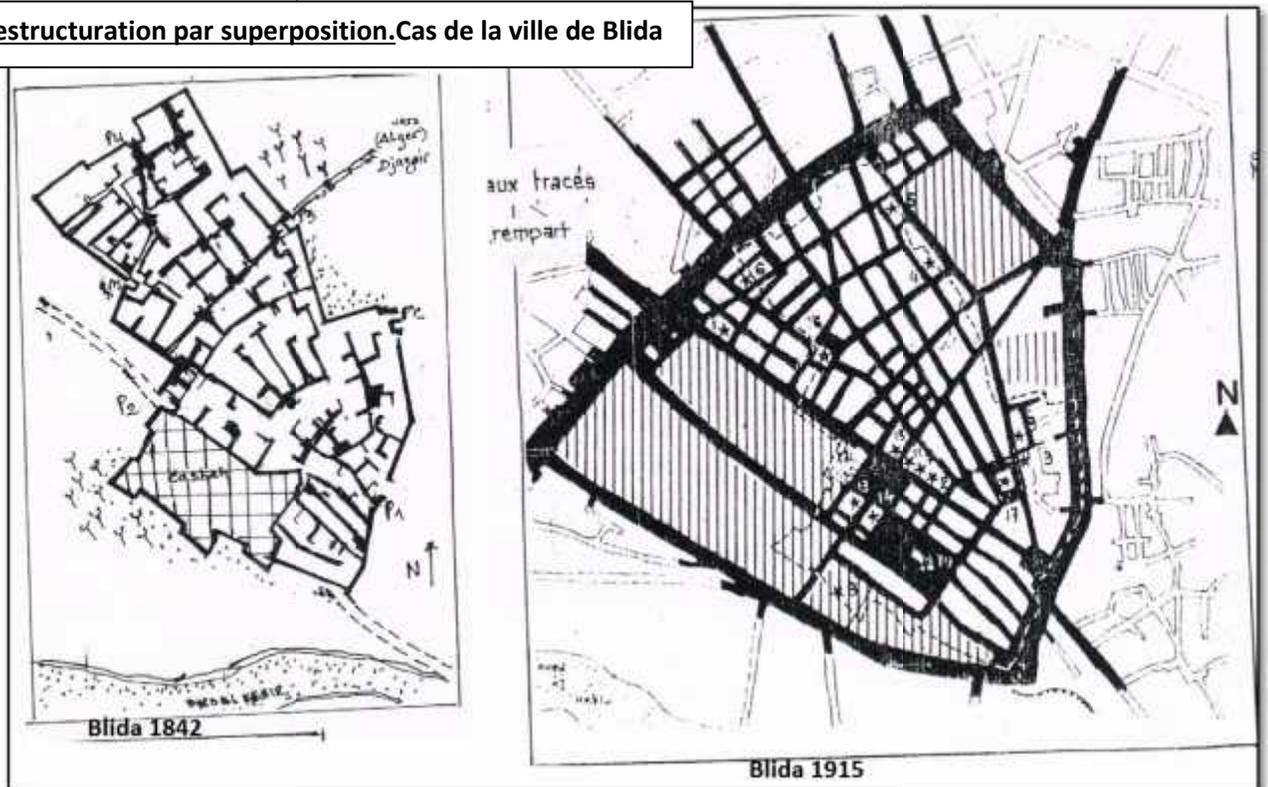


Fig 12 : transformation de la ville de Constantine. Sr. Auteur

B) Restructuration par superposition. Cas de la ville de Blida



urbain. Ce phénomène va s'amplifier avec la crise du logement et l'exode rural, durant les années 70 et 80. Delà, ces quartiers précoloniaux, se rapprochent peu à peu d'un état de précarité avancé, avec une dégradation générale de leurs cadres bâtis : effondrements fréquents de bâtisses, manque d'hygiène, insécurité et pauvreté...etc¹⁶.

Ce n'est que vers la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt, avec l'évolution du dossier de la réhabilitation de la Casbah d'Alger, et sa classification entant que patrimoine national et international par l'Unesco¹⁷, qu'on a commencé à attacher plus de considération à ces questions du patrimoine historique. En outre, l'approbation de la loi 98-04 constitue une étape charnière dans le développement de l'appareil réglementaire, en Algérie, en matière de protection du patrimoine historique culturel en général, et dans la protection des sites historiques urbains en particulier.

En effet, la loi 98-04 a instauré, pour la première fois, le concept patrimoine culturel qui regroupe l'ensemble des biens matériels et immatériels, et a fixé le cadre juridique pour la protection des centres historiques urbain et ruraux, qui sont désormais, protégés par une nouvelle mesure nommée « *création en secteur sauvegardé*¹⁸ ».

1.3.2. Difficultés et problèmes sur le chemin de la conservation des sites historiques en Algérie.

Malgré les nombreux efforts qui ont été réalisés ces dernières années par le ministère de la culture, dans d'élaboration des lois et des textes réglementaires de

¹⁶ Voir au sujet : Nassima Driss, « monde en marge et identité urbaine, La Casbah d'Alger ou le refuge des exclus » (93-103), in : Maria Gravari-Barbas, (S.Direct) « Habiter le patrimoine, enjeux-approches-vécu », Rennes, Ed. Presse universitaires de Rennes, 2005.

¹⁷ DJ. Lesbet, " Casbah d'Alger «Op.cit., p84.

¹⁸ Voir à ce sujet, la loi 98-04. JO n°44 du 17 -06-1998, et le décret exécutif 03-324 du 5-10-2003 consacré au plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS),.

protection du patrimoine culturel en général et des sites historiques en particulier, d'une part, et dans la mise en place des différentes structures spécialisées chargées de la gestion des secteurs sauvegardés (ANSS¹⁹) d'autre part, la situation sur le terrain, reste insuffisante.

A en juger par les faits concrets, l'évolution des mentalités, que ce soit au niveau de l'administration centrale ou locale, envers le patrimoine historique n'a guère changé comme le témoigne Djafar Lesbet pour le cas de la Casbah : « *La Casbah d'Alger a été l'objet, depuis 30 ans, d'un grand nombre d'études et de projets dont aucun n'a vu le jour". Les rapports se limitent souvent à un constat de la situation à un moment donné.... La sauvegarde de la Casbah ne dépend pas de la détermination des techniciens, ni d'un manque de financement, encore moins d'une démarche fut-elle innovante et révolutionnaire, mais d'une volonté politique clairement affirmée et surtout suivie*²⁰ ». Les projets d'élaboration et de mise en œuvre des secteurs sauvegardés et de leurs plans de sauvegarde en témoignent²¹. En effet, sur les treize secteurs sauvegardés lancés par le ministère de la culture, dans la phase court terme, uniquement deux ont été menés à terme et approuvés : le PPSMVSS de la Casbah d'Alger, et PPSMVSS de la vieille ville de Constantine.

En outre, nos entretiens menés avec certains acteurs concernés par l'élaboration du plan de sauvegarde, ou par la gestion et la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé, ont montré des carences et des manquements liés souvent, à une mauvaise gestion dans la maîtrise d'ouvrage du plan de sauvegarde. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons citer par exemple :

¹⁹ ANSS « l'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés ».

²⁰DjafarLesbet, « Relance effective et efficace sauvegarde de la Casbah d'Alger », in the European Journal Of Planning, www.planum.net/download/algeri-lesbet-pdf(consulté le 02/05/2015).

²¹De 2007 à 2015, 06 sur 13 secteurs sauvegardés programmés ont été lancés par le ministère de la culture, dont deux seulement, ont été finalisés et approuvés : le PPSMVSS de la Casbah d'Alger, et PPSMVSS de la vieille ville de Constantine. Source : L'ANSS et Le Schéma Directeur Des Zones Archéologiques et Historiques (2007), du ministère de la culture.

- l'inexpérience des différents acteurs et intervenants dans le PPSMVSS, que ce soit ceux chargés de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage ou d'organes consultatifs et de contrôle, qui se traduit par une absence de

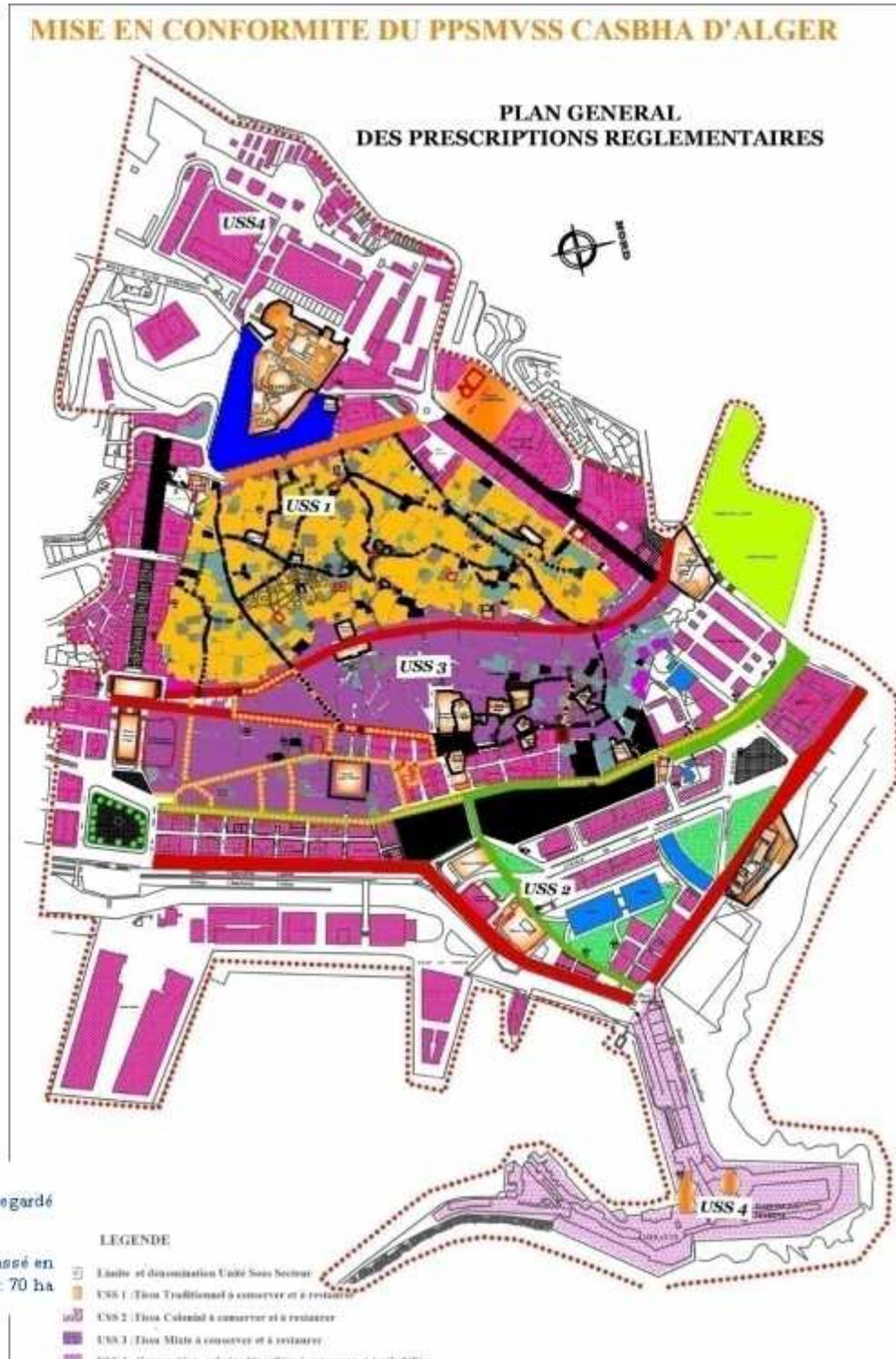


Fig. 15 : LE SECTEUR SAUVEGARDÉ « LA CASBAH D'ALGER
Prescriptions réglementaires dans le sous-secteurs 01. Source :PPSMVSS de la casbah
d'Alger

- coordination des différentes données provenant de secteurs différents et variés et de leurs vérifications ;
- l'ambivalence et divergence dans la définition des rôles entre le maître d'ouvrage chargé du suivi de l'étude du PPSMVSS, la direction de la culture et les différents acteurs de consultation cités par le décret 03-324 qui se traduit par un manque de collaboration et de coordination notamment au sujet des réserves formulées, l'évaluation de leurs pertinences, la validation de la levée des réserves, conflit et arbitrage éventuel entre secteurs ...etc.²²

D'autre part, la mise en œuvre des travaux prévus dans la première phase consacrée exclusivement aux mesures d'urgence révèle, aussi, l'existence de plusieurs insuffisances telles que :

- Le manque de coordination entre les différentes interventions entreprises par les différents services dans le périmètre du secteur sauvegardé générant ainsi retards et conflits.
- Le manque d'entreprises de travaux qualifiées pour intervenir dans un secteur sauvegardé.

²² Voir a ce sujet : Kamel Righi, « Rôle de la maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur d'un secteur sauvegardé. Quelques cas exemplaires et leur valeur d'application à la Casbah d'Alger. », Mémoire de magistère option : préservation du patrimoine bâti, EPAU, 2012. Cette situation est bien résumée par Dj.Lesbet quand il affirme : « *Ce ne sont ni l'argent, ni les conclusions des experts, ni l'approbation de nouvelles lois et encore moins le dévouement sincère de Monsieur le directeur de ONGEBCP qui mettront fin à cette situation, si (tous) les décideurs ne se décident pas, une fois pour toutes, à laisser à l' ONGEBCP, cette mission (de la dernière chance), avec un but clairement défini et à lui confier son exécution en le dotant de tous les moyens indispensables à la mise en œuvre du nouveau plan de sauvegarde.....La nouvelle politique sera soumise à une seule autorité qui sera chargée de l'appliquer, mais en aucun cas les objectifs définis n'obéiront aux lubies de la nouvelle tutelle... C'est à ces conditions que le Plan de sauvegarde millésime 2010 aura des chances d'être appliqué avec l'efficacité souhaitée. Sinon ce n'est qu'un énième vœu pieux qui s'ajoutera à la longue liste des lois-vœux préexistantes* » DjafarLesbet, « La casbah est sauvée Le nouveau Plan de Sauvegarde est arrivé ... », 2010, www.founounes.com/. Consulté le 15/06/2016.

- Le problème d'évacuation des habitants des bâtisses sinistrées et de leurs relogements dont la prise en charge dépasse, souvent, les prérogatives de l'agence nationale des secteurs sauvegardés²³, ce qui entrave sérieusement le déroulement des interventions.
- La lenteur et les entraves bureaucratiques inhérentes à l'appareil administratif, surtout en matière de procédures contractuelles et de rémunération, qui reste inadapté à ce genre d'opérations qui, elles, nécessitent une souplesse, une flexibilité administrative et une rapidité d'exécution.

A tous ces facteurs s'ajoute "l'entrave juridique", c'est à dire la couverture juridique indispensable à ce genre d'intervention qui, pourtant, reste inexistante. *"En dehors du seul texte portant expropriation pour cause d'utilité publique, peu appliqué ou mal appliqué, l'Etat ne s'est pas donné les moyens d'intervenir sur ce cadre bâti sous la forme de l'exercice du droit de préemption, des modalités d'acquisition d'un lieu particulier,..etc., ce qui explique qu'il ne lui restait à agir que dans le cas de danger immédiat "*²⁴.

En outre, vu que dans ces quartiers, la nature foncière relève souvent de la propriété privée, et rend vain tout effort ou action publics, quelle que soit leur nature même ponctuelle: consolidation ou étayage du bâti par exemple, d'intervenir

²³ Selon le décret exécutif n° 11-02 du 5 janvier 2011 portant création de l'agence nationale des secteurs sauvegardés et fixant son organisation et son fonctionnement, l'agence nationale des secteurs sauvegardés doit « de fournir aux autorités concernées les informations se rapportant aux relogements définitifs ou provisoires des personnes concernées, hors du secteur sauvegardé, aux réintégrations dans les immeubles restaurés et aux expropriations pour cause d'utilité publique ». JO du 9 janvier 2011.

²⁴ Cette même incapacité d'intervenir devant la situation d'un patrimoine en péril, est exprimée par le maire de la commune de Dellys qui devant la passivité de certains de ses concitoyens et leur négligence de leurs biens qui menacent ruine demande à sa tutelle d'intervenir pour pallier à cette situation : *« Ces habitations, (près de 200 bâtisses, en majorité des habitations de particuliers remontant à l'époque ottomane.), dont une partie a été laissée en abandon par leurs propriétaires, menacent ruine, car les services concernés sont dans l'incapacité d'entreprendre quoi que ce soit, à cause des oppositions de certains propriétaires, ajoutées à des différends entre les héritiers», expliquait alors Zerouali Rabah. C'est pourquoi cet édile a lancé un appel en direction des autorités concernées en vue d'entreprendre les mesures légales pour le transfert de la propriété de ces bâtisses vers le domaine de l'Etat, pour leur prise en charge au titre du plan permanent de préservation et restauration de la vieille Casbah de Dellys. », in, le journal INFOSOIR du : mercredi 8 octobre 2014.*

ou d'imposer au propriétaire de les exécuter, d'autant plus que souvent il s'agit des propriétaires (nombreux héritiers) dont la plupart n'habitent plus la région .

A tous ces facteurs et contraintes désavantageux s'ajoute l'attitude insouciante, voire totalement désintéressée, de la majorité des habitants de ces quartiers qui sont souvent locataires à bas revenus, dont la majorité est composée de ruraux ou d'immigrants transitaires .

Le fait qu'ils ne payent plus leurs loyers, l'absence physique du ou des propriétaire(s), ainsi que le manque d'entente et d'affinités entre les occupants de la même maison - souvent un voisinage forcé d'individus venus de divers coins du pays - aboutissent à l'arrêt complet des entretiens conduisant ainsi au délabrement du bâti. Même conscients du risque d'effondrement qui les menace, ils restent tous dans l'expectative sans manifester aucune inquiétude.

En somme, sans prétendre qu'ils soient exhaustivement développés, tous les facteurs et les points précédemment énumérés, notamment la volonté politique, sans oublier l'inexpérience de l'Algérie dans le domaine de la réhabilitation et de l'intervention dans les tissus urbains historiques, nous permettent d'avoir une image réelle de la question du patrimoine historique en Algérie et des nombreuses difficultés qui l'entourent et qui, seulement une fois solutionnées, nous permettraient d'espérer une amélioration de la situation.

1.4. Quelques réflexions sur la question de la récupération des noyaux historiques.

L'expérience de conservation des noyaux historiques selon le la démarche, dite de « restauration conservatrice », menée à Bologne, a fait apparaître certaines interrogations d'ordre théorique et méthodologique sur le risque que comporte l'application et la généralisation du concept "restauration conservatrice" "pure" telle que véhiculé par Cervellati. Celui-ci, voit, dans le noyau pré-industriel, l'unique partie moderne de la ville et toute tentative projectuelle qui ne reprend pas la

reconstruction typologique doit être interdite à l'intérieur du centre historique²⁵ - comme favorisant le statu-quo d'avant en tant que modèle absolu et exclusif²⁶. De là, toute création nouvelle sera totalement écartée.

En effet, et avant tout, il y a lieu de faire un certain nombre de remarques qui nous paraissent importantes :

1- Toute tentative d'attribution de jugements de valeur sur la qualité urbaine n'est point dépourvue de la subjectivité et de l'indétermination.

2- Les sites historiques, présentant une valeur architecturale et culturelle indiscutable et morphologiquement déterminés et limités, sont en fait peu fréquents. Par contre, la plupart de ces sites - le cas de l'Algérie - sont partiellement conservés, sinon très altérés ou détruits, en raison des interventions successives qu'ils ont subi. Leur implantation morphologique est difficilement reconnaissable et la matrice typomorphologique est très fragile ou totalement effacée, sans parler des nombreuses carences et insuffisances fonctionnelles qui souvent les caractérisent.

3- Très souvent, il y a présence d'une situation de correspondance entre le centre historique et le centre urbain de l'agglomération.

C'est à partir de ces remarques qu'on arrive à mieux saisir la difficulté et l'importunité - d'une telle position rigide - qui, dans certains cas, rend problématique la définition et la délimitation physique du centre historique.

Il n'est pas dans notre intention de nier ou de sous-estimer l'importance de la conservation des centres historiques, ni de la remettre en cause. Toutefois, nous voudrions démystifier le concept de centre historique comme étant l'œuvre la plus moderne, finie et achevée²⁷, et distinguer sa véritable signification. En effet, comme le note T. Maldonado, il y a lieu de différencier entre "*un programme de conservation qui vise exclusivement la nostalgisation, la célébration acritique de tous les témoignages du passé,...*, et l'autre programme de conservation qui vise la réutilisation, moyennant une œuvre de réhabilitation et de restructuration du

²⁵P. L. Cervellati "Un avvenire per il nostro passato" in Casabella n° 428, Op.cit

²⁶Ibidem.

²⁷Ibidem.

patrimoine bâti hérité. La première tend à la fossilisation du bâti de la ville historique, la seconde à sa reconquête sociale"²⁸.

Par ailleurs, il y a lieu de se rappeler la retombée qu'avait eu cette division schématique "ville historique objet à conserver et périphérie abandonnée aux expériences les plus folles" dans la persistance et l'aggravation de la crise de la ville contemporaine. En effet, ceci se trouve expliqué dans les propos de P. Portoghesi quand il note "*Avec le concept de centre historique, on a brisé la continuité entre site et territoire en ignorant le caractère historique du paysage et la complexité des relations qui l'exprime et dans le même temps on a avalisé la répartition des rôles entre partie ancienne et partie neuve de la ville*"²⁹.

De là, il serait inadmissible de continuer à suivre et à généraliser cette vision de rupture, d'autant plus si, comme le note V. Spigai, elle dépasse d'une position stratégique à un objectif culturel; la restauration conservatrice comme l'unique dessein et seule alternative à la modernité³⁰.

L'architecture et la ville, en tant que choses humaines, représentent le meilleur témoin de l'histoire d'une nation, de sa civilisation. C'est une création inséparable des citoyens et de la société qui l'ont produite. Elle correspond à leurs besoins, leur mode de vie, et les traduit, elle favorise leur existence, affirme et exprime leurs valeurs et leurs espérances. Elle est l'affirmation et la représentation de leur culture. En somme, elle est le reflet de la dialectique entre l'homme et son environnement. Enfin, malgré les carences et les contradictions qui caractérisent nos villes modernes actuellement, ils ne sont pas une raison suffisante et ne doivent en aucun cas nous mener à nier l'existence de la ville moderne, dans sa possibilité d'existence, ni à imaginer que le déséquilibre actuel de nos villes contemporaine disparaîtrait simplement en les recalquant sur l'état d'équilibre d'hier³¹.

²⁸Tomas Maldonado, " Centri urbani : conservazione e innovazione " in Casabella n° 428 op cit p 9.

²⁹P. Portoghesi, "le post-moderne , Op.cit, p 76.

³⁰V. Spigai, " Il controllo della progettazione nelle aree urbane di antico impianto " in "Il recupero edilizio e urbanistico nella progettazione della città " a cura di R. Bocchi e S. Rocchetto. Quaderni del D. T. T. P. U n° 4 Venezia 1979.

³¹T. Maldonado, " Centri urbani conservazione e inonvazione" op cit.p 9.

2. La mémoire du lieu dans le nouveau projet.

2.1. Rapport entre les structures existantes et le nouveau projet.

Avec le développement et la généralisation du mouvement de sauvegarde des ensembles historiques, on a commencé à s'interroger sur la nature des rapports que doit entretenir toute intervention nouvelle à l'intérieur des structures historiques, ainsi que sur la nécessité de la mise en place d'une réglementation appropriée en mesure d'éviter tout abus et capable d'assurer l'intégrité et la cohérence à l'ensemble historique.

Plusieurs tentatives et expériences de restauration menées sur terrain ont essayé de traduire leurs théories en pratique. La plus connue d'entre elles est l'expérience de Bologne (Italie) qui, en se fondant sur un discours préconisant un choix de restauration conservatrice, les a conduit à stipuler que toute intervention à l'intérieur du centre historique doit nécessairement respecter, voire suivre la structure typologique, en l'occurrence *"la typologie en bande, comme garantie contre l'arbitraire. La relecture et la reprojettion des typologies historiques individuées selon méthode unique, a substitué le système de conservation très génériques basées sur les notions de caractères d'authenticité, ou bien sur des valeurs artistiques, sur l'importance historique des édifices, et ont consenti de définir normes et méthodes permettant de prescrire objectivement des interventions appropriées"*³².

Cependant, et avec le temps, l'examen critique de cette expérience "Bolognaise" ne peut s'empêcher de poser certaines questions sur l'opportunité d'une telle approche conservatrice, et sur l'intérêt ou la valeur réelle d'une reproduction mimétique d'une typologie gothique, même avec l'emploi de nouveaux matériaux. Serait-elle la meilleure manière de renouer avec l'architecture de l'ensemble historique ?

Au contraire, aujourd'hui on croit et on est de l'avis qui conteste ce type de raisonnement et s'oppose à ce type de reproductions qui ne sont que copiage et falsification historique. En effet, comme le remarque Mr. Spigai dans sa critique de

³²P. I. Cervellati, "Un avvenire per il nostro passato" Casabella, n° 428, op. cit p 12.

ses expériences de ce genre, il n'était pas nécessaire que l'on reconstitue des simulacres de constructions mineures en béton crépi, suivant les descriptions des documents d'archives. Par contre, il aurait été plus intéressant d'imposer quelques servitudes rigoureuses sur la trame d'implantation et sur les hauteurs. Car nous estimons que toute nouvelle réalisation, tout en respectant l'histoire du lieu d'intervention, doit porter l'empreinte de notre temps, d'autant plus que ce n'est pas ces enveloppes d'habitations d'hier qui vont correspondre aux inspirations et aux besoins d'aujourd'hui et de demain. De même, dans le cas de l'expérience de Benevolo à «Brescia», Mr. Spigai note qu'au lieu d'avoir focalisé l'intérêt sur les édifices ponctuels ruraux, il aurait été plus avantageux de préserver la riche trame agricole du territoire en tenant compte de la répartition en parcelles³³.

A partir de là, on peut conclure qu'il serait plus important et avantageux de concentrer l'acte de préservation, non sur des éléments isolés - même dotés d'une valeur historique certaine - mais sur des éléments ou fragments même partiellement disparus qui permettent de retrouver et de réaffirmer les caractères structurels du tissu historique du lieu³⁴.

Aujourd'hui, avec l'évolution du débat sur la crise de la ville et l'approfondissement de la recherche sur le thème de la récupération, on assiste à la reformulation de la question en termes théoriques et méthodologiques nouveaux, sur la relation entre structures existantes (anciennes) et projection nouvelle, indépendamment du niveau de l'échelle de l'intervention (de l'échelle de l'édifice à l'échelle territoriale).

Aujourd'hui l'inopportunité de telles méthodes de conception ségrégative entre centre historique fini et "précieux" et un reste sans histoire et sans intérêt où les expériences architecturales et urbaines peuvent se développer à leur guise, est désormais claire. Ceci dit, il ne peut exister un territoire sans histoire. En fait, chaque territoire possède son caractère historique dont la richesse et la significativité est inégale et diffère d'une portion à l'autre. En plus, le fait que

³³ V. Spigai "Rapport entre nouveau et ancien dans le projet urbain" op. cit.

³⁴ Ibidem.

l'histoire se présente sur le territoire comme une structure spatiale: trace géométrique, vestiges, fragments de la nature et de l'effort de l'homme, l'incorpore inévitablement parmi les matériaux du projet . Elles en deviennent ses stimulants les plus précieux et sa matière la plus enrichissante³⁵.

2.2. Qu'est ce que la mémoire d'un lieu.

Par le discours élaboré dans le précédent chapitre, nous avons essayé d'identifier quelques aspects de la crise de la ville contemporaine dont les plus importants restent la disqualification des lieux modernes et la perte de leur identité propre, et nous sommes arrivé à déduire que la solution réside dans une reconsidération radicale des méthodologies d'approches et d'intervention urbaines et architecturales.

Une des solutions que nous préconisons - et qui, selon nous, ne peut pas être l'unique issue, et peut aider et contribuer efficacement à pallier ce problème - réside dans une démarche projectuelle qui se fixe comme principal dessein de renouer avec la mémoire du lieu, de se fonder sur ses structures historiques en les assumant, en les intégrant au projet, ce qui garantit à la cohérence de toute intervention.

Partant de l'idée que le lieu est un fait concret³⁶, nous nous interrogeons sur la nature de sa mémoire: où réside t-elle et comment serait-il possible de l'insérer ou de l'introduire dans le projet ?.

Dans le passé, on avait toujours considéré la faculté de mémoire comme une activité biologique ou physique qui permet de retenir des faits et des expériences antérieurement vécues, qui seraient classées, organisées et répertoriées pour être ensuite restituées en surface sous forme d'images homogènes quand s'affirme le besoin de confrontation avec une situation nouvelle.

Cependant et avec l'avènement et le développement des nouvelles expériences et recherches (notamment en psychanalyse avec Freud, Bergson, puis

³⁵C. N. Sculz "Luogo e architettura" op cit.

³⁶Voir la définition de "mémoire" in le nouveau Larousse Médical. LAROUSSE Paris 1981.

avec Halbwachs), on est arrivé à remettre en cause cette conception déjà établie et démontrer qu'en fait, la mémoire se compose d'une mémoire de l'espace (l'instinct) qui dépend des souvenirs inconscients, et d'une mémoire de l'individu (vive) qui l'amène à des actes (habitudes) et à l'évocation des souvenirs conscients³⁷.

Dès lors, le fait de se souvenir ne peut plus être résumé à une simple restitution uniforme et passive des faits du passé, mais au contraire, il y a un fait de mémoire chaque fois que le comportement actuel s'ordonne en fonction d'une expérience antérieurement vécue³⁸.

Donc, il devient clair que se souvenir ne veut plus signifier une reproduction identique d'images appartenant au passé, mais une réelle opération de reconstruction du souvenir à partir du présent, toujours imprégnée de sentiment et d'émotion, et "*par le jeu des notions et perceptions qui remplissent actuellement la conscience*"³⁹ (14). Et la signification ou le sens qu'on leur attribue sont toujours combinés ou établis en fonction de la situation présente confrontée.

Par conséquent, on déduit que l'acte de mémoire n'est en fait que le résultat d'une perpétuelle interprétation et attribution de sens aux informations et aux données conservées dans le cerveau, en fonction de la régénération des événements et des situations rencontrées.

La réinterprétation de toutes ses considérations précédemment développées, sur la nature de la mémoire et ses modes de fonctionnement dans le contexte de la protection et la sauvegarde des monuments et des sites historiques, et plus précisément la problématique du rapport entre structures anciennes et interventions nouvelles, semblent de grande utilité et permettent d'enrichir et d'élargir le débat sur la question.

En effet, l'apport de ces précieux éclaircissements - sur le sens de la mémoire et ses modes d'interprétation des phénomènes passés, qui tend plus vers une attitude interprétative et d'affectation de sens des expériences du passé en termes de présent, et par rapport à la situation actuelle, que vers une simple

³⁷Voir à ce sujet A. Clementi "Il trattamento delle memoire " in *El senso delle memoire* "LATERZA ROMA-BARI 1990 p 7, 8, 9.

³⁸M. Halbwachs. "Les cadres sociaux de la mémoire ". Mouton. Paris 1975.

³⁹P. Nora, Introduction du livre "Lieux de la mémoire " Gallimard. Paris 1984 p XIX.

répertoriatio n de souvenir - permet une meilleure compréhension des structures historiques, "lieu de la mémoire", de leur transformation, et de mieux identifier leurs particularités et guider toute intervention nouvelle de manière à la rendre plus fine, plus respectueuse à l'égard des règles et des structures qui l'ont toujours conformée.

Cette réflexion menée sur la mémoire permet aussi de dévoiler et de confirmer l'insuffisance théorique et méthodologique des activités de protection et de sauvegarde des témoignages historiques; telle qu'elle se pratique actuellement, et dénote son étroitesse de vue. En effet, et paradoxalement, tout en voulant protéger ces signes et témoignages du passé, par leur isolement et leur séparation dans des zones bien limitées, bien circonscrites, elle ne fait qu'avantager leur muséification et les mets hors d'usage. Elle les fait enlever à la mémoire vécue et à l'actuel et les fait entrer dans l'histoire. Ceci est pertinemment expliqué par P. Nora dans son introduction du livre "lieux de la mémoire» quand il note:

"Mémoire, Histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tous les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoires que de groupes; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui

donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif"⁴⁰.

Ayant perdu leurs relations avec leur contexte originel, ils deviennent des fragments incompréhensibles et insignifiants éparpillés sur le territoire, signes d'une époque désormais révolue, ne faisant plus partie de leurs structures d'origine, sans aucune relation avec le présent. Ils sont comme une langue morte méconnue par les gens, accessible et comprise seulement par un groupe restreint de spécialistes qui possèdent les clés de son code⁴¹. D'ailleurs, dans la pratique professionnelle courante, ils sont toujours représentés comme des tâches éphémères et considérés comme des obstacles, souvent accompagnés d'une foule de contraintes et de normes de protection, sans aucune proposition ou vision reinterprétative ou d'attribution de sens nouveau permettant de leur redonner vie dans une perspective de réinsertion à l'intérieur de la dynamique urbaine actuelle.

Les résultats émanant d'une application d'une telle conception de la sauvegarde peuvent être très négatifs, et peuvent même aller à l'opposé des objectifs initialement prévus et souhaités tel que le note Mr Clementi dans son évaluation de l'expérience de sauvegarde de l'Italie: *"Si c'est vrai que la valeur d'un bien historique n'existe pas en nature, ni peut être imposée par décret, étant issue d'un jugement et d'un sentiment enraciné dans la société, alors il n'y a pas lieu de s'étonner des faillites de la conservation du patrimoine historique contre lequel, on se bat depuis des années mais avec des résultats toujours décevants. Pour que la sauvegarde soit efficace, il est nécessaire de restituer un langage vif et compréhensible au monde de la mémoire collective"*⁴².

⁴⁰ A. Clementi "Il trattamento delle memoire ", op cit, p 15.

⁴¹ Ibidem.

⁴² Ibidem p 35.

2.3. La récupération des signes de la mémoire dans le nouveau projet.

Aujourd'hui, beaucoup sont d'avis que tout le long du processus évolutif de la ville jusqu'à la révolution industrielle, chaque nouvelle étape historique était une amélioration et d'un apport qualitatif pour la précédente - (jugement relatif à l'évolution des besoins, des mœurs, de la culture)- chaque étape se fondait et se régénérait à partir de l'existant en le modifiant, et en le réassumant avec une extrême lenteur, forgeant ainsi une réalité nouvelle cohérente, sans jamais totalement l'effacer. La rupture de la continuité de ce processus est arrivée depuis la venue de la révolution industrielle, conduisant à une accélération de leur perte et de leur disparition. Tout ceci peut nous éclairer sur les véritables motifs qui sont derrière la continuité de l'application de la méthodologie de protection entendant la mémoire comme archive de vestige, qui peut être dûe à notre incapacité de relancer le processus de transformation et d'interprétation de ces signes de la mémoire par le biais de nouveaux projets capables de leur réintégrer et de leur assurer une continuité d'existence.

Partant de là, il en ressort que la protection et la sauvegarde de ces témoignages du passé et la reformation de la mémoire vive passe par leur insertion dans la réalité du présent. En fait, chaque acte de mémoire contribue à la formation d'une nouvelle nature de la mémoire. Et comme la ville ou le territoire ne peuvent plus rester à leur état d'origine et doivent faire face aux besoins grandissants, l'intérêt de l'intervention ne doit pas être l'acte de transformation en soi, mais doit être dans sa capacité de récupération de tous les signes porteurs et lieux de mémoire et non de leur perte. Les signes porteurs de la mémoire ne se résument pas à quelques ruines ou vestiges bâtis, ils sont en fait tous les signes qui sont présents sur le territoire qu'ils ont conformé et structuré (parcours, voie ancienne, trace de divisions parcellaire agricole etc...), au fil de l'histoire.

Ainsi, la protection et la sauvegarde se réalise par le biais d'une œuvre visuelle, de réinterprétation capable de les réintroduire et de les régénérer à l'intérieur d'un contexte projectuel nouveau qui sera non seulement compatible

mais fortement ancré et lié à l'identité, aux particularités et à l'histoire du lieu. Et comme le note Clementi «*la mémoire n'est pas le monument ou la trace physique d'une civilisation passée mais un résultat, un processus d'interprétation toujours ouvert, une recherche du sens*»⁴³.

2.4. Quelques expériences projectuelles sur l'utilisation de la mémoire du lieu dans le nouveau projet.

La récupération de la mémoire du lieu dans le projet architectural et urbain a fait l'objet de plusieurs recherches théoriques et expériences projectuelles.

En général, on peut les organiser selon deux méthodologies d'approches :

1° approche: dans cette approche, le recours à la mémoire et aux structures historiques du lieu se fait à travers certaines "citations" ou gestes de référence et à travers le rappel de certains éléments ou signes de la tradition ou de l'histoire architecturale ainsi qu'à travers la reprise de certaines formes tirées de réalisations urbaines du passé. Nous pouvons citer par exemple : le projet de Paolo Portoghesi (*nuovosediamento di ediliziaeconomica*) à Gregna Rome où il fait appel à des modèles baroques utilisés sous le Pape Sixte V dans le réaménagement du centre de Rome, les projets de Ricardo Bofill d'inspiration néo classique⁴⁴ en France, comme le projet quartier Antigone à Montpellier, et le projet des espaces d'AbraXas sont un ensemble immobilier de 600 logements 1983, situé à Noisy-le-Grand, .

Cette approche se caractérise par l'importance du projet qui devient moment et lieu du jugement, où sera posée et interprétée la question de la dialectique, contemporanéité-tradition⁴⁵.

⁴³A. Clementi "Il trattamento delle memoire ", op cit,p 30.

⁴⁴L'architecture néo-classique est un courant architectural procédant du néo-classicisme de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Succédant au classicisme, à l'architecture baroque et rococo, l'architecture néo-classique utilise les éléments gréco-romains (colonnes, fronton, proportions harmonieuses, portique). Ce courant d'architecture fut représenté en France par Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), Etienne louis Boullée (1728-1799).

⁴⁵Ibidem, A. Clementi op.cit

Paolo Portoghesi et collaborateurs. Projet d'un nouveau quartier PEEP (Gregna) dans la périphérie de Rome.

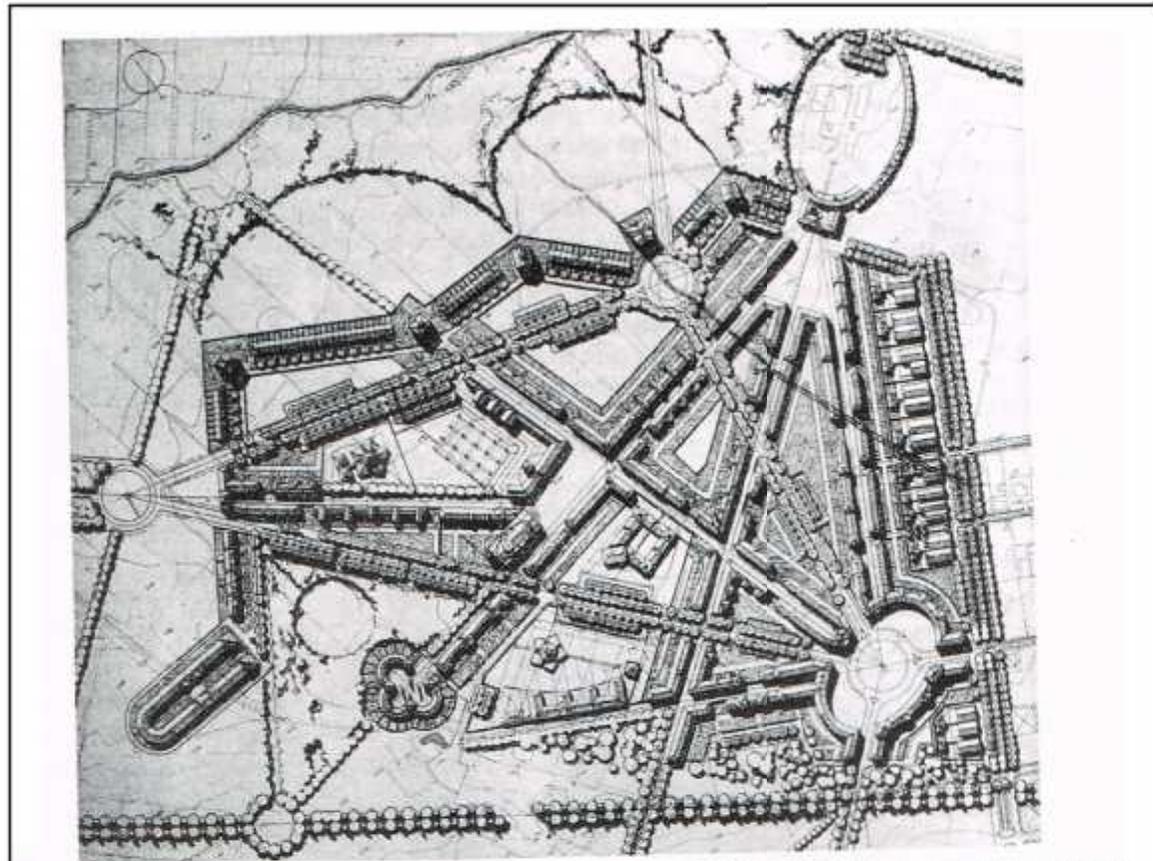
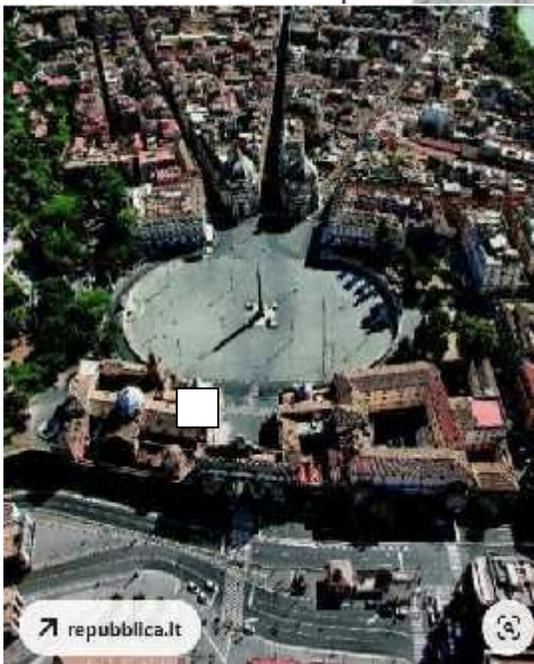
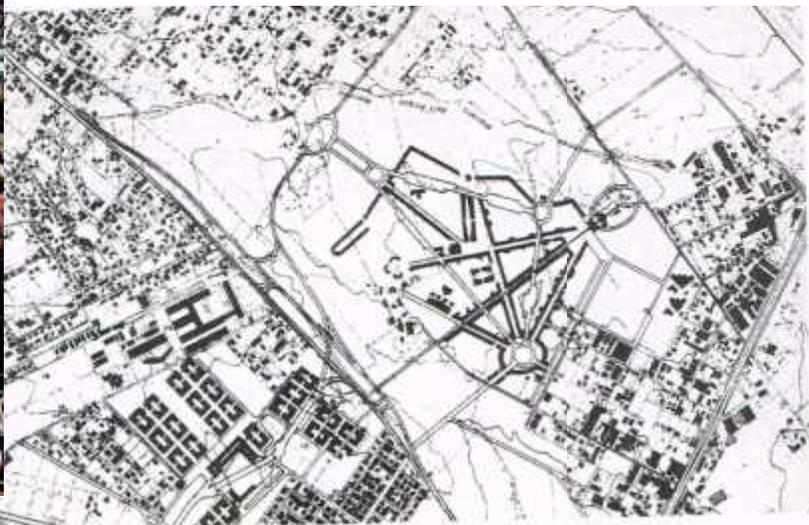


Fig.16: Projet d'un nouveau quartier PEEP (Gregna) dans la périphérie de Rome (plan de masse). sr. A. Clementi "Il trattamento delle memoire". Paolo Portoghesi fait appel à des modèles baroques utilisés sous le Pape Sixte V dans le réaménagement du centre de Rome notamment la piazza del Popolo



Vue aérienne de la Piazza del Popolo- Rome



7 Le quartier et ses relations avec le territoire environnant.

Fig. 17 :Projet du nouveau quartier PEEP (Gregna). Le projet et ses relations avec le territoire environnant.

Ricardo Bofill, Taller arquitectura. Projet du quartier Antigone (Montpellier- France),1983.

Les références historiques à l'architecture classique (voire baroque) sont présentes tant dans la configuration de l'ensemble que dans les caractéristiques de certains détails.

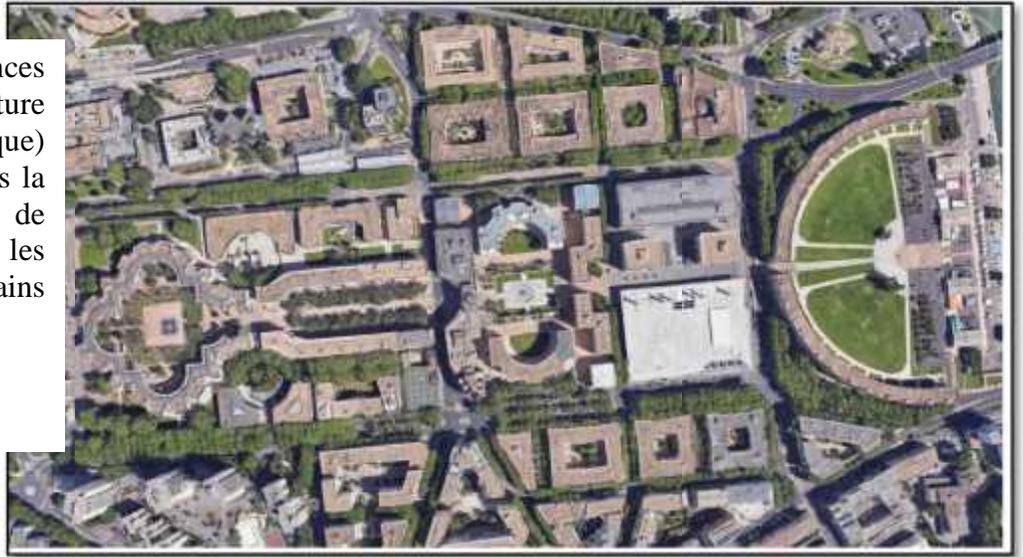
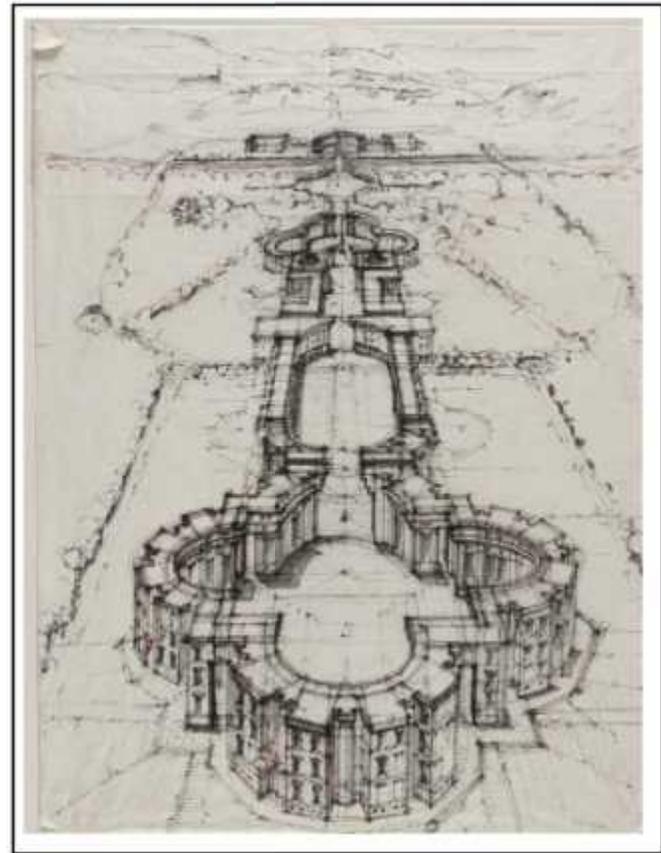


Fig.18 : Projet du quartier Antigone (Montpellier). Vue d'ensemble. Sr Google earth.2021



Fig.19. : Place du nombre d'or, et vu d'une rue intérieure. Sr. <https://ricardobofill.com> >



Philip Johnson, Sony tower, New York, 1984.

L'usage des éléments architecturaux relevant de l'histoire d'architecture et à la tradition, étaient fréquemment utilisés par les architectes postmodernes (M.Graves, P.Johnson, R.Venturi) pour se démarquer du mouvement moderne.

Dès le début des années soixante, et en réaction à l'impasse intellectuelle qui marque la conception architecturale, Philip Johnson fut parmi les premiers architectes à avoir abandonné le style architectural international et prôna le retour au le passé et à l'histoire comme source d'inspiration.

Le gratte ciel Sony building a été conçu à la manière des premiers immeubles édifiés par lui Sullivan : immeuble composé de : base, troc et couronnement.



Fig. 20 : Le gratte ciel Sony building srSr

Peter Gossel, « l'architecture du XX^e siècle.



Michael Graves. Public Services Building de Portland, Oregon. USA 1982.

Ce bâtiment conçu par M. Graves entre 1980-1982 est considéré comme le premier gratte ciel post-moderne. L'architecte a repris dans la composition de sa façade la tripartition classique (socle-volume – couronnement) enrichie de motifs picturaux et couleurs affirmées.

Fig.21: Public Services Building de Portland, sr

Aldo Rossi.

L'étude de l'œuvre théorique et projectuelle d'Aldo. Rossi est très intéressante vu sa démarche particulière envers les questions du lien entre la ville, l'histoire et la mémoire. En effet, dans sa principale œuvre théorique, Aldo. Rossi conclut dans son analyse des phénomènes urbains, que la mémoire du lieu fait partie intégrante de la nature de tout fait urbain, c'est ce qui permet de le spécifier et de lui donner sa nature propre .

Et, au milieu de cette crise de l'architecture et de la ville, Rossi soutient que l'utilisation des matériaux de l'histoire et de la mémoire peut encore fournir des solutions capables de garantir la survivance du sens commun

de l'architecture⁴⁶.Fig.22 :COLLEGE Broni, 1979-1981



Les travaux d'Aldo Rossi se basent sur la typologie⁴⁷ comme une méthode conception architecturale. Son choix portait sur des types spatiaux classiques et purs, tels que le cube, le prisme, la tour orthogonale qu'ils utilisent dans la définition formelle de ses projets sans considération de la taille de l'objet. Pour Rossi, c'est l'usage de ces types architecturaux qui permettra de créer un lien du nouveau projet avec son environnement et incarneront la mémoire collective da la communauté⁴⁸

⁴⁶A.Rossi, 'monografia',Electa milano1990.

⁴⁷Action de classification de bâtiments sur la base de similitudes fonctionnelles ou formelles (voir la définition Quatremère de Quincy).

⁴⁸

Le Teatro del Mondo , Venise.1980

Aldo Rossi. Le teatro du monde. Venise Italie 1980.

Construit pour la Biennale de Venise sur le post-modernisme – La présence du passé. Aldo Rossi, Il Teatro del Mondo, un théâtre vertical à quatre places qui est entré sur un bateau, avec un chapeau octogonal pour faire écho aux dômes vénitiens et au bleu omniprésent affirmées.

Cet ouvrage est une parfaite illustration du pouvoir des formes typologiques pures dans la réincarnation de la mémoire culturelle de la ville chez Aldo Rossi.



Fig.23: Il Teatro del Mondo sr



Fig 24. : LE MUSEE BONNEFANTEN ; 1992-95.
MAASTRICHT, PAYS

BAS.<https://en.wikiarquitectura.com/building/bonnefanten-museum/>





Fig.25:social-housing-south-friedric/Sr. Charles Jencks; the story of post-modernism. P 54



Fig.26. : Sr.https://www.pinterest.com/tim_jacoby/aldo-rossi-1931-1997-social-housing-south-friedric/

2° approche: Elle opère à partir des études continues des matériaux historiques, nécessaires à la reconnaissance et la compréhension du sens de l'existant. Ce dernier sera ensuite intégré dans une œuvre interprétative où il sera la matrice du processus de transformations futures. La récupération du sens de l'existant permet ainsi de légitimer l'intervention et de garantir sa cohérence vis-à-vis des structures historiques du lieu.

2^{eme} Approche :

Contrairement à la première approche, dans la seconde, l'interprétation de la mémoire du lieu se réalise à travers la continuité morphologique qui s'établit entre le nouveau projet et les préexistences historiques du site : traces d'édification, règles d'implantation urbaine.. etc.

❖ **Agostino Dardi et collaborateurs : projet d'un nouveau quartier d'habitat économique et populaire PEEP di Roma (1983-87) à (Tor Vergata), dans la périphérie de Rome, Italie.**



Fig.27: Le quartier et ses relations avec le territoire environnant.sr.A.Clementi. el senso delle memorie.

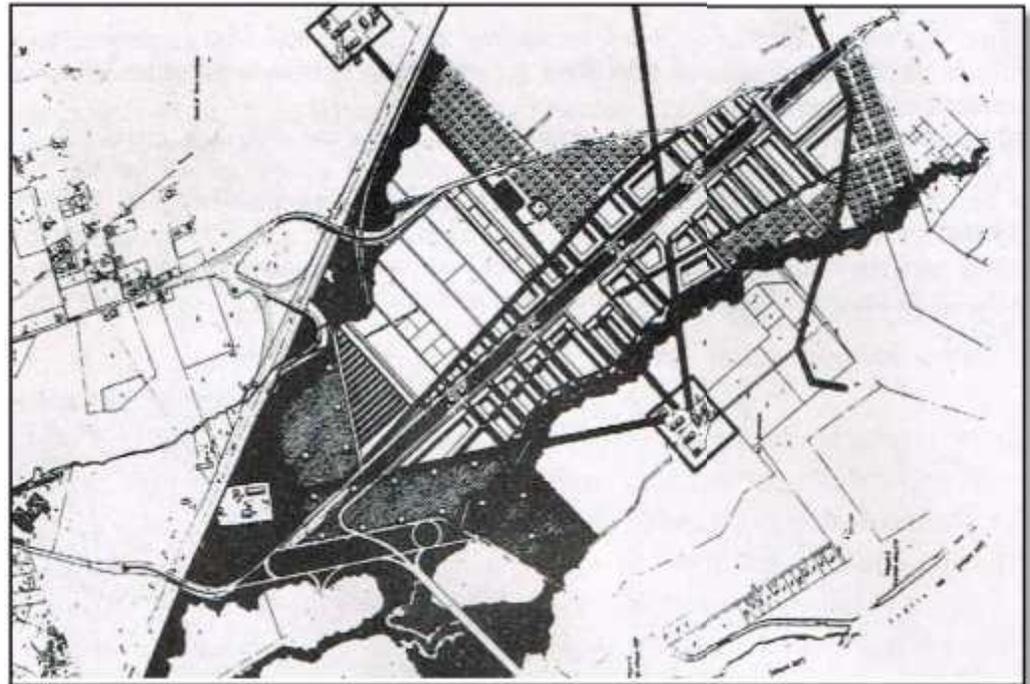


Fig.27-.1: Plan masse . Sr. A.Clementi. el senso delle memorie.

❖ Vittorio Gregotti et le projet en tant que « modification ».

Le débat sur la ville et la nécessité du lien entre l'architecture et la ville sont, pour Gregotti, le résultat ou l'aboutissement de l'évaluation qui remet en cause l'expérience projectuelle de ces dernières trente années, basée essentiellement sur l'idéologie du nouveau comme valeur⁴⁹, avec toutes ses conséquences négatives sur la ville. Et devant la nécessité d'opérer un changement radical dans la manière de faire le projet, Gregotti oppose à la démarche traditionnelle la notion de projet en tant que modification prônant plus d'attention pour les matériaux de la mémoire, non selon une vision nostalgique, mais par une confrontation, un collage et une construction d'un nouvel ordre et collection à travers le changement contextuel⁵⁰. Donc une démarche projectuelle qui attache plus de respect et d'intérêt aux particularités et aux signes spécifiques du lieu qui ne peuvent plus être négligés dans le projet, mais qui doivent être acceptés dans leur hétérogénéité. Ces signes et traits spécifiques qui, pour Gregotti, deviendront les véritables stimulants du nouveau projet, voire ses fondements⁵¹.

Ce changement dans l'attitude projectuelle trouve ses justifications dans la baisse sensible de la croissance urbaine, due à la stabilité, - voire à la tendance à la baisse - de la poussée démographique dans la plupart des pays européens, ce qui engendre un changement d'intérêt qui se voit porter vers la transformation et la requalification du déjà bâti (périphérie) plutôt que vers des créations nouvelles. *"L'existant est devenu un patrimoine au delà de la passivité de la notion de réutilisation, chaque opération architectonique est souvent une action de transformation partielle, la même périphérie urbaine est le lieu qui cherche l'identité à travers la modification. Modification est le changement de sens qu'assure la même campagne quand on agit sur la grande échelle par objets discrets, par des déplacements spécifiques minimes plutôt que selon les lois d'une utopie totalisante qui prétend de faire de chaque geste un modèle"*⁵².

⁴⁹V. Gregotti, « Modificazione », in Casabella n°498/499, Electa, Milano 1984, p2.

⁵⁰Ibidem.

⁵¹Ibidem.

⁵²Ibidem, p4.

En outre s'affirme avec force dans la plupart des pays le rejet des uniformisations stériles de nos aires urbaines qu'a provoqué la généralisation du standard et de l'international style, en faveur du regain d'intérêt et de la volonté de remettre en valeur les particularités régionales et locales, du désir pressant de l'individu de retrouver son identité dans l'identité d'un lieu .

Projet de réorganisation de la tête du pont du centre historique de Venise Italie.

Vittorio Gregotti et Alii. 1984

Le projet de Gregotti pour la réorganisation de la tête du "pont de Venise insulaire" 1984 a été élaboré en faisant référence à la notion de modification comme principe dans la recherche de l'identité propre de cette partie de la ville, et en même temps, pour marquer son appartenance à la ville historique de Venise.

Il s'agit donc d'admettre de se confronter avec une réalité composite (périphérie interne de Venise) qui, même en étant très fragmentée, ses espaces et son bâti restent strictement liés, à travers une démarche projectuelle qui fonde ses propres raisons sur la discontinuité de la situation spécifique⁵³. Le projet tourne autour de la problématique de l'accessibilité au centre historique de Venise et qui vient réparti selon quatre thèmes : la station ferroviaire, la piazzale Roma, l'aire de Tronchetto et l'aire portuaire.

Pour la station ferroviaire, le projet propose le développement du rôle urbain de la station par la réorganisation et le dédoublement de ses services. Pour la piazzale Roma et le Tronchetto, le projet opte pour la réorganisation et la recomposition intégrée des fonctions intermodales dans le but d'une meilleure rationalisation des accès à la ville. Ainsi, le Tronchetto se voit acquérir le rôle d'un pôle d'échanges pour le transport privé et les marchandises, et dans ce sens, le thème du projet devient le dessin d'un nouvel îlot en rapport avec la ville historique. Par contre, la piazzale Roma est retenue comme pôle pour le transport public, et dans ce sens le projet opte pour son redimensionnement et la réintégration des équipements dans le tissu urbain existant.

⁵³V.Gregotti, " Venezia tra innovazione funzionale e architettura della Città, Quattro progetti per l'area Ovest" , (a cura di) R.Bocchi e C. Lamanna, Marsilio, Venezia,1986, p 106.

Pour les équipements portuaires, le projet opte pour une réorganisation entre le port et la ville historique, par leur réinterprétation, ainsi que celle de l'assiette fonctionnelle. Dans ce sens, le projet propose de repenser l'entière organisation typologique du port dans la zone des Moles, renforçant ainsi le caractère intermodal des équipements et la possibilité de la relation et d'appartenance avec la ville .

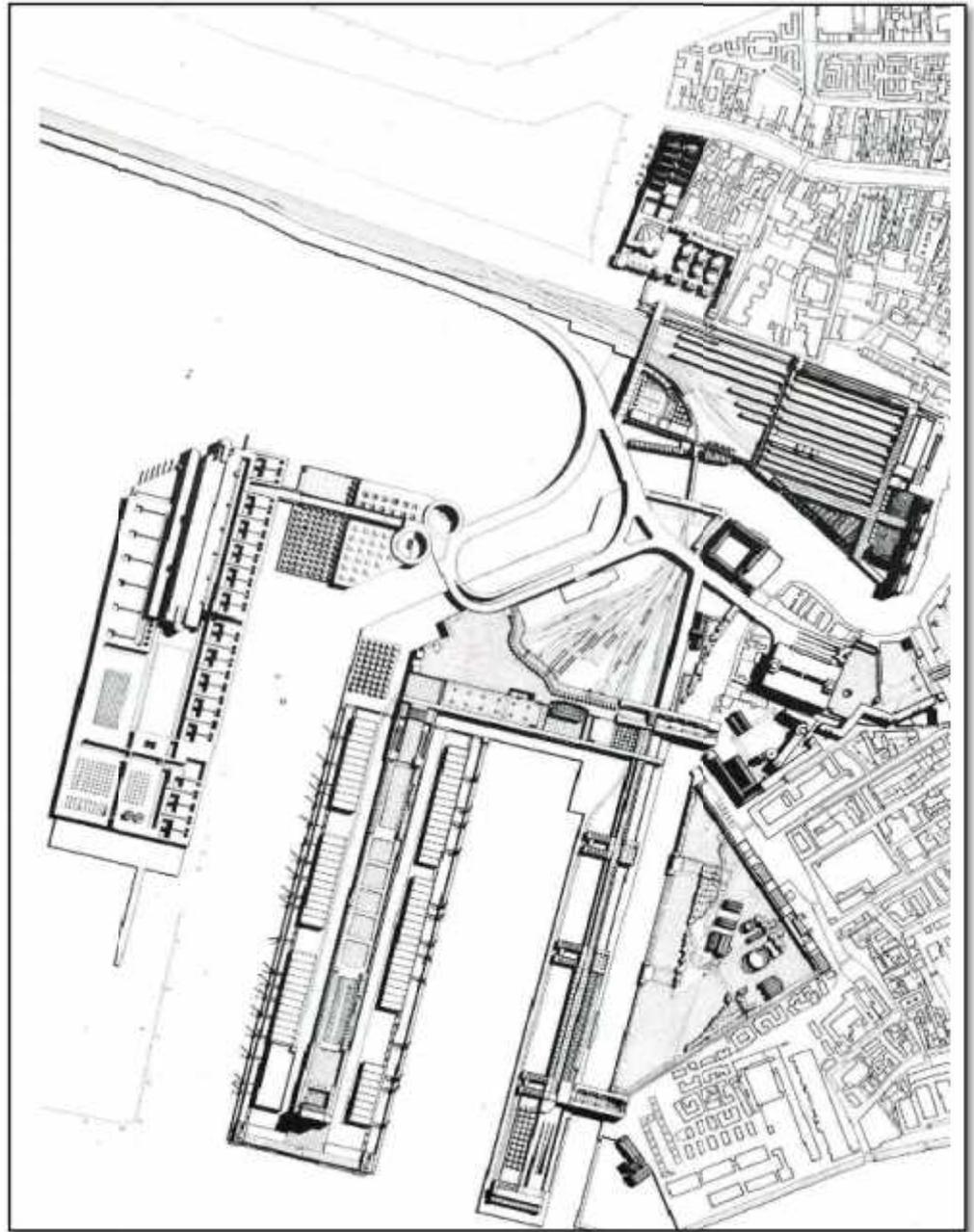


Fig.28: Plan de masse du projet.sr R.Bocchi, « Venezia tra innovazione funzionale e architettura della Città »,Marsilio, Venezia, 1986.

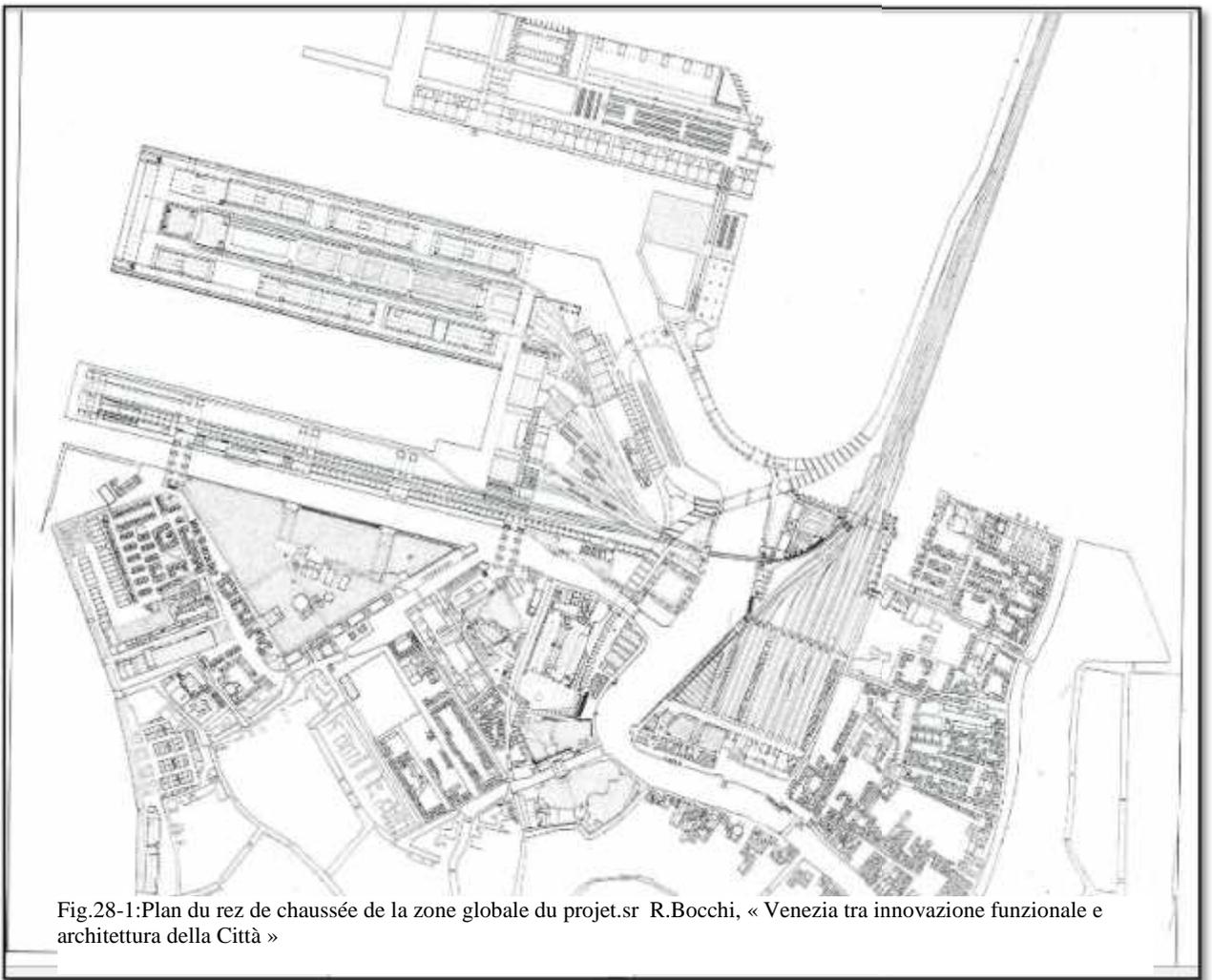


Fig.28-1:Plan du rez de chaussée de la zone globale du projet.sr R.Bocchi, « Venezia tra innovazione funzionale e architettura della Città »

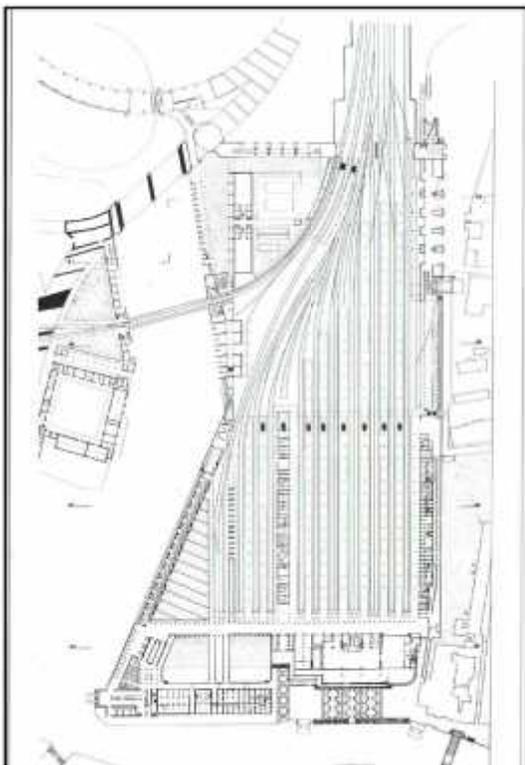


Fig:28-2 la zone de la station Ferrovière.plan du rez de chaussée. SrR.Bocchi

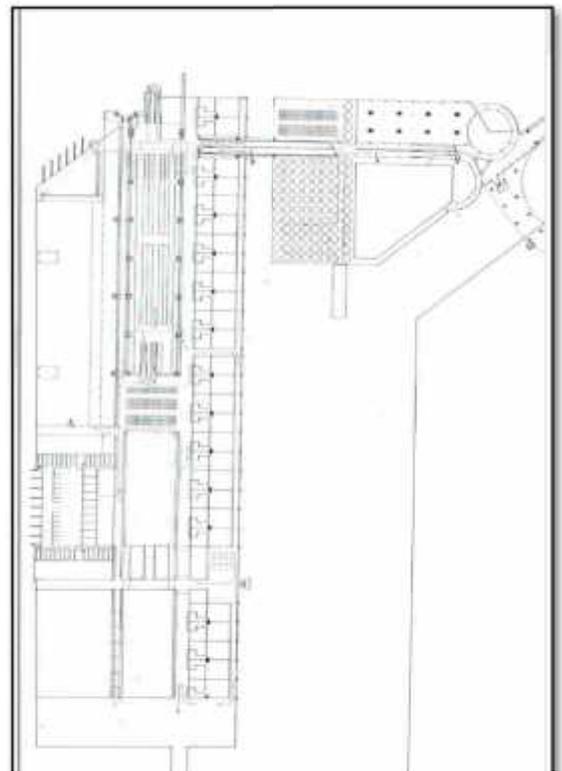


Fig.28-3: l'Ilot du Tronchetto.plan du rez de chaussée. sr R.Bocchi.

Projet : Bord Lagunaire Ouest de Venise, Italie.

Raffaele Panella, Vittorio Spigai et Alii. 1984

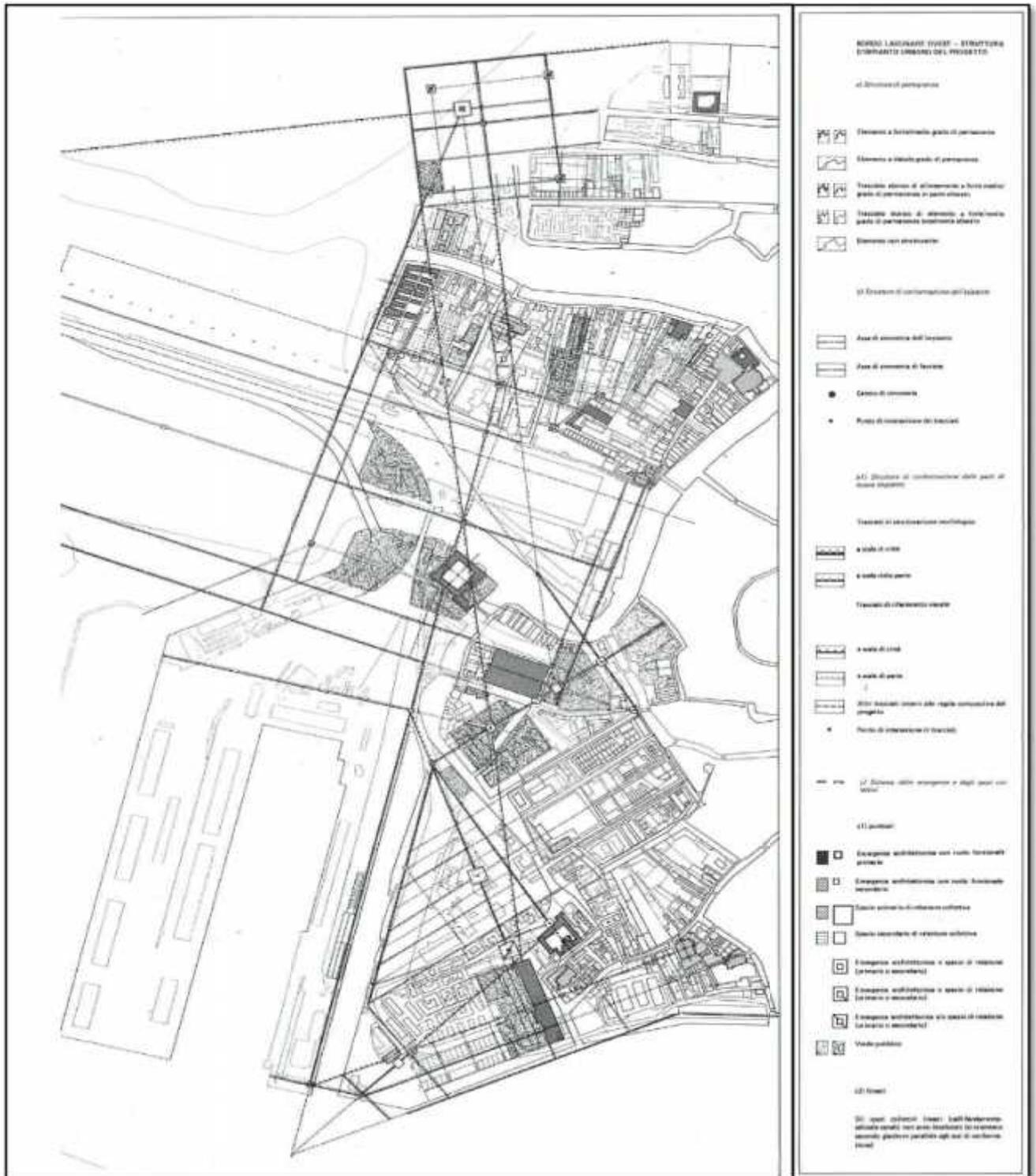


Fig.29: Structure d'implantation urbaine de la zone du projet.Sr. R.Bocchi.

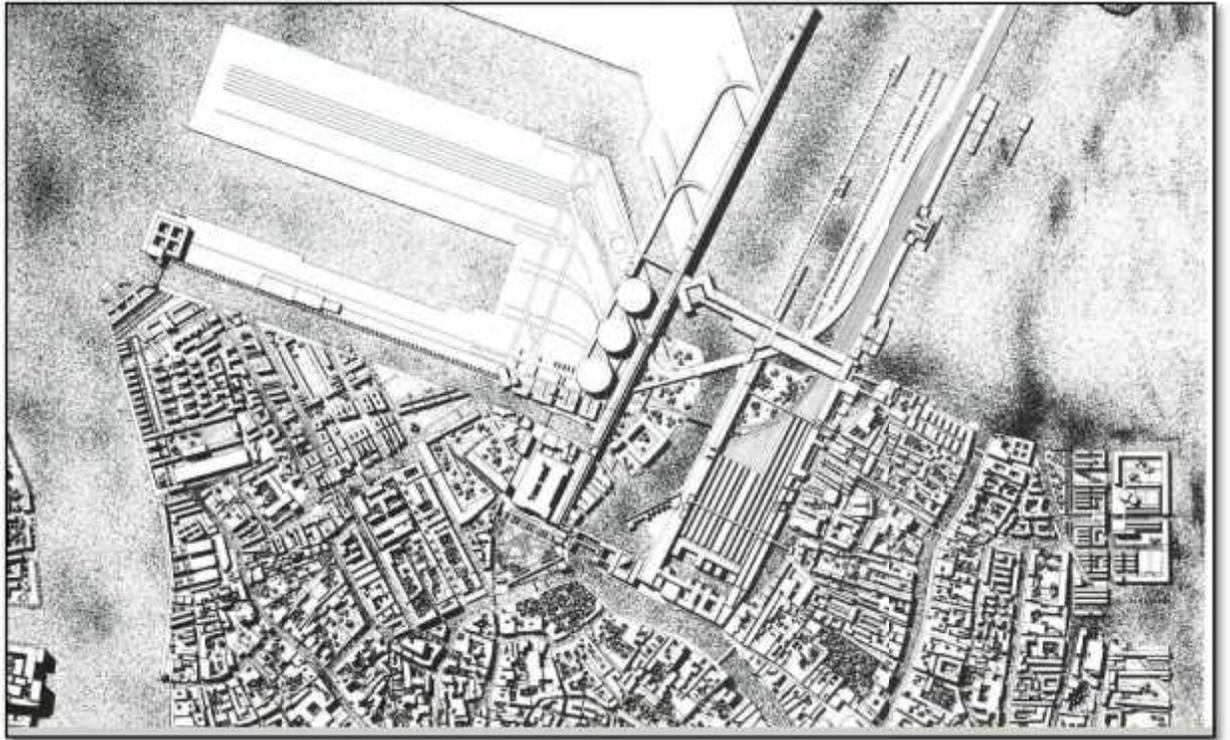


Fig.30: Alternative projectuelle A. sr. R.Bocchi

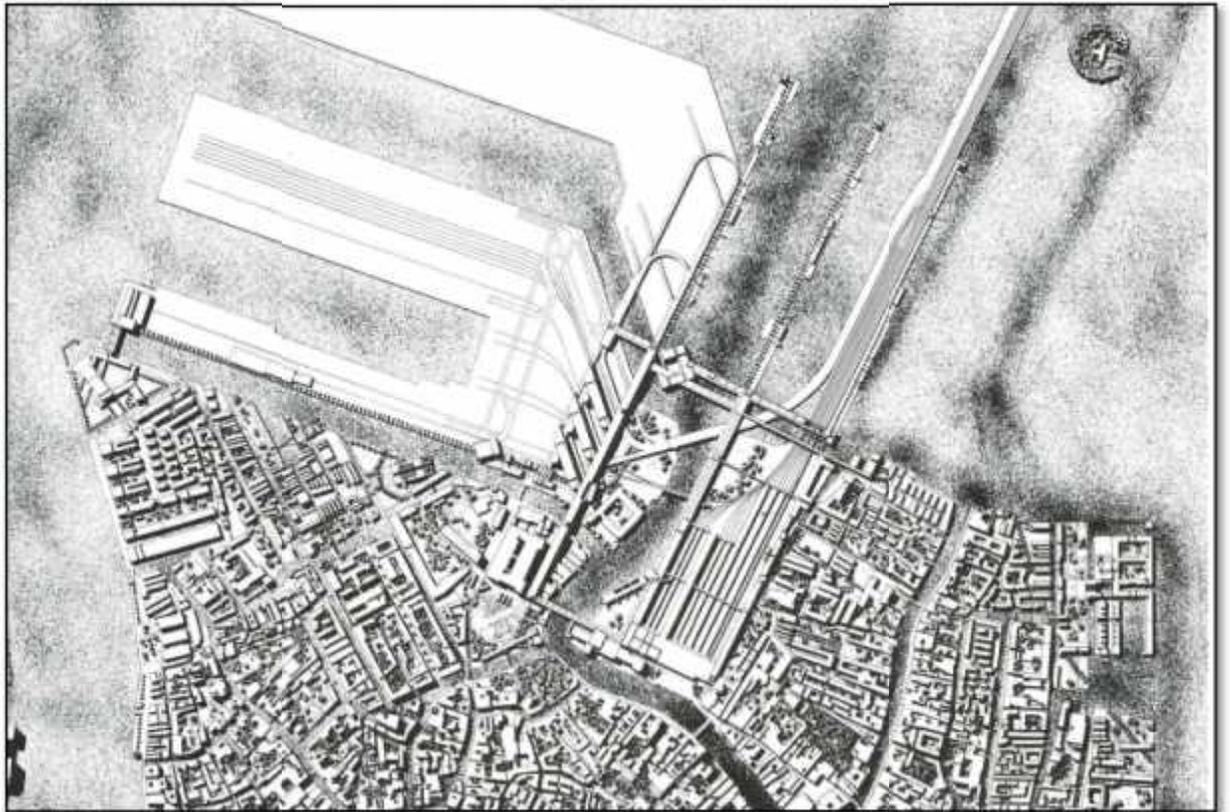


Fig.30.1 : Alternative projectuelle B. sr. R.Bocchi

3. Présentation de l'approche du groupe V.Spigai et A.Levy.

Notre approche suivie se présente comme le fruit d'une expérience de recherche théorique et d'expérimentation pratique menée conjointement par une équipe de recherche coordonnée par Vittorio Spigai et Albert Levy à Venise, durant quatre années, de 1981 à 1985.

Imprégnée des principes de la pensée culturelle attachée aux valeurs de l'histoire et de la mémoire collective, les auteurs de cette recherche se sont vu puiser dans les différents apports, travaux et expériences de recherche élaborés dans les années soixantes dans différentes universités d'Italie, notamment celles de Rome et de Venise. Ces travaux qui, tout en poursuivant différents axes de recherche, avaient pour objectif la compréhension des phénomènes urbains de la ville en général; citons en exemple les travaux de S. Muratori et E.R. Trincanato sur la crise de la ville et ses origines ainsi que leur reconstruction du processus de transformation historique de la ville, l'apport des travaux de C. Aymonimo et d'A. Rossi sur le thème de la structure urbaine et ses composantes, ainsi que sur l'interprétation des phénomènes urbains (rapport typologie architecturale - morphologie urbaine), et en dernier lieu, sur les travaux théoriques de G. Polesello, C. Dardi, L. Semerani sur le rôle de la conformation (la géométrie) et la composition architecturale et urbaine.

Ainsi, cette approche s'est voulue être une sorte de synthèse de toutes les expériences et les démarches, en s'appuyant sur leur conclusion et recommandation pour en ressortir et élaborer sa propre proposition théorique et méthodologique: "*théorie de composition urbaine et hypothèses pour de nouveaux instruments de contrôle architectonique des transformations*"⁵⁴, théorie qui, cependant, diffère sensiblement des expériences précédemment citées.

⁵⁴La proposition théorique et méthodologique " Elément pour une théorie de composition urbaine, hypothèses pour les nouveaux instruments de contrôle morphologique s'occupe principalement de la question du contrôle morphologique des transformations au sein des structures urbaines et territoriales préexistantes se fonde sur l'expérience théorique et pratique menées par V.Spigai ainsi que comme le fruit d'une expérience de recherche effectuée à Venise coordonnée par A.Levy et V.Spigai qui a duré 4 ans de 1981 à 1985.

Donc, à travers cette recherche, précédemment citée, il était surtout question de la mise en place d'un nouvel instrument capable d'assurer la sauvegarde du patrimoine historique et culturel, et en mesure d'assurer le contrôle morphologique des interventions architecturales nouvelles à divers niveaux et échelles de projection, dans une perspective de continuité du processus de stratification historique.

Il y a lieu de dire que le grand mérite de cette recherche est celui d'essayer d'affronter et de réduire le vide existant entre analyse théorique et méthodologie d'intervention, problème épineux souvent remarqué dans d'autres théories traitant du délicat moment de passage entre analyse et projet. En outre, cette recherche se veut aussi être une contribution, un pas en avant dans l'effort pour la recherche d'un terrain d'entente où la réconciliation entre les méthodologies d'action des disciplines architecturales et urbanistiques serait possibles.⁵⁵

3.1. Les postulats de l'approche

3.1.1. Indissociabilité de l'architecture et de la ville

Toute proposition pour la reconstruction de la ville, et l'élaboration du projet ne peut s'établir sans la reconsidération du rapport entre architecture et ville. Et tout discours sur le projet urbain engage nécessairement la question de l'architecture urbaine. En effet, on a toujours considéré et qualifié une réalisation architecturale comme urbaine, pour signifier son remarquable mode d'insertion, intégré et respectueux des caractéristiques propres de son lieu d'intervention, ainsi que pour ses qualités et son rôle contribuant dans la construction de la ville.

A ce sujet, le retour à l'étude de notre héritage serait en effet d'un grand apport dans l'éclaircissement du problème et dans la recherche d'une solution adéquate.

⁵⁵V.Spigai, Introduction du "Plan et l'architecture de la ville", cluva, Venezia. 1989.

De là, on considère que toute idée architecturale engagée exprime nécessairement une idée de la ville, quelle qu'elle soit. Pour nous, elles sont indissociables : la sauvegarde de l'architecture passe par la défense de la ville.⁵⁶

La ville, sous son aspect morphologique, est la projection la plus fidèle de l'ordre socio-culturel établi, elle dépend étroitement de la société qui l'a produite. Sa structure physique n'est que la représentation du rapport changeant de l'organisation qui s'établit entre différents éléments du bâti (type, modèles architecturaux), à divers niveaux et selon différentes stratégies ayant chacune leur propre logique mais toujours intimement liées aux pratiques sociales.

Par conséquent, nous considérons que lors de toute intervention, l'intérêt pour l'urbain doit être primordial et doit passer avant toute considération ou intention architecturale singulière : l'architecte et l'architecture doivent apprendre à se soumettre et s'effacer devant l'intérêt et la nécessité de la ville⁵⁷. De là, chaque œuvre, pronant l'autonomie de l'architecture, et dont le souci est la simple recherche de l'originalité et la cohérence interne de l'objet architectural au détriment de l'espace urbain, devient insignifiante, voire absurde et sans aucun doute sera comme une contribution supplémentaire certaine dans la disqualification de nos espaces urbains.⁵⁸

3.1.2. L'espace urbain composant fondamental de la ville

La ville en tant que fait civilisationnel sous tous ses aspects est le lieu par excellence où se manifestent et se pratiquent les activités d'échanges matériels; lieu de distribution des produits manufacturés et industriels, et de consommation de biens et de services, lieu d'échanges intellectuels, lieu d'apprentissage de l'esprit, d'échange d'informations, d'expériences, de messages, de valeurs et d'idées. En somme, un lieu de communication indispensable à la vie sociale publique de la communauté.

Toutes ces activités publiques matérielles et de l'esprit nécessitent un cadre spécial qui soit le support et le contenant spatial de ces manifestations.

⁵⁶A.Levy, "contribution au projet urbain" in " Le plan et l'architecture de la ville", op cit, p 138.

⁵⁷B.Huet, cité par Ph.Panerai, in " Le temps de la ville ", op cit, p 26.

⁵⁸P.Vigier, « Ce qui s'appelle architecture urbaine », in Urbanisme n°175, op cit, et A.Levy " Contribution au projet urbain " op cit.

Tout le long de l'histoire urbaine, l'édification de l'espace urbain a toujours été une préoccupation première et constante dans toutes les réalisations urbaines, indispensable à la ville et à la survie de la vie urbaine. Cependant, l'expansion économique moderne et l'exaspération de la poussée démographique avec tous les problèmes qu'elle a engendré (crise de logements) ont amené à la concentration des efforts de réflexion théorique (dans la recherche d'instruments conceptuels nouveaux) et des moyens de réalisation pour faire face à ce problème. La réponse à ces exigences s'est traduite par une réalisation massive de logements, mais au détriment de la continuité de l'espace de la ville et de l'espace public, réduit à une simple artère de circulation hiérarchisée. Cette perte de l'espace urbain ainsi que l'indifférence et l'insouciance envers la qualité urbaine peuvent être expliquées par le fait qu'il y a eu toujours confusion entre urbanisme et politique du logement.⁵⁹

Nous réaffirmons notre position théorique sur l'importance de l'existence et du rôle de l'espace urbain collectif sous toutes ses formes (rue, boulevard, place, parc, ...), support de la vie publique, comme condition préalable, voire la raison d'être, à toute élaboration d'une théorie de composition urbaine qui vise la recomposition et la reconstruction de la ville moderne et qui veut redonner un sens à la vie en ville.⁶⁰

3.1.3. La ville comme structure : rapport du local au global

Considérer la ville comme un grand ouvrage⁶¹, doté d'une structure complexe, signifie qu'elle est plus qu'une simple addition ou juxtaposition de différentes parties formellement achevées et dotées de caractéristiques propres.

La structure est un ensemble de relations hiérarchisées qui s'établit entre un groupement de parties, en les organisant entre elles, et par rapport à la totalité ainsi formée. La caractéristique essentielle de la partie est qu'elle est effectivement «partie d'un tout». Dès lors, la priorité sera attribuée non à l'élément (partie) mais au réseau de relations qui organisent l'ensemble.

⁵⁹A. Levy, " Contribution au projet urbain " , in "Le plan d'architecture de la ville " , op cit.

⁶⁰Ibidem.

⁶¹A. Rossi, " L'architecture de la ville", op cit.

Donc, c'est à partir d'une vision au niveau global de la ville que seront déterminées et établies la nature et la position de la partie, ainsi que le type de relation qu'elle doit entretenir avec l'ensemble : *"il faut chercher un rapport entre la structure locale du lieu du projet (partie) et la structure globale du secteur urbain concerné"*⁶².

3.1.4. Les règles d'intervention⁶³

La ville existante, en particulier la partie ancienne, doit être considérée comme processus en évolution, et ne pas être prise comme une œuvre accomplie figée dans le temps. Il s'agit donc de récupérer les potentialités inexprimées à l'intérieur du périmètre urbain et de les réutiliser, en s'opposant aux tendances à l'expansion de la ville et de sa structure, à la dissolution de la forme urbaine à travers la dispersion des constructions dans le territoire entraînant le gaspillage du sol rural et les mouvements pendulaires excessifs.

3.1.4.1. Faire la ville depuis la ville⁶⁴

Pour garantir un rapport de continuité du système urbain, entre les parties qui le composent, et pour éviter une fragmentation excessive de la ville, toute intervention urbaine se doit au préalable d'identifier et de reconnaître les structures existantes, avant d'opérer par substitution partielle ou totale en cherchant ainsi à exploiter leur potentiel. Toute prétention à l'innovation arbitraire doit être condamnée.

3.2. Considération sur la structure urbaine et ses composantes

⁶²A.Levy, " Contribution au projet urbain », op cit p 141.

⁶³Tous ces règles sont reprises à V.Spigai et A. Levy, " La recomposition de la ville existante et proposition pour de nouveaux instruments de contrôle architectonique des transformations, " in "Le plan et l'architecture de la ville", op cit, p 297.

⁶⁴Ibidem

Approcher la ville en tant que structure spatiale dans le but, soit de contribuer à la connaissance fondamentale de la forme urbaine, soit d'intervention, c'est à dire faisant partie du procédé du projet, passe par une procédure de lecture et d'analyse dans le but d'identification et d'individualisation de la structure urbaine.

Comme le note R. Bocchi⁶⁵, l'analyse de la structure urbaine ne doit pas signifier une opération de classification des phénomènes étudiés selon des catégories universelles ou abstraites. Au contraire, elle doit être entendue comme un essai d'identification et d'interprétation, et d'attribution de rôle et de jugement de valeur au phénomène étudié. C'est à dire une interprétation des éléments (faits urbains) qui constituent la structure urbaine, et la détermination de leurs rôles et fonctions dans sa formation tout le long de son processus d'évolution diachronique.

3.2.1. La définition du concept de la structure urbaine

Tous les travaux et études traitant de la morphologie de la ville et sur la nature de la structure urbaine⁶⁶, ont démontré la possibilité d'identifier, à l'intérieur de l'organisme urbain, une structure⁶⁷ constituée "de faits urbains" (primaires) structurants, reliés entre eux par un réseau de relations de dépendance et de correspondance à l'échelle de la ville et de la partie, et un "reste" formé de l'ensemble généralisé d'éléments physiques qui dépendent de cette structure et qu'elle caractérise. Et c'est cette structure d'éléments primaires qui permet d'identifier ou de différencier une ville par rapport à une autre et lui permet d'acquérir son caractère particulier et sa singularité.

⁶⁵ R.Bocchi, " La struttura urbana e le sue componenti", in Quaderno D.T.T.P.U n° 4, Venezia 1979 p 4.

⁶⁶ Nombreux sont les écrits ayant traités le thème de la structure urbaine ou de la ville en général et dont les plus connus sont :

* C.Aymonino, " Lo studio dei fenomeni urbani " Roma Officina, 1975

* A.Rossi, "L'architecture de la ville " Equerre.Paris 1981, et l'analisi urbana et la progettazione architettonica. Milano Clup 1974.

* G.Samona, "Designo per una teoria dell' unita disciplinare dell'urbanistica e dell'architettura".Milano Feltrinelli 1974 .

⁶⁷R.Bocchi, " Le struttura urbana e le sue componenti", op cit.

Pour G. Samona, la structure urbaine est constituée d'une série d'éléments physiques consolidés et dotés d'une permanence qui sont toujours symboles et expressions de la culture qui les a produits. Cet ensemble d'éléments persistants et l'ensemble des relations qui les organisent sont essentiellement identifiables par leur nature "*formative*"⁶⁸, c'est à dire par leur rôle principal dans la formation de l'organisme urbain.

Ce sont donc des éléments "clés" dans la constitution de la forme urbaine, une sorte d'invariants à l'intérieur du processus évolutif diachronique assurant sa continuité⁶⁹. L'examen approfondi de cette structure «*de relations primaires*», à l'intérieur de l'organisme urbain, permet de révéler l'existence de nœuds essentiels qui sont les lieux les plus significatifs de la morphologie. A l'intérieur de ces nœuds, on peut aussi identifier certaines traces ou signes morphologiques qui sont donc les composants de la structure urbaine. Ces signes sont caractérisés soit par leur singularité soit par leur caractère général.⁷⁰

Pour sa part, et dans son approche de la ville comme architecture, Aldo Rossi appréhende l'organisme urbain comme étant formé de l'agrégation d'éléments singuliers et de l'aire de résidence.

Selon lui, les éléments premiers peuvent être de nature diverse: soit un fait urbain à caractère collectif doté d'une permanence physique dans le temps tel que les monuments, soit de nature non physique tel que "le lieu" - où se sont produits des événements - doté et chargé de valeurs symboliques. Même le plan (structure d'implantation) est considéré par Rossi comme élément générateur de la forme urbaine.

⁶⁸"La structure physique de chaque zone d'implantation (urbaine ou territoriale) se représente selon un espace organisé par des groupes sociaux qui vivent à l'intérieur et qui au fil du temps l'ont créé, transformé et recomposé. Dans chaque lieu cet espace a assumé des caractéristiques formatives en mesure à faire persister et à transformer ses parties, selon des directions et modes d'être convenable pour la communauté qu'y habite. Ces modes sont la morphologie de l'espace organisés dans chaque lieu que se soit dans un sens urbanistique ou architectonique de l'habité, et on le reconnaît dans toutes les expressions formelles classifiable comme signes persistants capables de définir des systèmes d'aires avec un certain degré d'unité formelle liée au panorama culturel de la communauté qu'y habité". G.Samona cité par R.Bocchi in : la struttura urbana e le sue componenti" op cit p 5.

⁶⁹Ibidem p 6, 7.

⁷⁰Ibidem.

En somme, ce sont donc tous "*les éléments capables d'accélérer le processus d'urbanisation de la ville, et par rapport à un territoire plus vaste, les éléments qui caractérisent les processus de transformation spatiale du territoire. Ils agissent souvent comme catalyseurs*".⁷¹

D'autre part, (et de son côté) en plus de l'apport de ses études sur le rapport dialectique entre typologie architecturale et morphologie urbaine, comme moyen capable d'éclairer et de rendre compte des modes et des mécanismes de formation de la structure urbaine, Aymonino a introduit un nouveau concept qui est celui de "*la partie de ville formellement achevée*". En effet, tout en mettant l'accent sur le risque de simplification que peut avoir une lecture selon l'approche de Rossi: (élément majeur (monument) et environnement mineur), il remarque qu'il est possible d'identifier au sein de l'organisme urbain un certain groupement de faits urbains singuliers constituant et formant des parties formellement très unifiées, comme par exemple le complexe de Saint Pierre à Rome, ou le complexe de la place Saint Marco à Venise.⁷²

En résumé, bien que très sommaire, notre parcours de ces réflexions théoriques nous permet d'avancer quelques conclusions :

a)- la structure urbaine est constituée de l'ensemble des faits urbains singuliers et permanents qui, en s'organisant, constituent des pivots générateurs et propulseurs de la forme urbaine. Ils sont aussi les éléments structurants et porteurs de la conformation et de la qualité formelle de la ville.⁷³

b)- la reconstitution du processus de formation - transformation de l'aire en objet d'étude, se présente comme le moyen le plus adéquat, voire l'unique, pouvant mener à la reconnaissance de ces faits urbains, à identifier leurs principales propriétés de singularité, de permanence, et à saisir le rôle et le réseau de relations qui les organisent dans leurs rapports réciproques.

⁷¹ A.Rossi, " L'architecture de la ville ", op cit.

⁷² R.Bocchi, " La struttura urbana e le sue componenti ", op cit p 11, 12.

⁷³ Ibidem, voir aussi R.Bocchi et V.Spigai " Struttura urbana e sistema del collettivo " E.S.A Roma 1981.

c)- l'individualisation et l'identification des patrimoines historico-culturels (monuments, biens culturels), ainsi que des grands équipements fonctionnels et infrastructurels, seraient d'un apport non-négligeable dans la procédure d'identification de la structure urbaine et de ses composants.⁷⁴

3.3. Les structures de l'urbain

On définit les caractères de l'urbain comme étant l'ensemble des conditions, supports et responsables de la détermination de l'identité et de la spécificité d'une ville et qui la qualifient dans son rapport avec le site et l'histoire. Par conséquent, l'existence de la qualité urbaine est fortement tributaire du maintien ou de la disparition de ces conditions. Ces caractères de l'urbain sont constitués de trois structures principales qu'on reconnaît comme assez stables dans le temps et sont: la structure de permanence, la structure de conformation et la structure du collectif.

3.3.1. La structure de permanences

C'est l'ensemble des signes et des traces matériels, structurels et historiques, reconnus comme persistants tout le long du processus de transformation et de stratification historiques du lieu. Ils sont les témoignages de son passé et les lieux et supports de sa mémoire: "*avec la structure de permanence, c'est*

⁷⁴Dans sont important essais sur la structure urbaine. Renato Bocchi propose une répartition des composants constituant la structure urbaine en 5 catégories :

1) composantes de nature géomorphologique : provenant du système d'interaction entre la ville et son site.

2) Composantes de nature constructive : essentiellement constituées d'édifices représentant des pôles ou des points de repère qui sont soit des émergences monumentales (monuments) ou purement dimensionnels et fonctionnels (tels que station ferroviaire).

3) composantes de nature urbanistique : constituées d'aires et de complexes de constructions constituant des agrégations d'ordre monumental dans leur intégralité en qualité de partie de la ville formellement relevées.

4) composantes de nature infrastructurelles : constituées d'axe de rues et de place dotés d'un rôle formatif dans la structure de relations urbaines.

5) composantes de nature sociales ou symbolique: liées simplement à la signification de la mémoire et au témoignage culturels de certains lieux et aires singuliers de la ville.

le rapport de la morphologie urbaine avec sa temporalité, et la stratification spatiale qui en résulte que l'on essaie de saisir".⁷⁵

Ceci dit, la structure de permanence regroupe l'ensemble des traces concrètes de l'œuvre de l'homme sur son territoire, signes matériels dont la persistance au fil du processus évolutif dénote et exprime leurs rôles d'éléments structurants responsables de la conformation et de la qualification formelle de la ville ou de sa partie.

"La structure a un caractère diachronique et vient d'être formulée en système de tracés qui représentent dans la section du dessin la réalité tridimensionnelle des éléments significatifs des préexistences et de ceux modifiés ou totalement effacés".⁷⁶

En outre, de par leur historicité et leur valeur culturelle et artistique, et en tant que signe de la mémoire collective, cette structure représente l'ensemble des éléments à conserver et qui permettent aussi d'exprimer la ville en tant que bien culturel.⁷⁷

En somme, dans la structure de permanence se trouvent réunis les éléments bâtis, physiquement existant, dotés d'un caractère monumental (comme les monuments ou faits urbains singuliers), ou des constructions mineures typologiquement reconnaissables, reconnues comme persistance dans le processus de transformation historique et considérées par rapport à leur situation morphologique (relation avec les espaces publics, cours, ou élément du paysage auxquels ils sont liés).

- les traces de murs urbains, de murs de pourtours ou de confins, d'ouvrages hydrauliques ou de défense, de plantations ou de cultures en terrasse, de cours d'eau, de barrières naturelles, de talus, d'escarpements, même partiellement effacés

⁷⁵A.Levy, " Contribution au projet urbain ", op cit. p 143.

⁷⁶ V.Spigai, " Venezia tra innovazione funzionale e architettura della città. Quattro progetti per l'area ovest ", a cura di R.Bocchi e C.Lamanna, Venezia, Marsilio 1986 p 53.

⁷⁷V.Spigai, " Rapport entre nouveau et ancien dans le projet urbain ", op cit.

ou n'existant plus, qui ont conditionné la morphologie ou les formes actuelles d'implantation et de la disposition des cultures.⁷⁸

- Certains tracés de découpage parcellaire agricole ou urbain, encore présents sur le territoire ou dans la forme urbaine.

- Les éléments géomorphologiques du site naturel très significatifs ayant conditionné ou dicté une forme précise d'implantation (tels ligne de crête, ligne demi hauteur, fond de vallée etc...).

3.3.1.1. Détermination du degré de permanence

Une fois que la première étape d'identification et de vérification de ces signes et des traces historiques d'ordre naturel ou artificiel - à travers la reconstruction du processus de sédimentation et transformation historique - établie et conduite à différents niveaux et échelles (échelle de la ville, de la partie, et de l'édifice), nous procédons à une seconde étape, où il sera question d'évaluation et d'attribution de jugement de valeur et de la mise en place d'une hiérarchie d'importance "du degré de permanence" de ces traces et de la nature de leur formabilité.

L'évaluation du degré de permanence (fort, moyen, faible) des éléments identifiés s'établit en fonction des paramètres suivants:⁷⁹

- **classification typologique:** unité typique de l'implantation, de la zone culturelle, unité classifiable pour les caractères architecturaux, de distribution, ou de dimension typiques de l'implantation ou de la zone culturelle, édifice reconnaissable comme unité mais non classifiable au plan typologique; ajouts évidents.

- **reconnaissance historique:** unité datable (même partiellement) parce que citée par des sources bibliographiques; unité datable (même partiellement), identifiable sur la documentation iconographique; unité particulièrement intéressante par la lisibilité des processus typologiques et de formation; unité datable qui conserve globalement les caractéristiques d'origine; unité exemplaire de la tradition architecturale ou de productions traditionnelles de la zone culturelle.

⁷⁸V.Spigai, "Rapport entre nouveau et ancien dans le projet urbain" in cahier de post graduation, Epau C.A.S Rome 1988 p 10 et 11

⁷⁹Toutes ces critères sont repris à Mr Spigai référence précédemment cité p 12 et 13.

- **valeur architecturale et environnementale:** unité ayant un caractère monumental et/ou un degré élevé de stratifications stylistiques architecturales; unité caractérisée par des éléments de style et/ou des œuvres artistiques de prix; unité singulière par les technologies de construction et/ou les matériaux employés, typiques de la zone culturelle ou de la période de construction; unité dont la valeur vient de son rapport avec le milieu naturel; unité ou système naturel présentant une valeur pour le paysage et l'environnement.

Toutefois, il ne s'agit pas d'établir une hiérarchie absolue de paramètres, identiques dans tous les cas ; l'importance et le poids accordé à chaque paramètre peuvent varier en fonction de la nature de la situation, objet de l'étude de ses spécificités. Par exemple, le critère de classification typologique peut être considéré comme premier, là où une reconnaissance typologique est facilement identifiable; par contre, son importance peut régresser dans un contexte où les unités typologiquement reconnaissables sont rares.

Une fois quantifiés, ces jugements de valeur seront interprétés en graphiques exprimant leurs degrés de permanence (fort, moyen ou faible), et de là, la nature de leur transformabilité future. Ainsi, la trace qui s'est vu attribuer un important degré de permanence fera t-elle l'objet d'une intervention de conservation pure ou de réaménagement faible, et les traces qu'on a jugé - selon les paramètres - de degré de permanence moindre, feront l'objet d'une intervention où une plus grande possibilité de transformation serait permise.

3.3.2 La carte des permanences.

La carte des permanences représente la synthèse de la recherche historico-iconographique à travers la reconstruction du processus de formation-mutation historique du site conduite à différentes échelles, territoriale, urbaine et de l'édifice.

La carte est donc la représentation graphique de la structure de permanence⁸⁰, c'est-à-dire de l'ensemble des signes et traces historiques identifiés - au fil du

⁸⁰Voir la définition de la structure de permanence.

processus historique- et évalués selon une hiérarchie d'importance représentant et qualifiant leur degré de permanence, et leur valeur artistique et architectonique.

Intégrer la carte des permanences dans le domaine de la protection des sites et des monuments historiques peut être d'un intérêt double.

1°/ L'utilisation de la carte des permanences comme un instrument de connaissance et d'identification du patrimoine.

En effet, l'examen de la situation actuelle des sites historiques en Algérie a révélé qu'elle est loin d'être satisfaisante. Ceci est dû, d'un côté, à l'insuffisance de la réglementation de sauvegarde actuellement en vigueur et les nombreuses lacunes dont elle souffre notamment dans la prise en charge des sites historiques urbains qui, eux, se caractérisent par la situation complexe du fait qu'ils se trouvent dans des centres urbains dont l'activité est la plus intense, nécessitant donc une réglementation spéciale et flexible. Et de l'autre côté, à l'importance du patrimoine Algérien en sites historiques urbains qui, comparée aux potentialités et aux moyens matériels et humains de la tutelle chargée de la protection, en l'occurrence l'Agence nationale d'archéologie et sites et monuments historiques, reste insuffisante, et dont l'action - dans la plupart du temps - reste localisée sur les objets ponctuels (monuments isolés, sites archéologiques, ruines, ...etc). A tout ceci s'ajoute la centralité de la procédure de décision de classement et le temps important qu'elle nécessite, contribuant ainsi à l'aggravation de la situation .

A partir de ces remarques apparaît l'opportunité et l'utilité de la carte des permanences en tant qu'outil de connaissance avec les nombreux avantages qu'elle présente, et qui sont les suivants :

-Elle permet de généraliser les investigations sur les centres historiques urbains ou à l'échelle du territoire. Ce qui permet de dépasser la vision ponctuelle du patrimoine, d'approfondir et rendre plus précis le niveau de connaissance du patrimoine réellement existant. Par exemple, découvrir certains groupements d'architectures mineures, d'une valeur historique ou typologique noyées dans les îlots modernes ou certaines portions d'enceintes historiques ensevelies au milieu des

pâtés de maisons, que seulement la recherche historico-iconographique permet de révéler et de faire ressortir. Et à partir de là, d'autres études de détails peuvent être engagées selon les priorités et les objectifs visés.

La facilité d'élaboration ne nécessite pas un grand nombre de moyens matériels et humains, car c'est un travail essentiellement de recherche historique et iconographique (plan, carte, cadastres ...), et quelques enquêtes sur le terrain que le personnel habituel d'une circonscription locale (architecte, historien, technicien...) peut réaliser dans un temps relativement court, moins que ce que nécessite l'élaboration habituelle d'un P.D.A.U ou d'un P.O.S.

- Elle permet de créer une certaine décentralisation au niveau des initiatives de prise en charge ou dans les actions d'intervention de la tutelle, vers les circonscriptions locales qui se verront ainsi réactivées et redynamisées.

2/ le second intérêt est l'utilisation de la carte des permanences comme instrument de gestion :

En effet, sur la base de la carte des permanences, plusieurs actions de détails peuvent être envisagées et engagées, telles que la préparation de dossiers pour la procédure de classement ou pour l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des sites et monuments, ou l'intervention à une fin de restauration.

En outre, son principal apport reste celui de doter les instances locales de protection d'un outil opérationnel, leur permettant une connaissance assez précise de leur patrimoine à différentes échelles. De façon qu'elles soient en mesure d'intervenir efficacement dans les discussions lors de l'élaboration des plans d'urbanisme, le P.D.A.U et le P.O.S, et ainsi de dépasser leur rôle actuel d'un simple intervenant sans aucun pouvoir, à titre souvent consultatif, et dont l'intérêt ne dépasse pas les limites internes du monument classé.⁸¹

⁸¹Voir A.Khelifa, " préface du recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques " publié par l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques 1990.

3.3.3. La structure de conformation

La structure de conformation est définie comme étant l'ensemble des structures géométriques organisatrices de la forme de la ville et qui coordonne ses parties. Elle représente le résultat du processus d'accumulation des tracés régulateurs d'implantation urbaine, ou qui ont sous-tendus les différentes logiques formelles des interventions projectuelles en rapport avec les différents courants historiques et idéologiques qui se sont succédés au fil de l'histoire urbaine⁸².

Donc, il s'agit d'une interprétation à caractère synchronique (qui peut être aussi diachronique) des différents tracés géométriques, ordonnateurs de la forme urbaine, qui ont été à la base de son agencement formel: soit au niveau de la mise en forme architecturale, en plan ou en élévation - axes de bâtiment, proportions, alignements de façades - soit dérivant de la logique de composition tridimensionnelle des espaces urbains ou sous-jacente aux formes d'occupations au sol: trame d'implantation, axes géométriques, directions préférentielles qui se sont consolidées, système d'axes de places etc..., axes d'orientations considérés par rapport à leur motivations symboliques, idéologiques, etc...

Une fois individués, l'ensemble de ces tracés géométriques pourra être traduit en graphique, en plan et en élévation, exprimant les différents principes et matrices géométriques sous-jacents à la morphologie de la ville.

3.3.3.1. L'intérêt de la structure de conformation

Par la lecture synchronique et diachronique et d'identification de la structure de conformation du lieu, c'est une interprétation essentiellement structurelle et formelle de la ville et de son armature géométrique qui est recherchée. On cherche

⁸²Dans l'histoire de la ville, plusieurs périodes se distinguent par le caractère géométrique de leurs réalisations urbaines. L'utilisation de la géométrie euclidienne comme structure à la base du processus de composition était en fait due à des motivations de divers natures : d'ordre théorique, idéologiques, symbolique et religieux, l'échiquier de la ville romaine et ses orientations cosmiques, la symétrie des systèmes d'axes, les proportions de la ville renaissance et baroque et leur référence à l'idéologie humaniste et aux modèles classiques. Les villes du 18, 19 siècles et la nationalité de leur plans orthogonaux. Cependant et cela mérite d'être mentionner, que ces étapes historiques coïncident dans la plupart du temps avec les périodes où la ville avait atteint ses grands moments de cohérence de beauté et de perfection.

aussi à saisir à travers la connaissance de sa logique interne, ses valeurs et les divers niveaux de signification auxquels elles renvoient.

De là, l'identification de ces structures permet leur réinterprétation et leur intégration dans le nouveau projet, assurant ainsi une insertion en parfaite continuité avec la logique structurelle de l'existant.

3.3.4. La structure des espaces publico-collectifs

La structure "publico - collectif» est définie comme étant l'ensemble des espaces et lieux de manifestation des activités publiques, support pour les diverses circonstances de la vie civique (urbaine).

De même que pour la structure de conformation, l'interprétation de la structure du collectif est à caractère synchronique⁸³. Elle consiste donc en l'identification du système des lieux à usage publico-collectif, de ses différents composants, et de l'ensemble des relations qui les relient et les organisent, et à les hiérarchiser en fonction de :

- leur typologie (voie, rue, places, jardins, galeries,...)
- leur émergence architecturale ou fonctionnelle : regroupement d'édifices publics et de services constituant les foyers de la vie urbaine.
- leurs statuts et niveau d'importance (local, global, primaire, secondaire,...)

Par ailleurs, la clarté et la lisibilité de ces espaces publics, leurs qualités fonctionnelles, dépendent étroitement de la nature de leur configuration morphologique, qui contribue de manière déterminante à la consécration de leur fonctionnement⁸⁴.

La réunification et l'intégration de l'ensemble de ces trois structures de permanence, de conformation et du collectif, composent et forment la structure de l'urbain.

Même si chaque structure apparaît comme autonome, en tant que lecture interprétative d'un aspect spécifique de la ville, néanmoins, la superposition et

⁸³V.Spigai, " Rapport entre ancien et nouveau dans le projet urbain, op cit.

⁸⁴ Voir à ce sujet V.Spigai, " Le plan et la recomposition de la ville existante", in le plan et l'architecture de la ville», op cit, p 82.

l'interconnexion de ces trois niveaux de lecture contribuent essentiellement à la formation des caractères de l'urbain.

A partir de là, on considère que toute intervention qui se veut urbaine, prônant la continuité historique et l'intégration morphologique, doit nécessairement assumer et se confronter avec ses trois niveaux de structures de l'urbain.

3.4. Hypothèse pour un nouvel instrument normatif de contrôle morphologique

C'est sur la base du discours théorique développé dans les pages précédentes qu'on présente notre hypothèse pour un nouvel instrument normatif de contrôle morphologique. Toutefois, il est important de préciser que notre contribution s'inscrit dans une hypothèse générale pour la formulation d'un ensemble d'instruments nouveaux de différents niveaux (planification urbaine et d'exécution), dotés d'une cohérence et d'une pertinence certaines et couvrant un large éventail de problèmes des villes en général et des sites historiques en particulier ⁸⁵.

Cependant, pour nous, il s'agit d'une action limitée à la proposition d'un instrument normatif qui se rattache à notre thème de recherche (la recomposition de la ville historique) et qui correspondra à la hiérarchie des instruments d'urbanisme en vigueur en Algérie, au niveau d'action du P.O.S., et ce dans le but de contribuer favorablement à sa définition dans l'objectif d'une meilleure maîtrise des problèmes de la production et de la gestion de notre cadre bâti dans les sites historiques.

L'élaboration de l'instrument normatif de contrôle morphologique se divise en deux étapes principales :

3.4.1. 1ère étape : L'élaboration du plan conservation/conformation/existant (pcc)

En cette première étape, le travail consiste à la détermination de l'ensemble des structures qui forment les caractères de l'urbain, de l'aire,

⁸⁵ Ibidem p 302.

objet de l'étude. L'identification des caractères de l'urbain passe par une lecture analytique et d'interprétation du processus formation/mutation de l'ensemble de la structure urbaine. Cette lecture doit essentiellement aboutir à :

- individuation de la structure de permanence: représentée par l'ensemble des signes et traces matériels représentant une valeur historique ou culturelle certaine et constituant des pivots déterminants à l'intérieur de la dynamique urbaine, ainsi que des faits urbains singuliers, ou certains éléments bâtis, typologiquement classés ou dotés d'une valeur culturelle ou artistique.

- individuation de la structure de conformation : représentée par l'ensemble des tracés géométriques sous-jacents constituant la structure logique et portante de la forme urbaine établie diachroniquement à l'échelle de l'édifice et de la ville en plan et en élévation.

- individuation de la structure du collectif : représentée par l'ensemble des espaces et lieux à usage publico-collectif et le système de relations qui les organisent.

La conjugaison de l'ensemble de ces trois structures permet l'élaboration du plan de conservation/conformation de l'existant.

3.4.1.1. Le contenu du plan conservation/conformation de l'existant

Le plan de conservation/conformation de l'existant doit donc contenir :

- l'ensemble des traces de permanences (structurels) - patrimoine historique culturel à sauvegarder - se constituant comme contrainte de conservation, détaillé et traduit en graphique évaluant et exprimant ses degrés de permanence.

- l'ensemble des tracés de conformation historique de l'aire.

- les indications sur l'espace publico-collectif.

La deuxième étape consiste en l'élaboration du plan normatif de contrôle morphologique sur la base d'un programme fonctionnel prévu pour la zone ou affecté à elle.

3.4.2. Le plan fonctionnel

Analogue au plan zoning traditionnel, le "plan fonctionnel" représente un plan programme, où doit figurer l'ensemble des choix, options et orientations du développement futur pour la zone, conformément aux indications et recommandations prévues dans le plan du niveau général (en l'occurrence en Algérie - le P.D.A.U.).

3.4.2.1. Contenu du plan fonctionnel

- Indiquer et localiser les infrastructures, la hiérarchie des systèmes de voies de circulation sans dessiner le tracé.
- Indiquer et localiser les espaces publico-collectifs et leur hiérarchie.
- Localiser la hiérarchie des pôles fonctionnels et les zones des grands équipements.
- Déterminer la destination générale des sols, sans indiquer ou préciser les caractéristiques typologiques ou morphologiques des activités prévues.

3.4.3. Le plan normatif ou plan de composition urbaine

C'est un plan de contrôle morphologique "synthèse", où se trouve réuni l'ensemble des contraintes de conservation/conformation de l'existant, avec les directives du plan fonctionnel, ainsi que la nouvelle structure fixant et régularisant l'implantation et la transformation future de la forme urbaine et de ses espaces publico-collectifs.

Il s'agit donc d'une nouvelle structure formée de l'ensemble des tracés qui se dégagent comme constants et communs entre les diverses expérimentations projectuelles dans leur confrontation (rapport dialectique) avec les structures de l'urbain du lieu. " *C'est le système d'interconnexion que le projet préfigure*

entre les structures de permanence, de conformation et du collectif, communes à un groupe homogène déterminé d'expérimentations de projet.⁸⁶

3.4.3.1. Le contenu du plan normatif

Il doit :

- confirmer et sauvegarder les caractères de l'urbain de l'existant.
- prescrire la coïncidence entre les lieux portant les structures de conservation conformation, et l'enchaînement des lieux collectifs tels qu'ils sont prévus par le programme fonctionnel d'intervention.
- définir l'ensemble des systèmes normatifs d'implantation qui se représentent comme invariants et indispensables pour le contrôle de la qualité de la forme urbaine, toujours en rapport de continuité avec les structures de l'urbain de l'existant.
- fixer, dans le contenu et dans la forme, les nœuds et les directions qui supportent les structures d'implantation, en permettant cependant une grande flexibilité dans le choix typologique et architectonique à l'échelle du bâti⁸⁷.

⁸⁶ Ibidem.

⁸⁷ Ibidem.

4. Expérimentations projectuelles.

Ce chapitre présente quelques expériences projectuelles menées selon cette approche conduite par le prof Vittorio Spigai, par l'auteur, ainsi que quelques projetde fin d'étude menés en master 02 patrimoine.

Projet : 01 recomposition et complétion de la banlieue nord-est (quartier d'Araceli).Vicenza (Italie).

Riccardo Bossa, Gherardo Ghirardiui, Sei/la Zaltron, tesi di laurea, rel. V. Spigai.

Le projet intéresse une vaste zone périphérie caractérisée par une moyenne et base densité, située dans la première ceinture périphérique de la ville de Vicence, le long de l'ancienne route qui relie historiquement la ville à la campagne vers Bassano et les premières ramifications vallonnées. Une périphérie formée autour des années cinquantes qui se consolide encore lentement dans une imbrication d'interventions qui forment une image d'ensemble extrêmement contradictoire, décomposée et dépourvue d'identité urbaine.

L'objectif de la recherche projectuelle n'est pas seulement d'apporter une réponse crédible en termes fonctionnels, volumétriques et de fiabilité à la recomposition architecturale-urbanistique du quartier, mais d'identifier également à partir de l'analyse du site, une structure de système urbain capable de répondre en termes de localisations fonctionnelles et morphologique du Plan.

Les différentes propositions de projet élaborées tendent à converger vers un système de nœuds de contenus fonctionnels, symboliques et représentatifs de la vie de quartier reliés entre eux par une structure morphologique (de relations physique et visuelles). La structure devient la nouvelle colonne vertébrale qui rétablit les relations hiérarchiques entre les différentes parties du quartier et le tissu social. Les nœuds de la structure de la ré-urbanisation de ce quartier de périphérie consolidée, réintègrent en partie des éléments préexistants (l'Antique usinedu Palais Scroffa ; une petite villa attribuée à Bertolli Scamozzi ; le cimetière monumental de Malacarne).

Comme on peut le voir, les trois solutions de conception présentées permet de montrer une variété de solutions de transformation dans le respect dans le respect des éléments préexistants et aux éléments de permanence.



Fig.31 : Vicenza, l'aire du projet dans le contexte de la ville et de la viabilité principale.srV.Spigai, l'architettura della non citta, p.190.

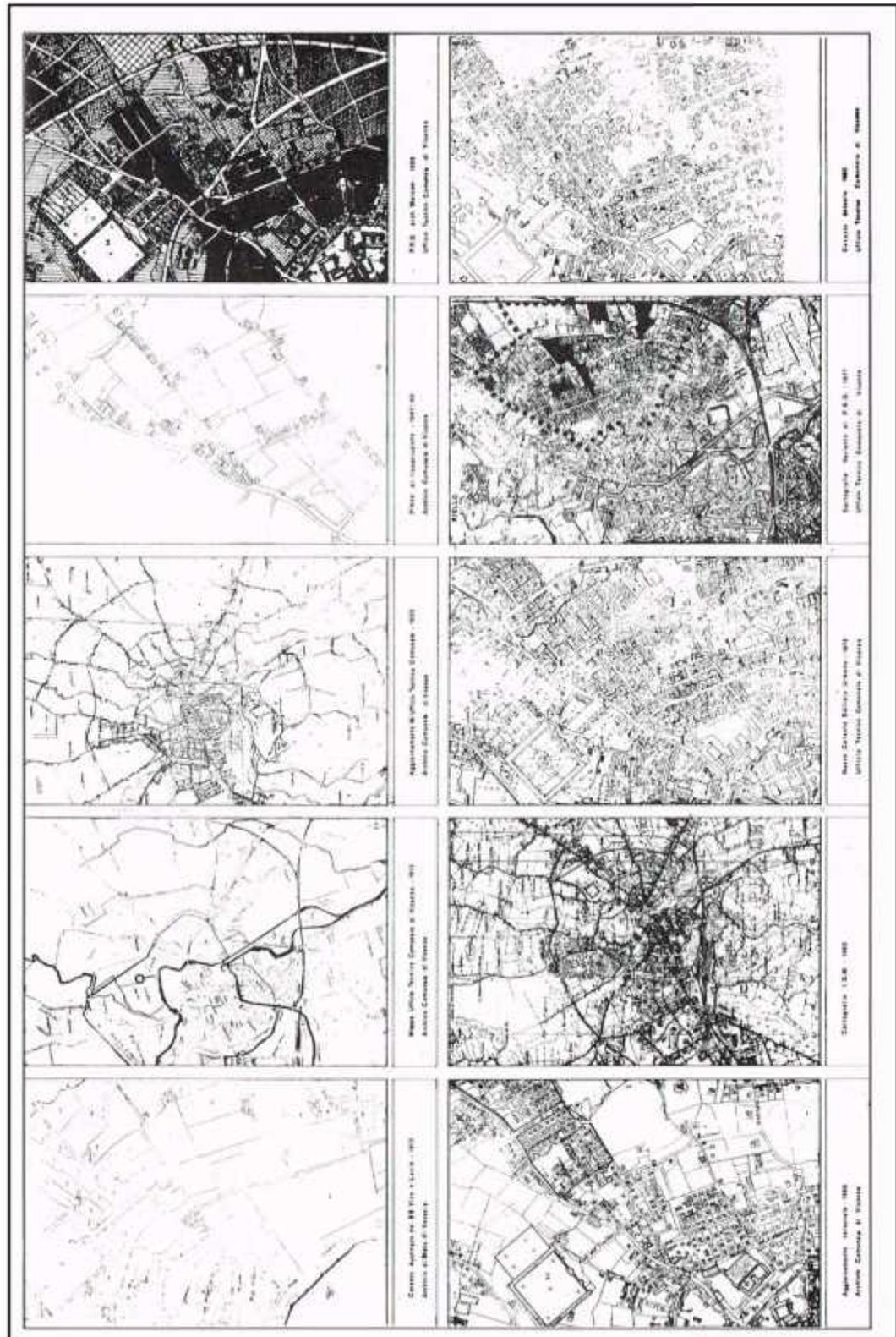


Fig.32 :Vicenza : Quartier ARACELI. Analyse des transformations historiques de 1830-1982 à partir de la confrontation du plan de reconstruction (1949), du PRG (Marconi 1956) et les variantes successives. Sr.V.Spigai, l'architettura della non città, p.191.



Fig. 33 : Vicenza Nord : synthèse des transformations historiques (structure des permanences), et le système ordonnateur géométrique-formel (structure de conformation) identifiés à l'échelle du territoire. Sr.V.Spigai, *l'architettura della non citta*, p.192.

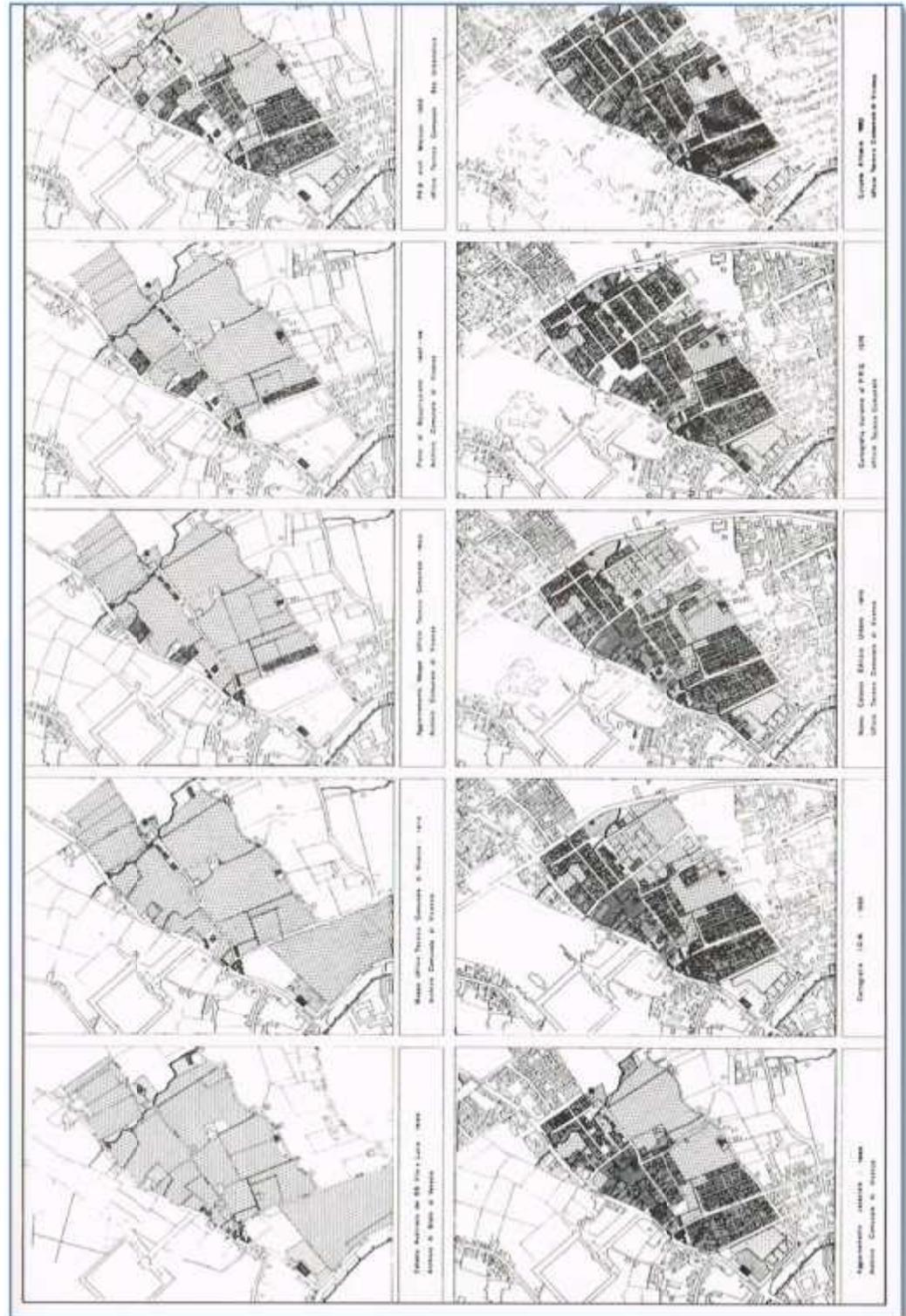


Fig. 34: Vicenza : Quartier ARACELI. Analyse des transformations historiques (1830-1982).Sr.V.Spigai, l'architettura della non città, p.193.

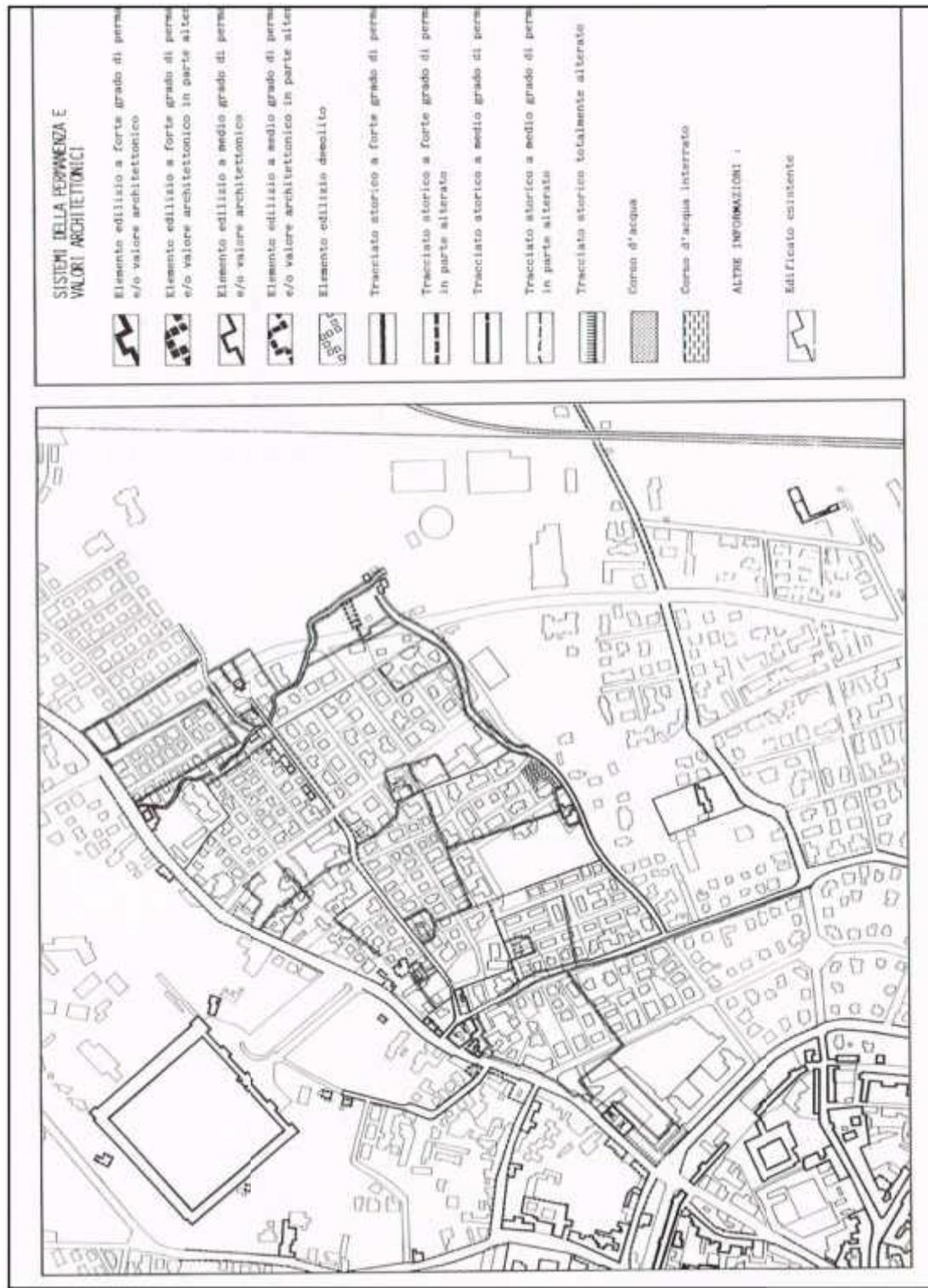


Fig.35 : Vicenza, Quartier ARACELI: carte des permanences.Elle résume les transformations historiques de l'aire , acquise à travers l'analyse comparative des fonds historiques et iconographiques (cadastres et plans) avec vérifications sur terrain.Sr.V.Spigai, l'architettura della non città, p.194.

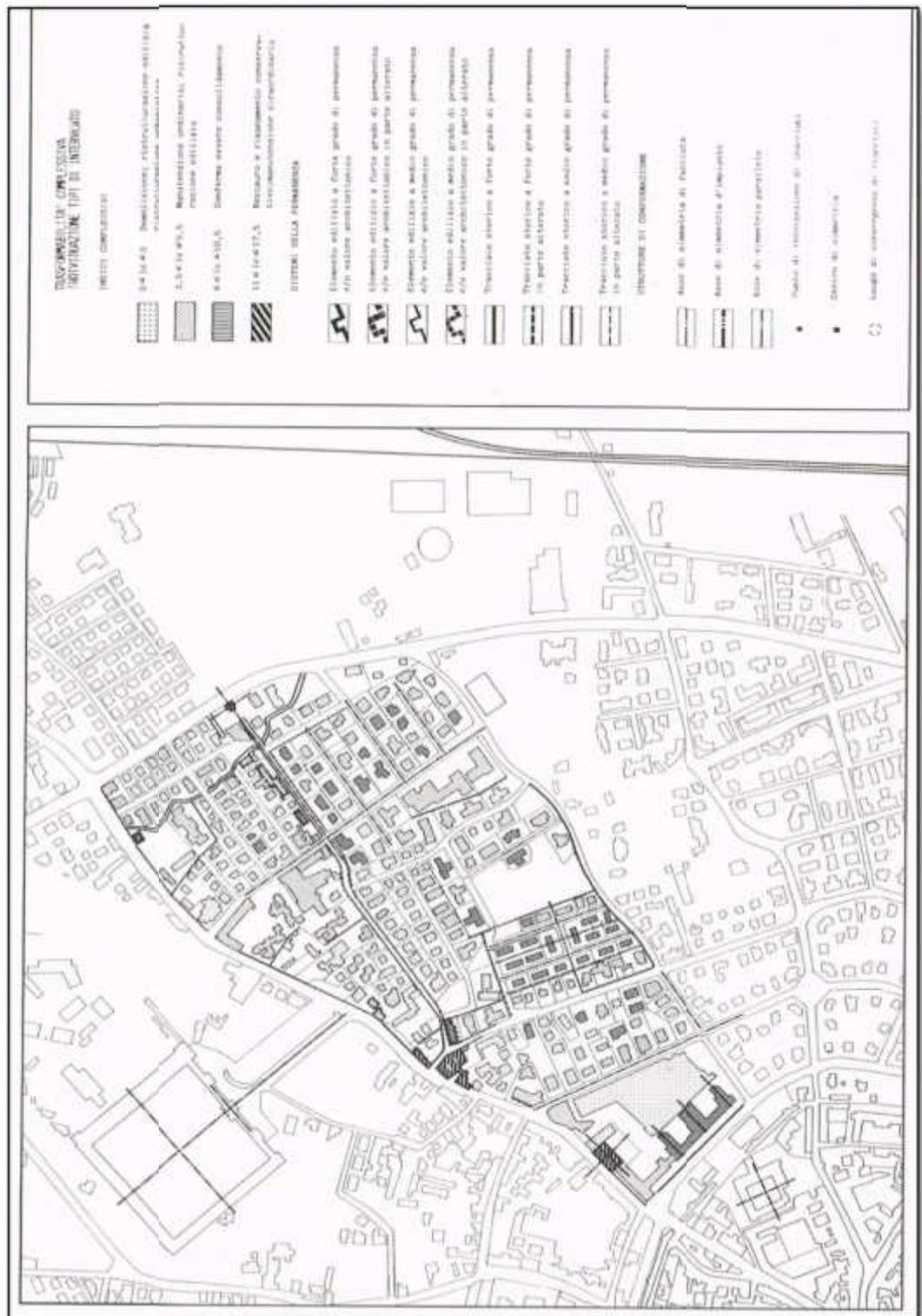


Fig.36. : Vicenza, Quartier ARACELI: synthèse des potentialités de transformation de l'aire du projet évaluée par rapport aux valeurs des permanences, au système de conformation géométriques des traces et des édifices, et des possibilités techniques et économiques. Sr.V.Spigai, l'architettura della non città, p.195.

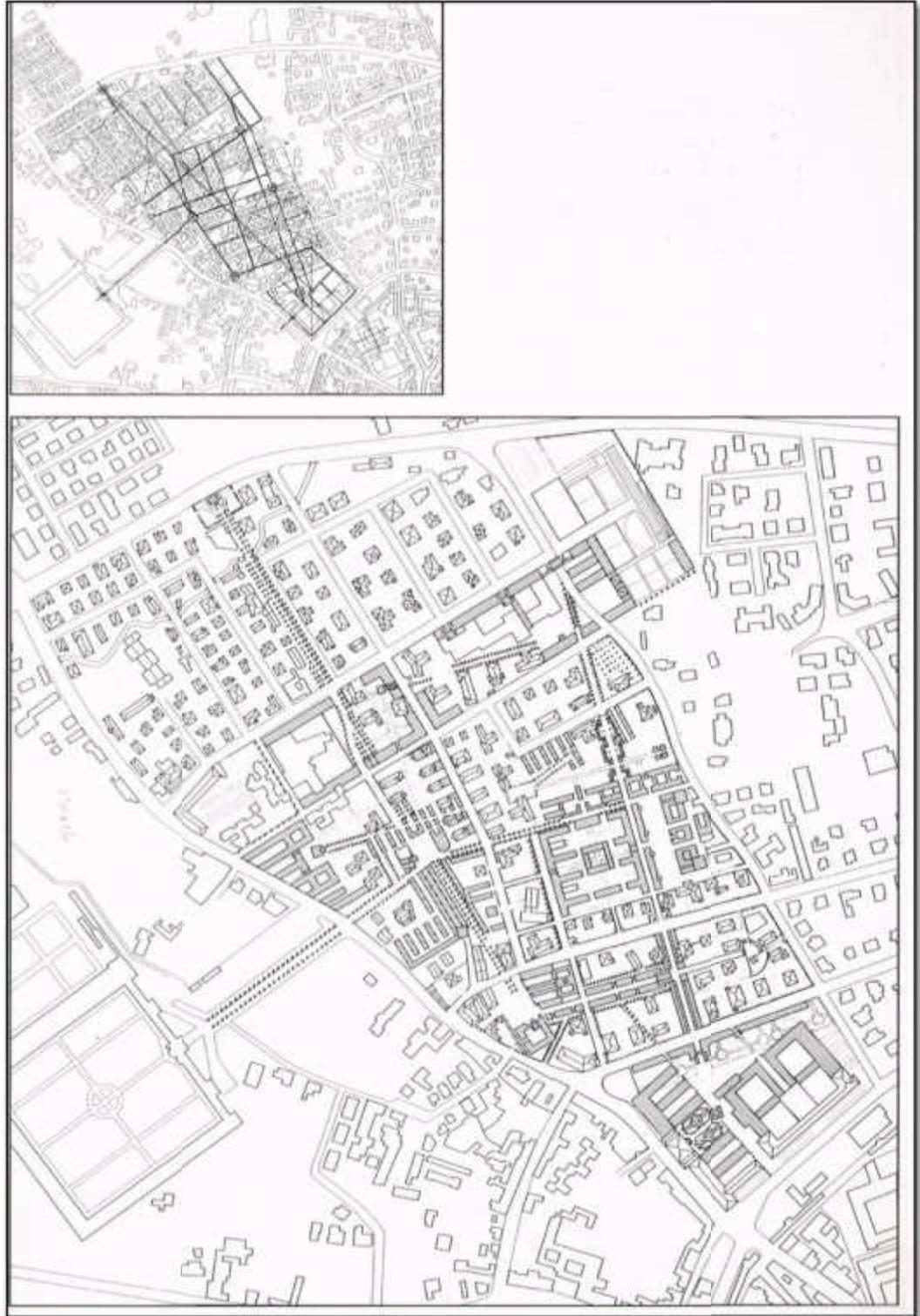


Fig. 37: Vicenza, Quartier ARACELI: Explorations projectuelles pour la recomposition morphologique et fonctionnelle de l'aire du projet. Sr.V.Spigai, *l'architettura della non citta*, p.197.

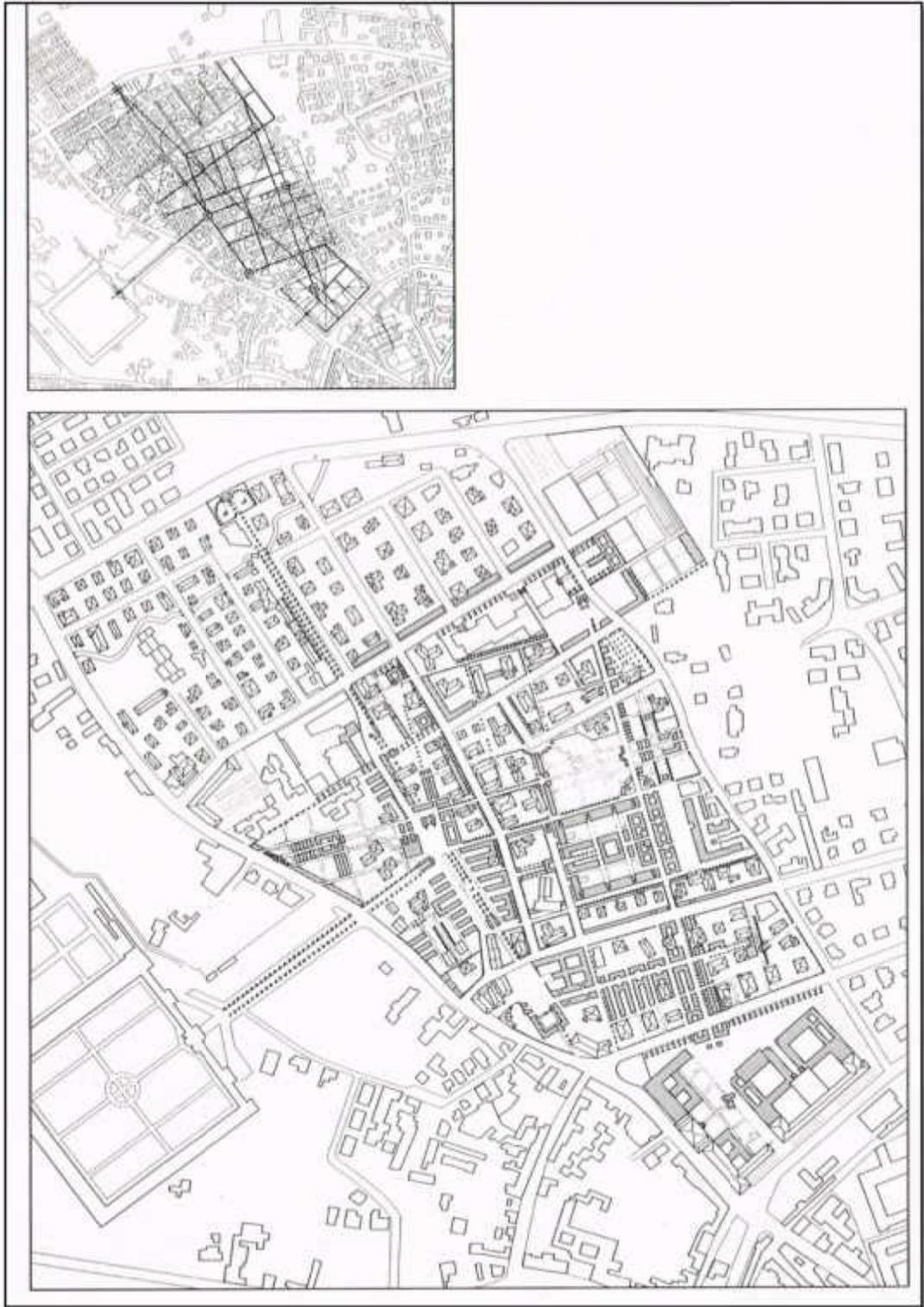


Fig.38 : Vicenza, Quartier ARACELI: Explorations projectuelles pour la recomposition morphologique et fonctionnelle de l'aire du projet (2eme Hypothèse). Les solutions projectuelles montrent la possibilité de varier du contenu fonctionnel en matière de (parcours secondaires, surface bâtie, espaces vert, espaces publics créés).Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta, p.198.

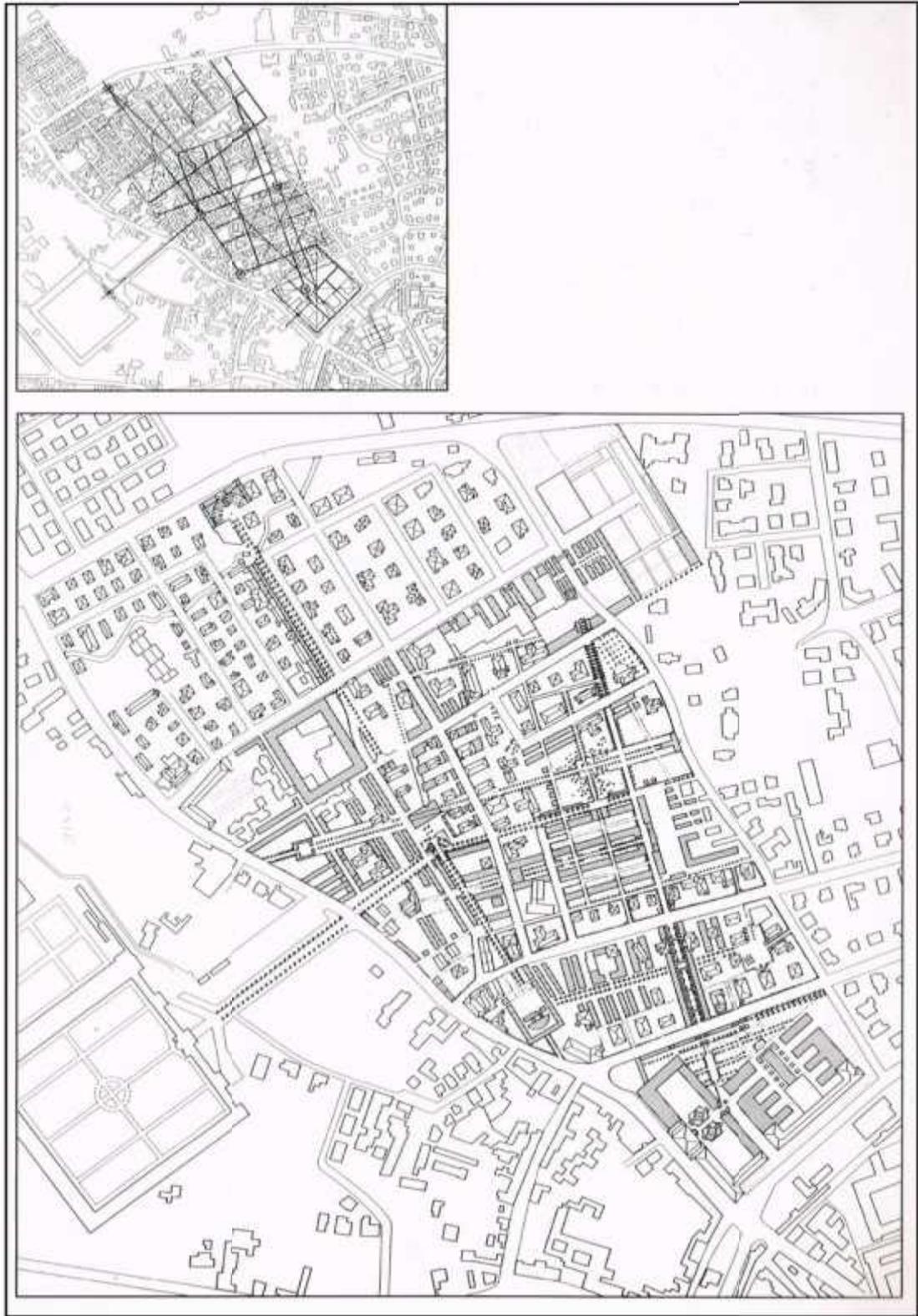


Fig. 39: Vicenza, Quartier ARACELI: Explorations projectuelles pour la recomposition morphologique et fonctionnelle de l'aire du projet (3eme Hypothèse). Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta, p.199.

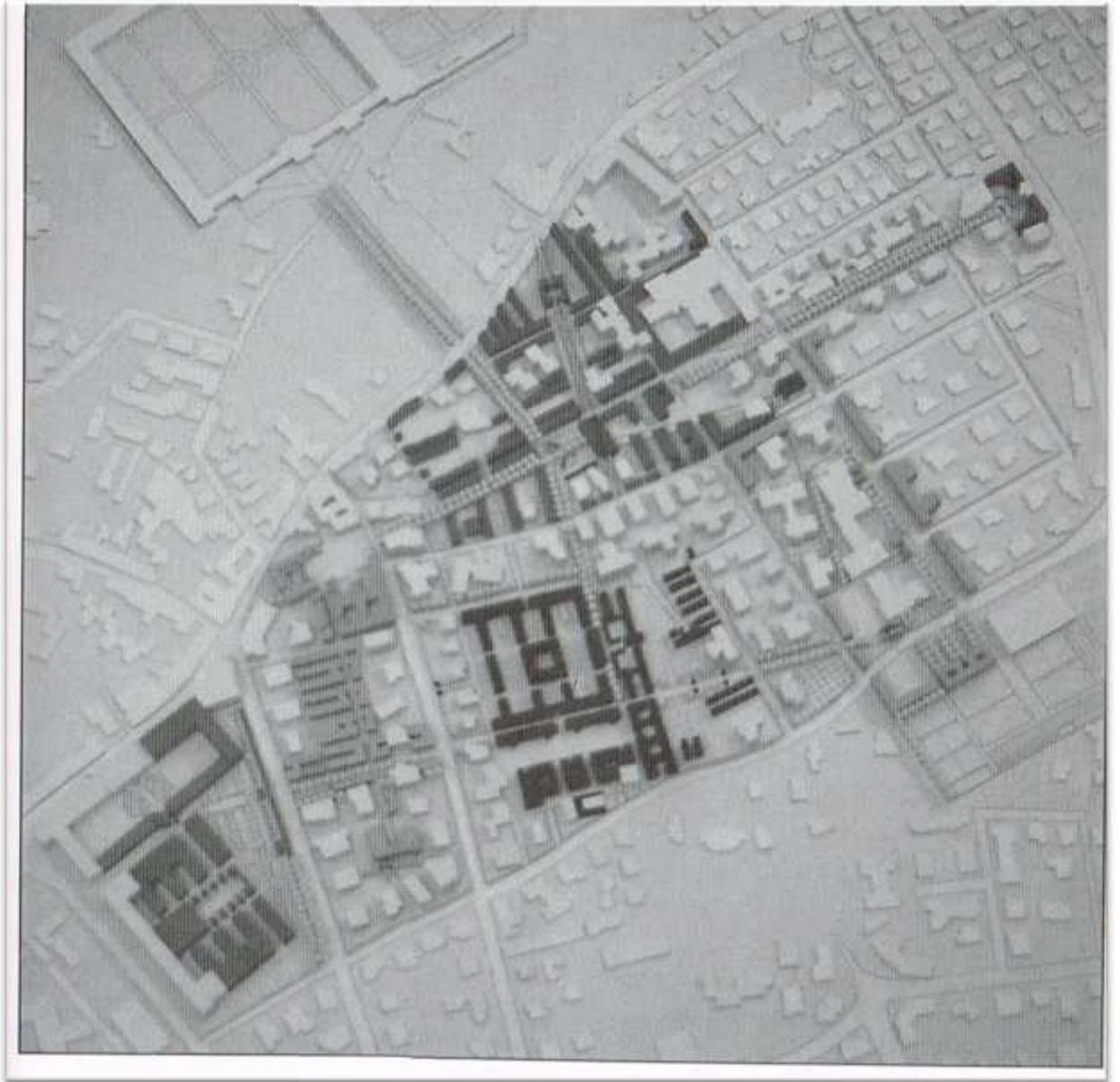
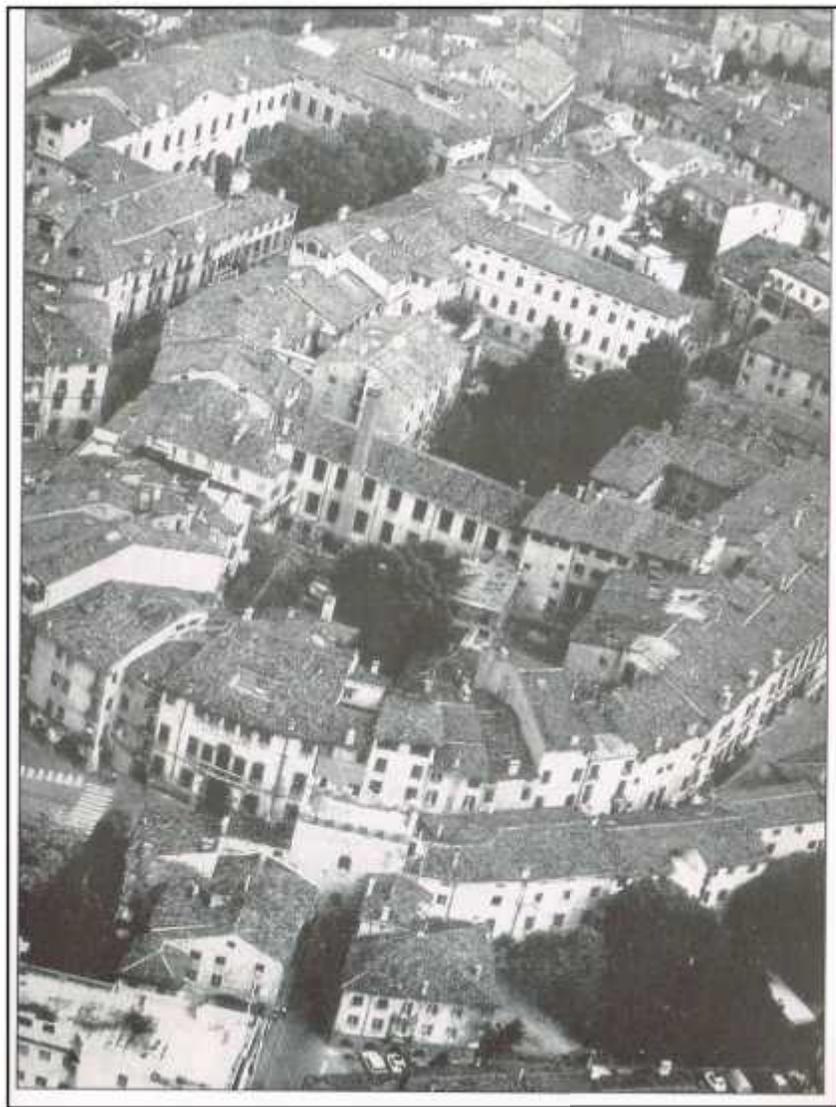


Fig.41 : Vicenza, Quartier ARACELI :Vue de la maquette qui représente une synthèse des trois hypothèses de projet pour la zone.Sr.V.Spigai, *l'architettura della non citta*, p.201.

Projet 02 : Plan de sauvegarde avec projet d'aménagement de l'îlot du théâtre romain Berga Vicenza (Italie).

Vittorio Spigai (coordinateur), Giuseppe Ceretta, Antonio Saudri; Riccardo Bassa, Carlo Stevani; et Aii.

Fig .42: Vicenza ,Ilot romano Berga :Vue générale



L'îlot de Berga, située dans le Sud-est du centre antique de Vicenza, témoigne d'un extraordinaire processus de stratification architecturale qui s'est déroulé sur près de vingt siècles à partir de la puissante préexistence monumentale romaine. La richesse et l'intégrité relative des différentes superpositions, la qualité des artefacts de la Renaissance et du baroque et du XIXe siècle qui se chevauchent sur les sites archéologiques, font de la Berga isolée un thème de grand intérêt qui dépasse certainement les limites de la ville et du contexte régional.

Le projet de la zone de Berga s'est donc donné pour objectif premier d'ouvrir ce document exceptionnel à la connaissance et à l'utilisation collectives, de rendre publique l'évolution de son exploration scientifique, pour permettre à la ville (à ses visiteurs) l'accès désormais fermé du labyrinthe interne suggestif et presque inconnu de l'îlot.

A partir de ces objectifs, la récupération du bloc peut s'articuler selon trois étapes de mise en œuvre parallèles et intégrées :

- Développement des recherches archéologiques sur le Théâtre, dont les structures en maçonnerie sont encore largement incorporées dans les sous-sols. Mise en place progressive, les travaux nécessaires à la protection des trouvailles réalisées, d'un "chantier ouvert", destiné à la ville de Vicenza et à ses visiteurs, de façon qu'il soit un lieu d'exposition et de débat.

- création d'un centre multifonctionnel permanent (musée-théâtre archéologique), visant à diffuser les témoignages sur la région, à l'exposition de matériaux issus de la recherche archéologique menées dans la zone, et à l'organisation d'événements et de spectacles (théâtre, musique, expositions d'art)

Fig.43 :Vicenza, Ilot romano Berga : Vue aérienne –google Earth 2022.



Fig.44 : Vicenza, Ilot romano Berga : Vue de l'îlot coté Sud. Sr google Earth. 2022

Ces objectifs e connaissance et de valorisation, mais surtout d'ouverture à la valorisation collective du patrimoine archéologique et architectural du théâtre de Berga, se projettent sur trois étapes :

- Un plan cadre d'urbanisme (voir fig. 44) ;
- Un guide-projet pour l'aménagement intérieur de l'îlot (Fig., 45) ;
- le plan de sauvegarde (recupero) (un extrait des analyses est reproduit dans le fig.46).

Le Plan cadre urbain de la zone de Berga dans le contexte historique

Il s'agit d'un plan de référence au niveau urbain qui prévoit un chemin piétonnier privilégié entre la gare et la Piazza Matteotti. L'itinéraire traverse la région de Berga en la reliant à les places de la Vicence romaine et avec les rues principales et les places monumentales de la ville

Le Projet-guide pour l'aménagement intérieur du de l'îlot

Le projet prévoit un parcours traversant sud-nord qui est construit à travers construit à travers une série d'aménagements au sol. Le tracé du chemin croise avec les passages étroits et les séquences de cloisons des cours intérieures à partir de l'auditorium du théâtre qui est ensuite repropulé comme centre de contenu fonctionnel et symbolique, et en même temps formel, du disposition interne. Le mobilier, dans les parties où se trouvent les découvertes archéologiques, sera réalisé avec des matériaux légers et réversibles, avec des passerelles en bois ou en métal non oxydable.

Le projet prévoit également, comme point d'intérêt pour l'itinéraire, un centre permanent d'exposition et de diffusion de la recherche dans la région. Le Centre pourrait être construit dans le bâtiment de l'ancienne filature (corps transversal du bâtiment, au milieu de la cour intérieure) dans lequel, partant des fondations imposantes et remontant jusqu'au troisième étage dans les murs d'enceinte, le puissant les murs émergent avec force évidences, formaient l'appareil scénique du théâtre romain. Là aussi on retrouve une nouvelle fonction design qui épouse un élément significatif des vestiges du lieu, actuellement totalement caché.

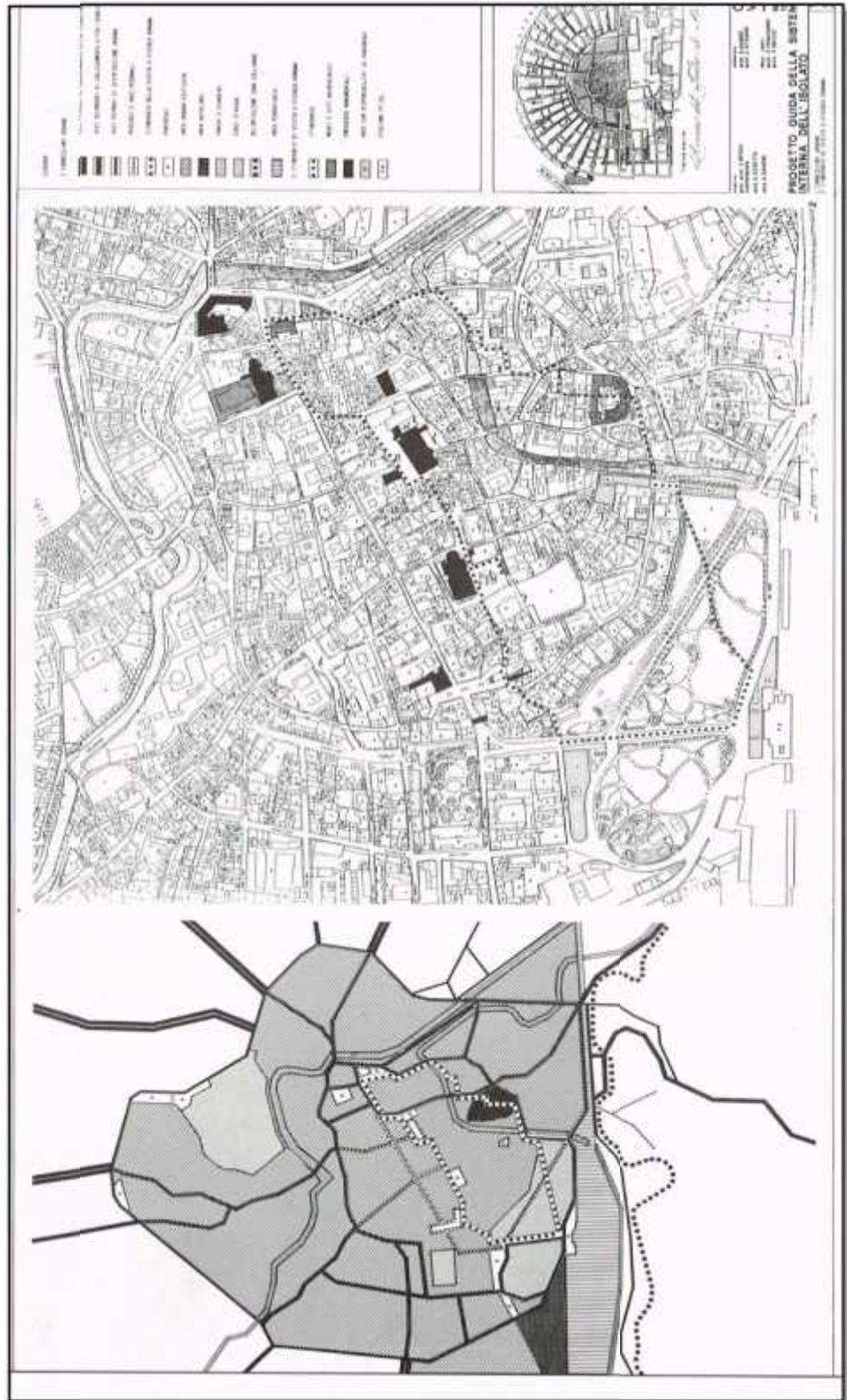


Fig.45 : **Ilot romano Berga (Vicenza)** : Etude préliminaire pour le plan de sauvegarde. Plan de gestion urbaine et hypothèse pour la création d'un parcours de Vicenza romaine (l'Ilot Berga est représenté en noir).Sr.V.Spigai, *l'architettura della non citta*, p.252

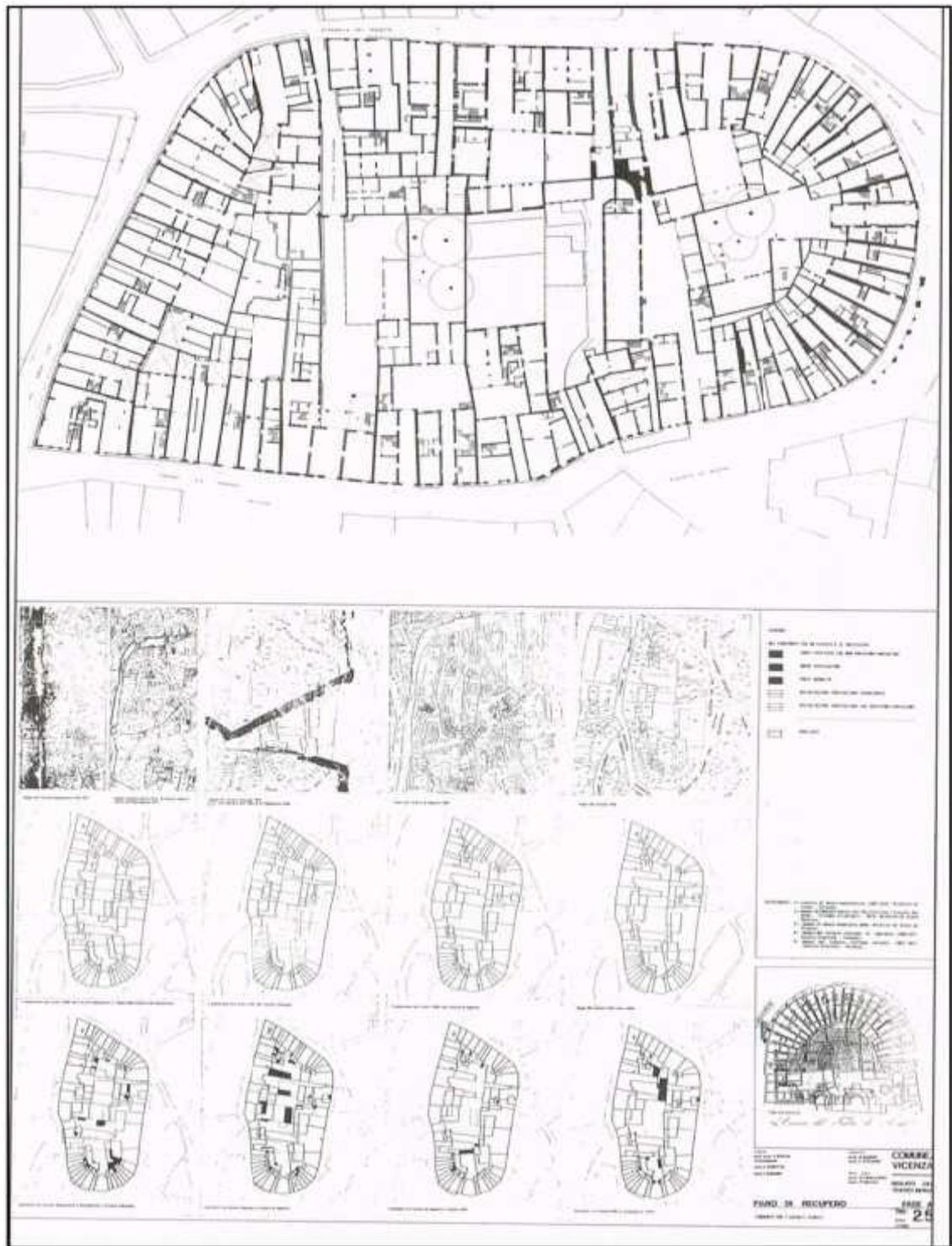


Fig.46 : **Ilot romano Berga (Vicenza)**: Etude préliminaire pour le plan de sauvegarde.Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta, p.253.

En Haut : degrés de permanence des structures bâti (plan du rez de chaussée) ; degrés persistances, changement récents et éléments disparus.

En bas : séquences des transformations internes à partir du cadastre Napoléonien

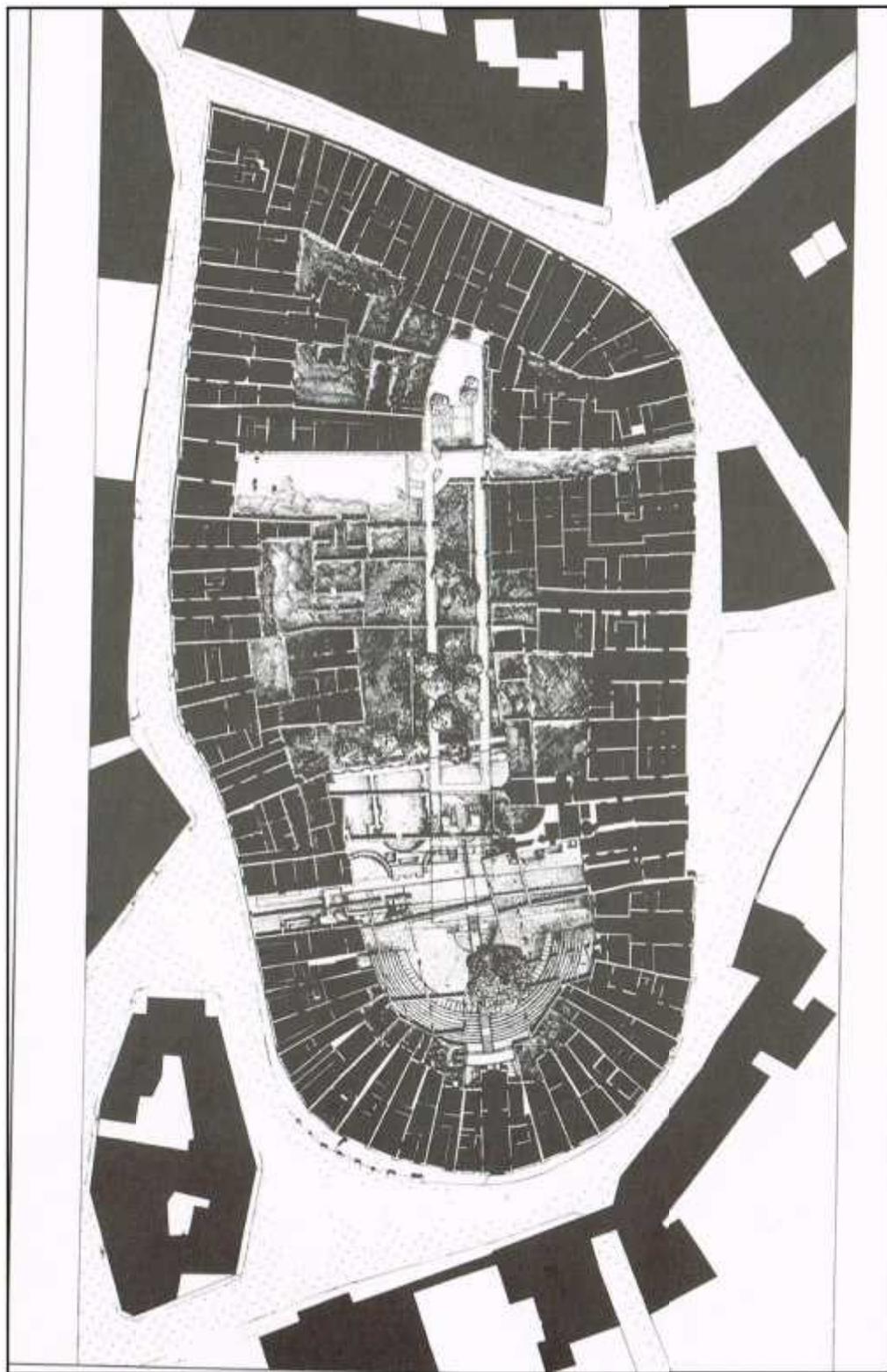


Fig. 47: **Ilot romano Berga (Vicenza)** : Projet –guide pour l’aménagement interne de l’ilot-au niveau du rez de chaussée et du niveau archéologique (suivant le relevé G.Milioranza).Sr.V.Spigai, l’architettura della non citta, p.254.

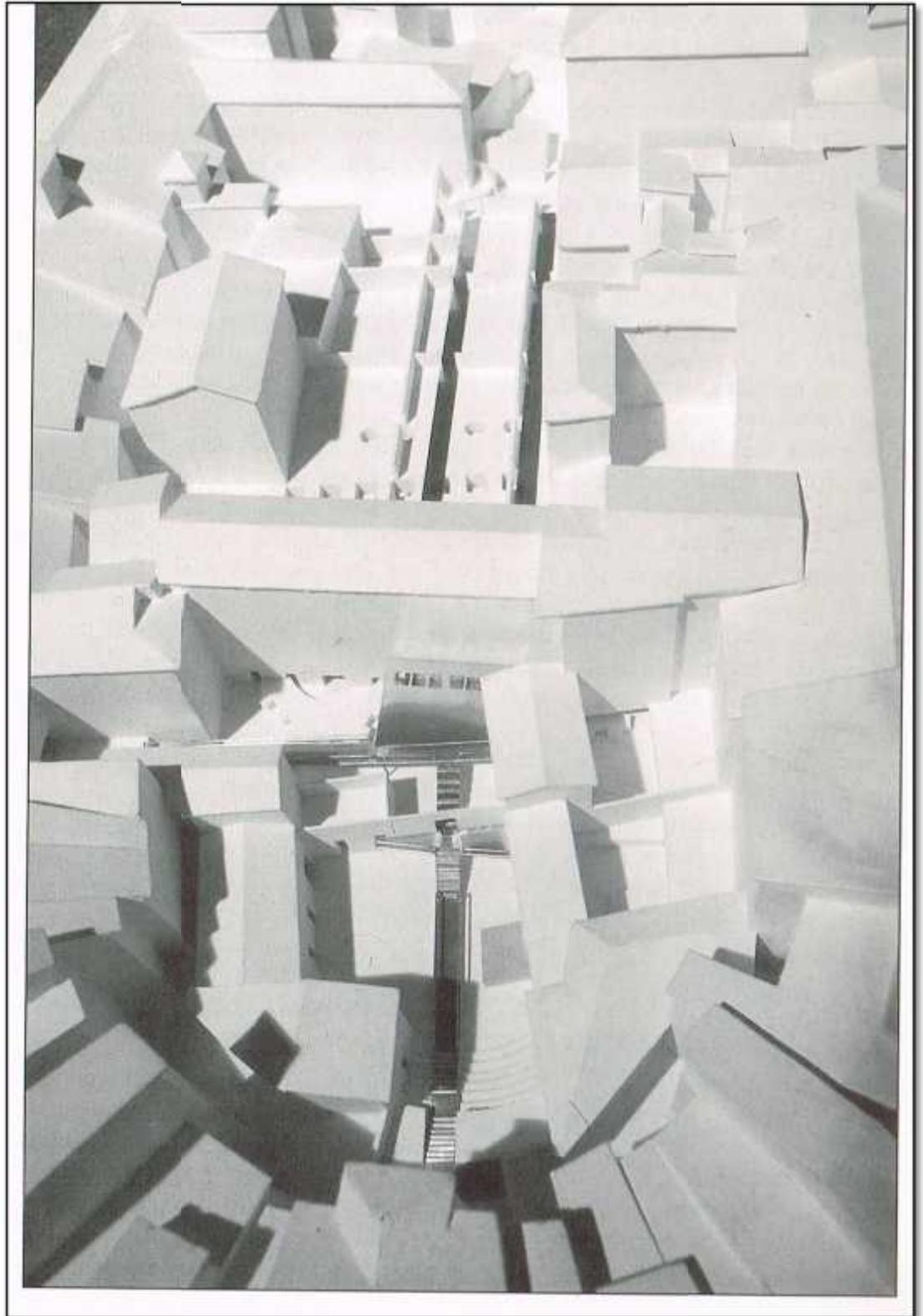


Fig. 48 : **Ilot romano Berga (Vicenza)** : Projet –guide pour l’aménagement interne de l’ilot.
Vue de la maquette d’études ; ech1/200.Sr.V.Spigai, *l’architettura della non citta*, p.255.

Projet 03 : Padova (Padoue). Projet pour le quartier de la station ferroviaire.(Italie).

Roberto Cavaliin, Pierviuorio Prevedello, Alberto Sabbadin, tesi di laurea, rel. V. Spigai.

Ces dernières années, en Italie, où l'on assiste à une remise en cause progressive des politiques de transport .Le quartier de la gare, à Padova, construit autour de 1842, tout en conservant ses anciennes structures, semble peu à peu retrouver ses valeurs de un pôle urbain. Preuve en est le transfert vers cette zone - désormais très centrale dans le grand processus d'expansion urbaine des trois dernières décennies -, des fonctions nodales du secteur tertiaire public et privé (le nouveau Tribunal, les nouveaux bureaux de gestion et les établissements de crédit) qui ont jusqu'à présent toujours été localisé dans le cœur de la ville.Dans ce contexte - pour des raisons d'espace réduit à une synthèse externe - le projet, également en référence aux prévisions de l'outil général d'urbanisme en vigueur dans la municipalité de Padoue, assume comme objectifs :

- la redéfinition morphologique du territoire, qui représente actuellement une sorte de poche vide au sein de la ville et présente de vastes espaces libres (à la transformabilité) ;
- le franchissement des barrières vers L'Arcella, le quartier au nord, de l'autre côté de la gare de triage, coupé de la ville ;
- la réorganisation du système de la gare avec l'inclusion de nouvelles fonctions de service et l'extension de la gare elle-même pour permettre un accès direct également depuis Arcella ;
- la construction de parkings couverts pour l'échangeur et pour toute la ville ;
- le redéveloppement des quartiers environnants, aux caractéristiques suburbaines marquées, qui représentent le produit de modèles d'urbanisme fondés sur le zonage et sur la typologie bâtie.

L'analyse de l'état actuel des choses a été menée selon les vérifications structurelles déjà décrites : valeurs de permanence et de qualité architecturale, structures de conformation et relation public-collectif. Ces trois premiers niveaux d'interprétation se superposaient à une appréciation du degré de transformabilité des différents bâtiments et voiries existants, fixée selon des paramètres relativement objectifs, quantifiés et en tout état de cause, cas démontrable avec clarté (au moins en ce qui concerne les jugements de valeur relative) des opportunités techniques, économiques et de gestion.

Les différentes solutions de projet envisagées fournissent des scénarios au sein desquels il est possible de construire des mosaïques-itinéraires, pour des extraits successifs d'interventions futures, préfigurant différents opérateurs publics et privés.

Le pont-gare, assimilé au modèle historique "pont-porte", dans la tradition italienne un lieu de pur transit, dans le projet devient également un lieu de repos et de services, avec l'apport d'équipements culturels, de gestion et commerciaux. Le rôle de ces derniers semble essentiel pour la crédibilité des grands processus de transformation envisagés - dans une plus ou moins grande mesure par les trois solutions de conception préfigurées - et pour le pouvoir régénérateur et de contrôle que ces activités peuvent exercer également en raison des processus lourds de dégénérescence sociale que la région présente actuellement.

Fig.49 : l'aire de la station ferroviaire de Padova : Etat des lieux en 1994. En arrière plan le quartier de L'Arcella que la large ceinture du chemin de fer coupe et marginalise de la ville. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.270



Fig.50 :La gare de triage et la zone contiguë étendue inutilisée ou précairement utilisée comme parkings. Au fond le grand bâtiment de la cour récemment achevée. .Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.270



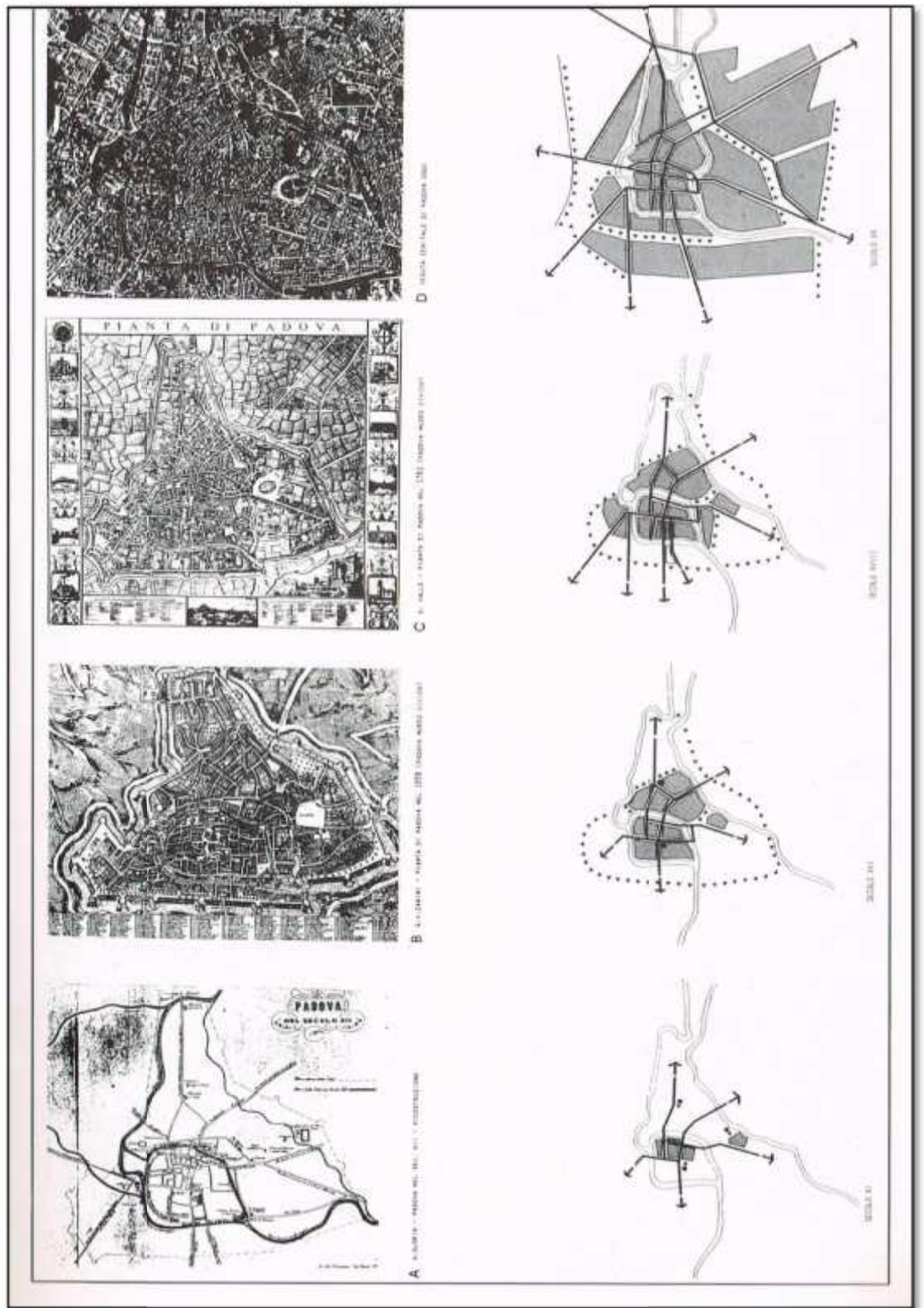


Fig.51 :Padova : Aire central. Synthèse du processus de transformation de l'aire urbaine de référence (1 lieme -20ieme siècles).. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta, p.271.

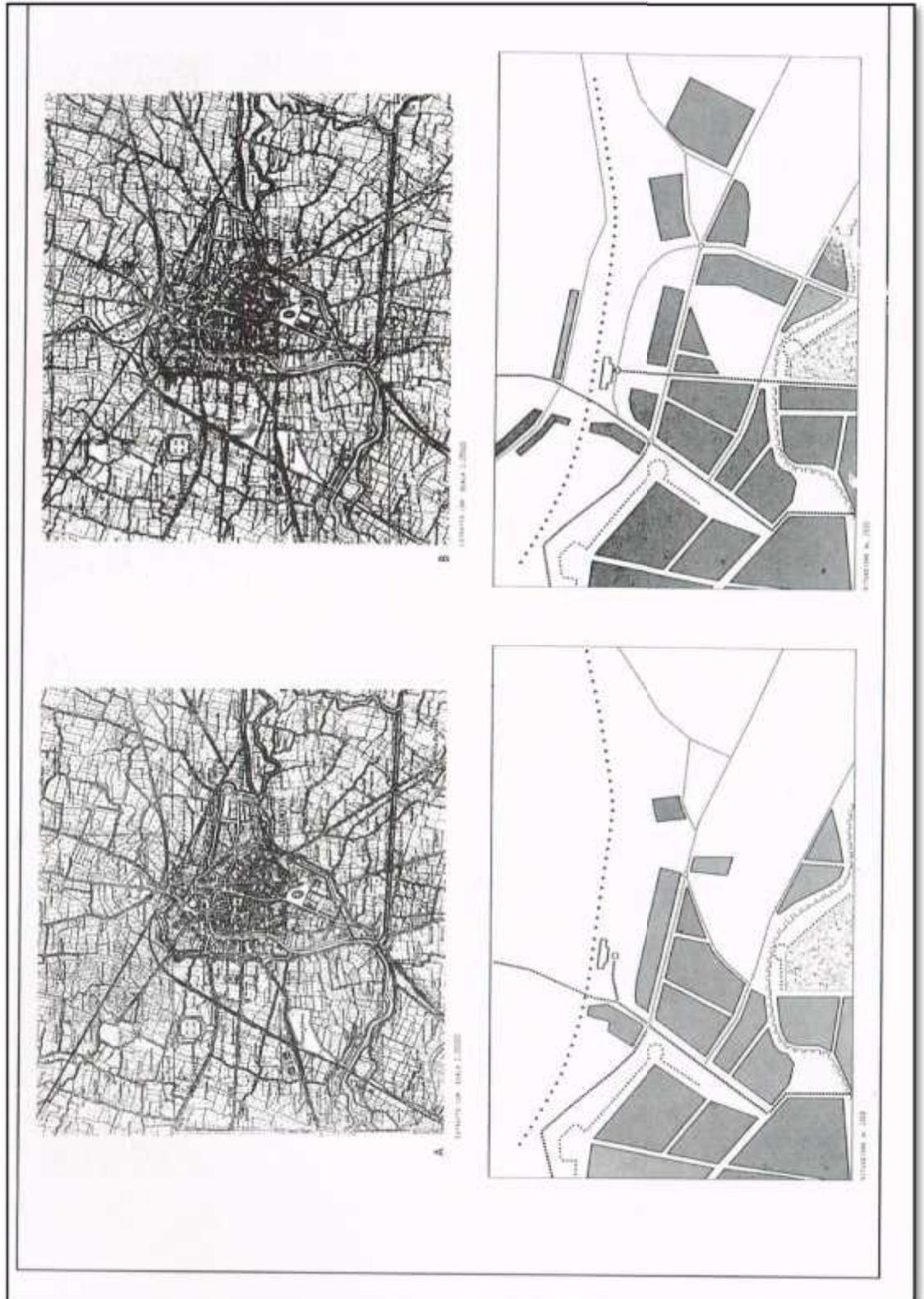


Fig.52 :Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Evolution de l'aire du projet du 1908 à1920.. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.272

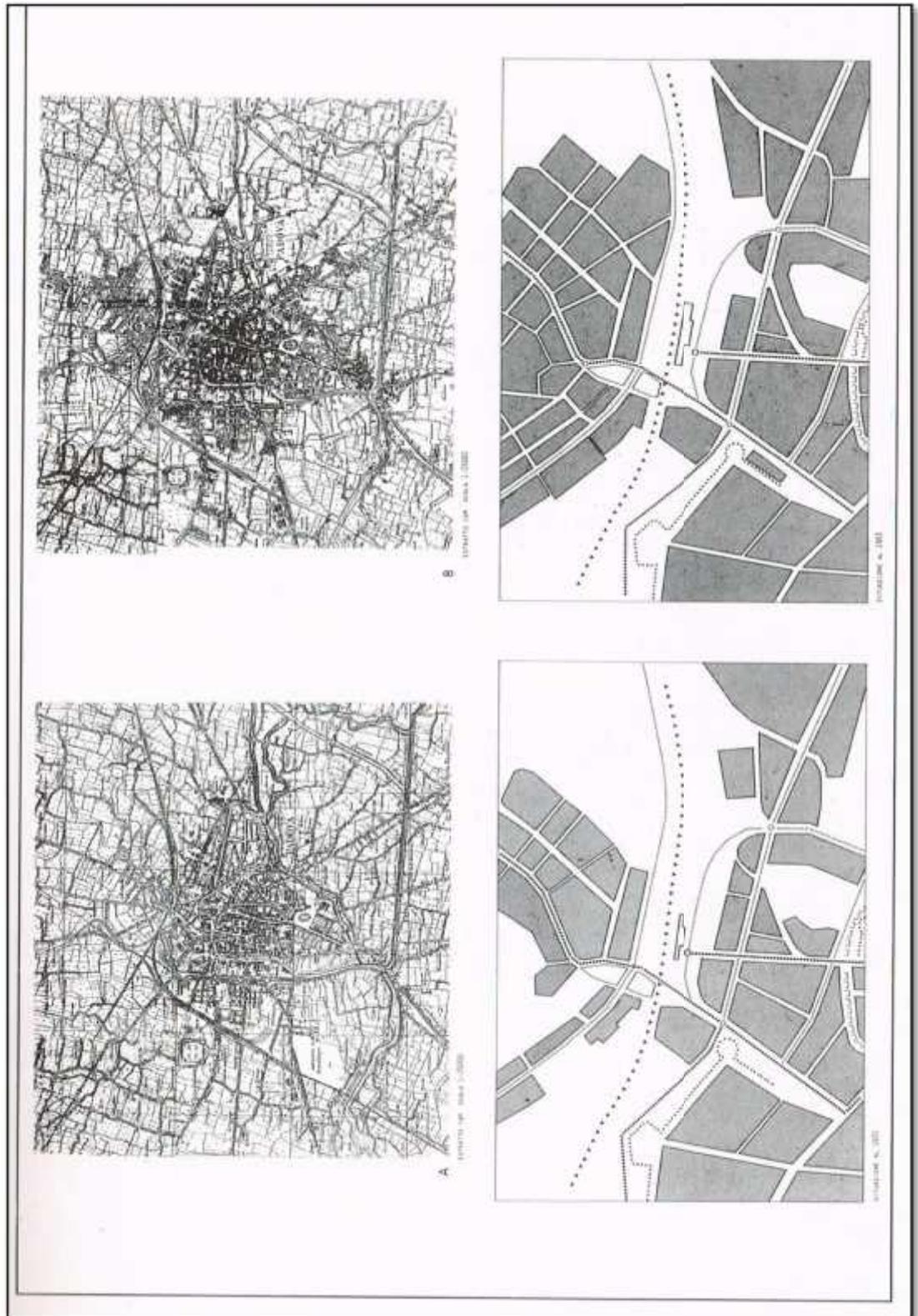


Fig. 53 :Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Evolution de l'aire du projet du 1935 à 1953.. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.273

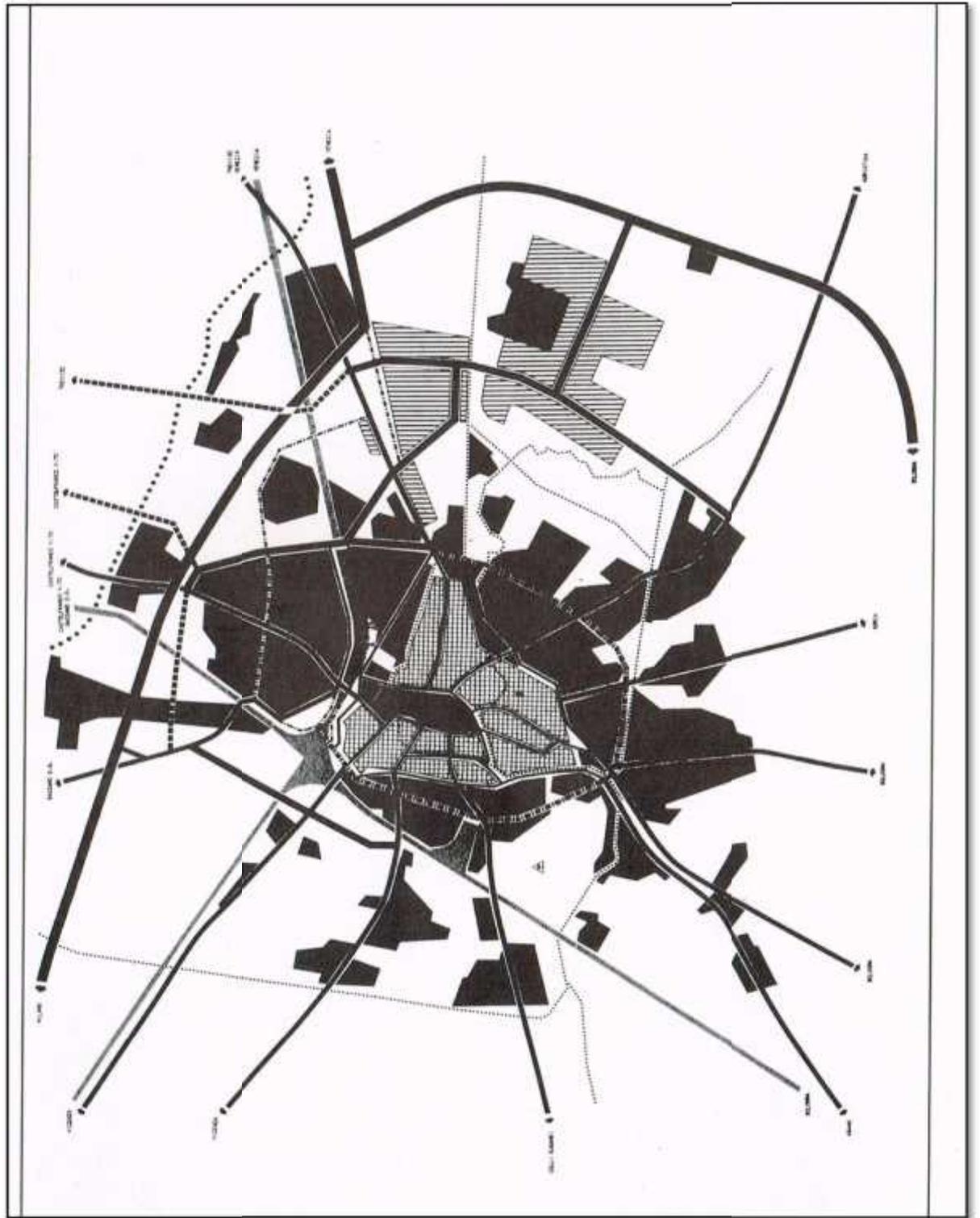


Fig.54 :Padova : Le système infrastructurel et les principaux composants de la grande Padova 1987..
Sr. V.Spigai, l'architettura della non città .p.274

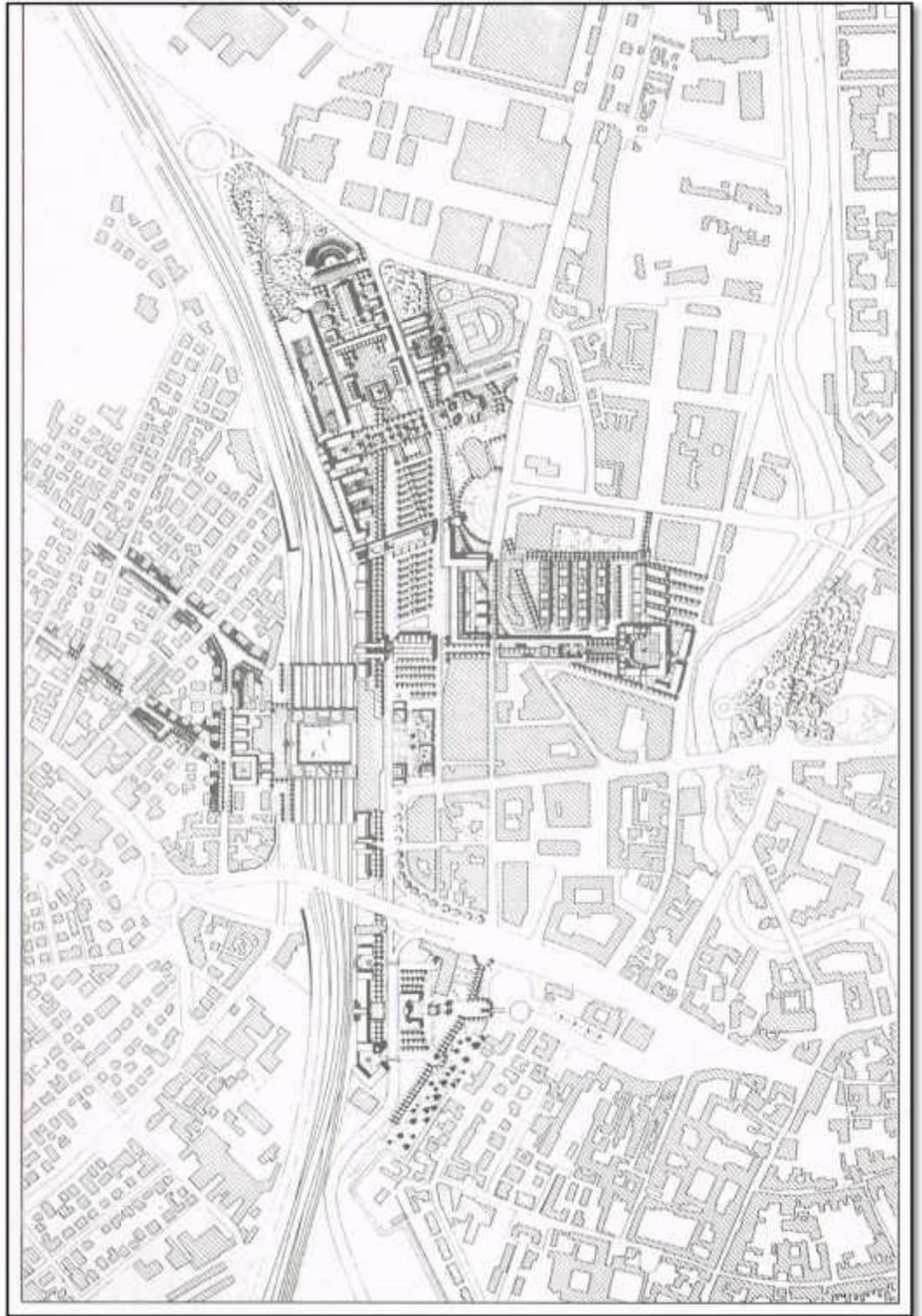


Fig. : 57 : Zone de la station ferroviaire Arcella. Expérimentation projectuelle sur l'aire de projet ((1^{er} projet). Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.278.

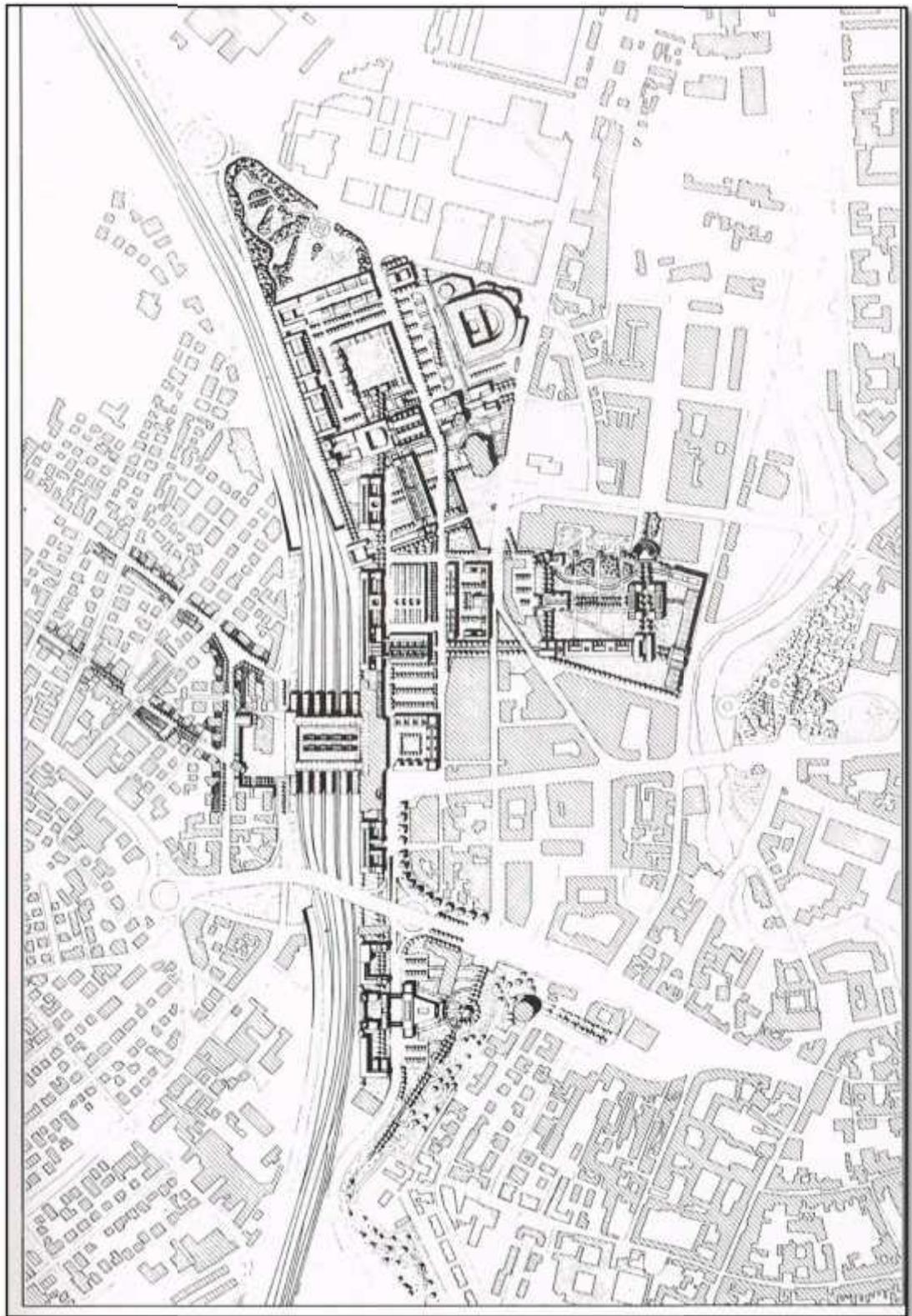


Fig.58 :Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Expérimentation projectuelle sur l'aire de projet (2eme projet). Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.279.

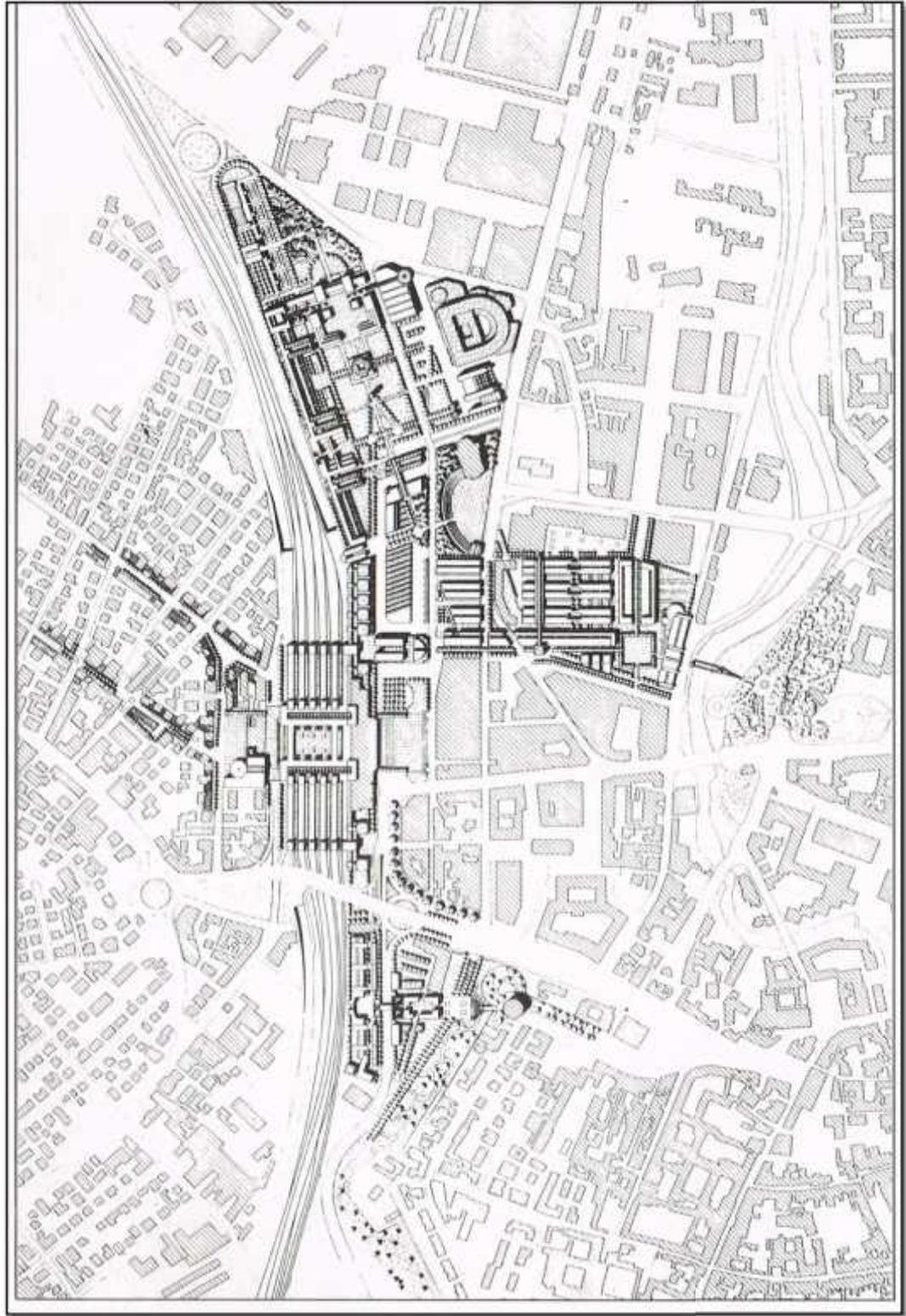


Fig. 59 :Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Expérimentation projectuelle sur l'aire de projet (3eme projet). Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta .p.280.

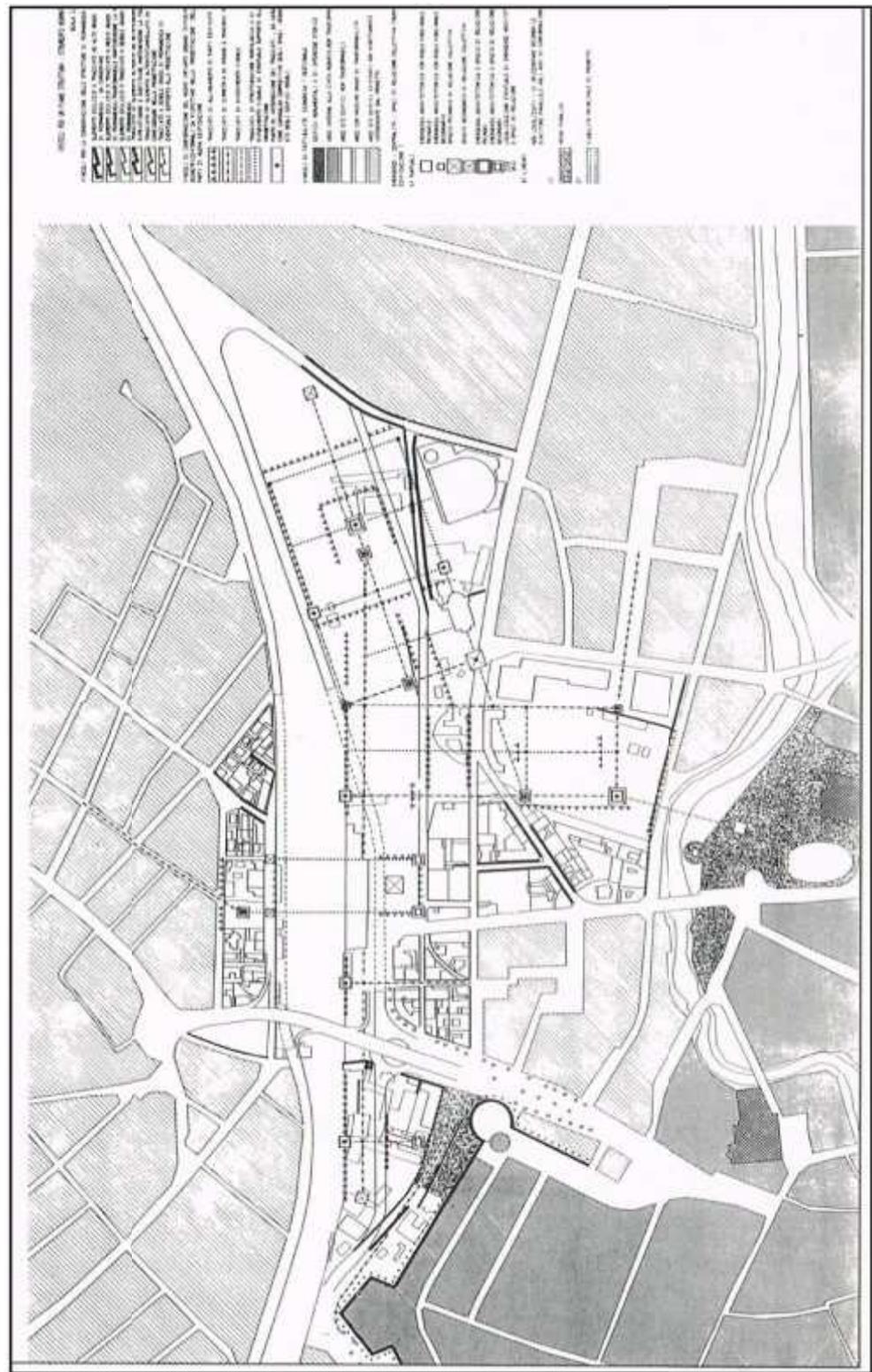


Fig. 60:Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. La structure de l'urbain- commune au trois solutions projectuelles-, est composée de structure de permanences (bâties et tracés), structure de conformation à respecter par les nouveaux projets, et la structure publico-fonctionnelle : les localisations précises déléguées à la formation des centralités fonctionnelles et architecturaux(les espaces architecturaux et urbains et les édifices émergents dans le sens visuel et fonctionnel).Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.p.281.

Projet 03 : Padova. Projet pour le quartier de la station ferroviaire. (Italie)..

Alberto Clementi e Vittorio Spigai, con Paolo Colarossi e Domenico Colasante, coilaboratori Calo Stevani e Piero Pallado.

Acilia Sud, une zone résidentielle située entre Rome et Ostie, s'est formée à partir des traces d'un petit village rural des années suivant la première guerre mondiale. De ce premier noyau, vers les années 1960, le quartier actuel s'est développé rapidement, à travers des constructions illégales, occupant une superficie d'environ 150 hectes avec une population sédentaire de 15 000 habitants. L'ancien noyau initial est défini de douze bâtiments ruraux avec un plan rectangulaire, disposés sur une grille en damier. Le processus d'urbanisation spontanée a respecté l'implantation et les routes principales existantes, ainsi que d'autres signes préexistants qui marquent encore ce territoire : par exemple une ancienne partition cadastrale qui traverse transversalement le quadrant sud-ouest du quartier ; actuellement une simple division entre les lots construit en villas. Et, le tronçon actuel de la Via di Acilia (la route centrale, depuis la gare métropolitaine dans le sens nord-sud), qui suit d'anciens itinéraires de la campagne romaine à partir de l'ancienne ville de Ficonia.

Le projet de recomposition urbaine.

L'un des principaux objectifs assignés par la municipalité de Rome au plan détaillé est de répondre à la demande des services et d'équipements (espaces verts, jardins d'enfants, écoles, parkings, etc.). Le projet envisage une politique d'intervention basée sur deux actions principales : a) le gel des zones libres encore ; b) l'octroi aux propriétaires de déjà dits lots de volumes supplémentaires à construire selon les alignements et profils prévus par la loi.

Par exemple : le premier type d'intervention est prévu pour redimensionner le grand parc que l'on peut observer au centre quartier à l'est de la Via di Acilia . Le second type, opte pour le renforcement des ailes fermées le long de la via di Acilia centrale. Dans les deux cas, les objectifs du projet sont évidemment - en plus de satisfaire la demande d'équipement en termes quantitatifs - de recomposer la morphologie désordonnée et isotrope de l'ancien du lieu, proposer un nouveau design. Une nouvelle colonne vertébrale

du quartierur la base des centres anciens déjà fonctionnels (la gare, les petits commerces, les écoles existantes) et sur la mise en place de parcours et de polarités qui se réaliseront progressivement au fil du temps selon les mécanismes décrits ci-dessus.

Le projet de recomposition morphologique assume les traces préexistantes et leur même sens, les réinterprète et les recompose sous une forme dont les points forts sont soulignés par la localisation de noyaux d'intérêt symbolique et fonctionnel (comme les écoles, les édifices sacrés, les centres sociaux, supermarchés, etc.). Ainsi l'intervention de ce type est prévue pour consolider le tracé historique du secteur sud-ouest du quartier.



Fig. 61:Roma-Acilia Sud Image des persistances historiques, des permanences géomorphologiques territoriales et le système de conformation d'implantations des projets antérieurs. Les pointillés indiquent les anciennes routes de la campagne romaine. Au centre l'utilisation régulière de l'ancien, remblai avec l'échiquier des douze vieux bâtiments ruraux encore aujourd'hui identifiable, bien qu'intégrés dans des constructions plus récentes (en lien avec le plan précédent). Sr. V. Spigai, l'architettura della non citta. p.362.

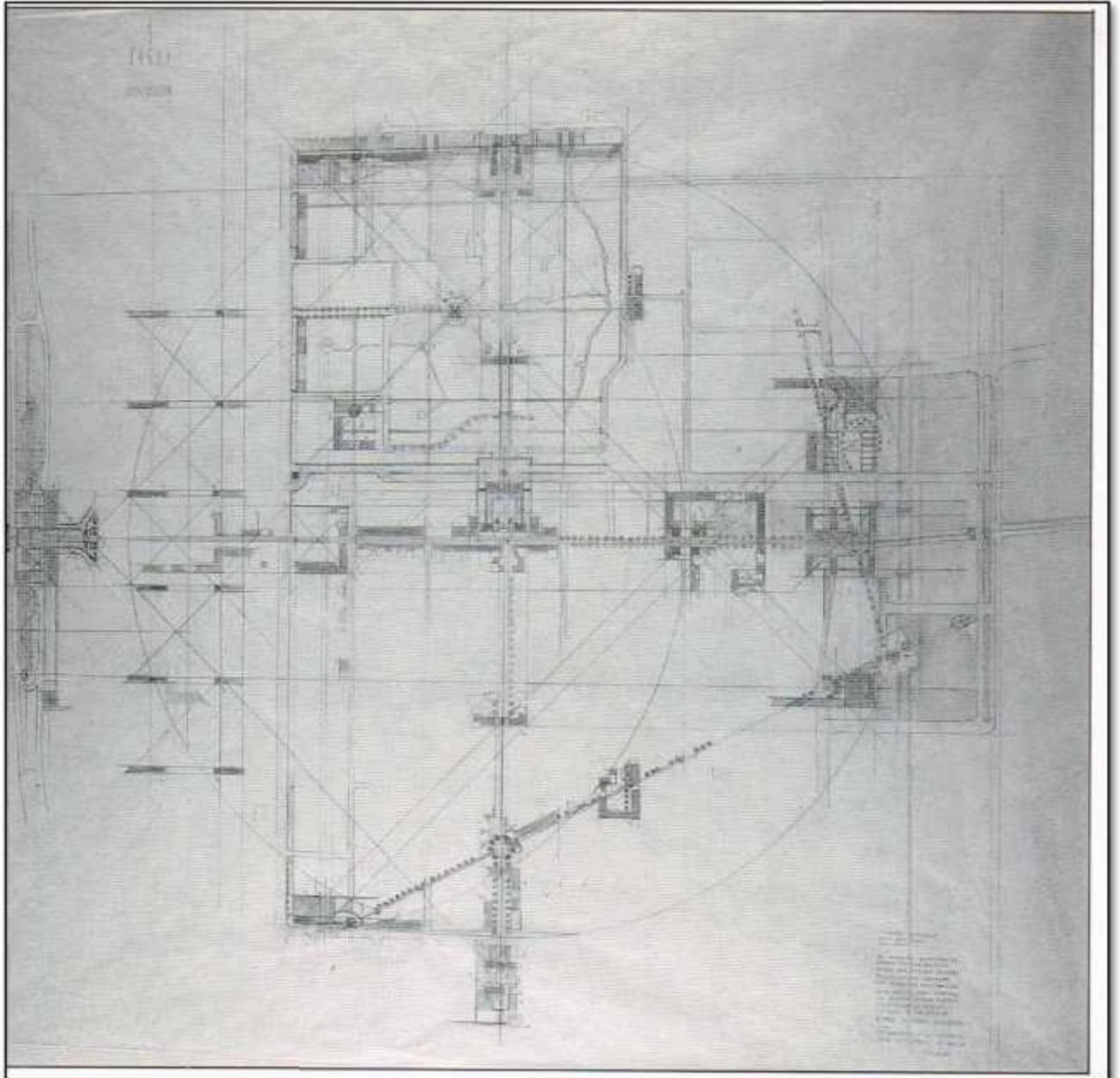


Fig.62:Roma-Acilia Sud.Etudes pour la "conformation» du projet. A partir du module d'implantation des douze bonifica et de l'ancien tracé du parcours de campagne (en bas à gauche) un nombre limité de nouvelles émergences instaurent dans un système relativement isomorphe des lotisations non planifiées un nouveau système de relations fonctionnelles et visuelles.Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta. p.363.

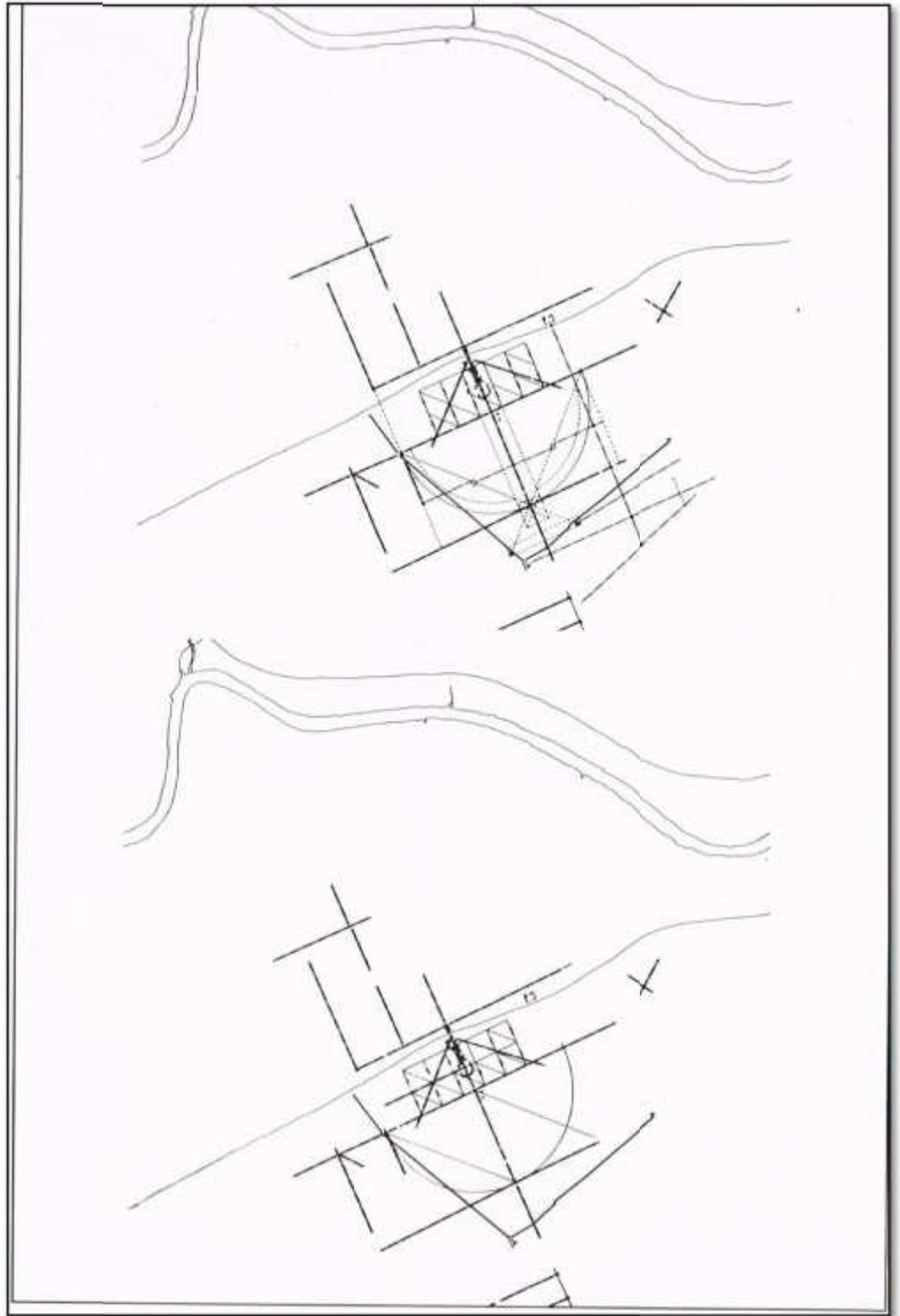


Fig.63 :Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Comparaison synthétique entre les tracés de permanences historiques et géomorphologiques du lieu, la conformation historique des préexistences et les systèmes de conformation de l'implantation du projet. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta. p.364.



Fig.64 :Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Réglementation pour le contrôle morphologique, éléments de conformation (alignements, axialités, axes de symétrie) à prendre en compte dans le processus de transformation et densification confiées à des interventions individuelles vraisemblablement différées dans le temps. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta. p.365.

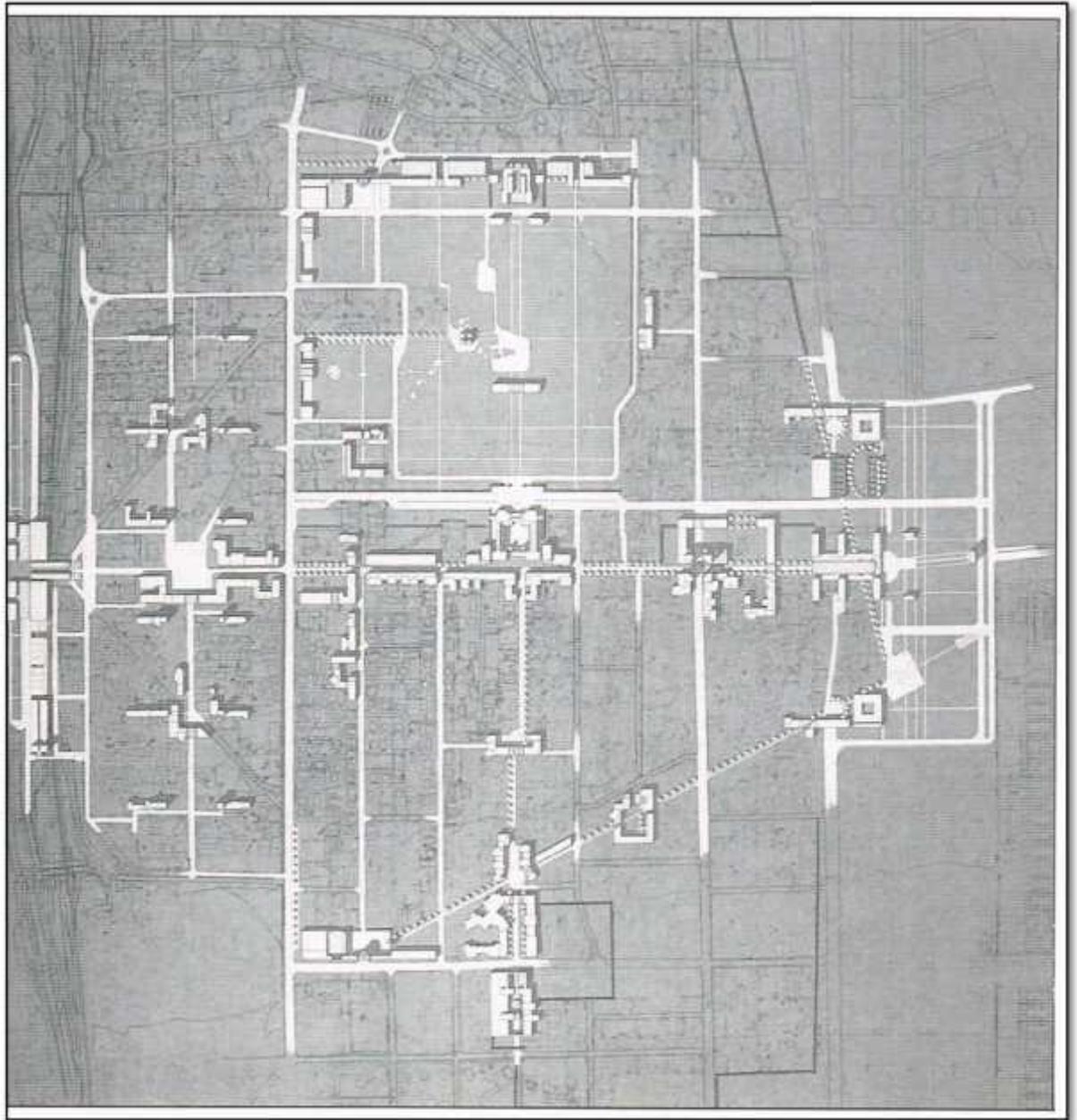


Fig.65 : Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Les principaux volumes des nouvelles édifications, ils sont prévus sur les lots libres à compléter, par une augmentation du volume des bâtiments existants, selon les alignements mentionnés dans le tableau précédent. . Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta. p.366.

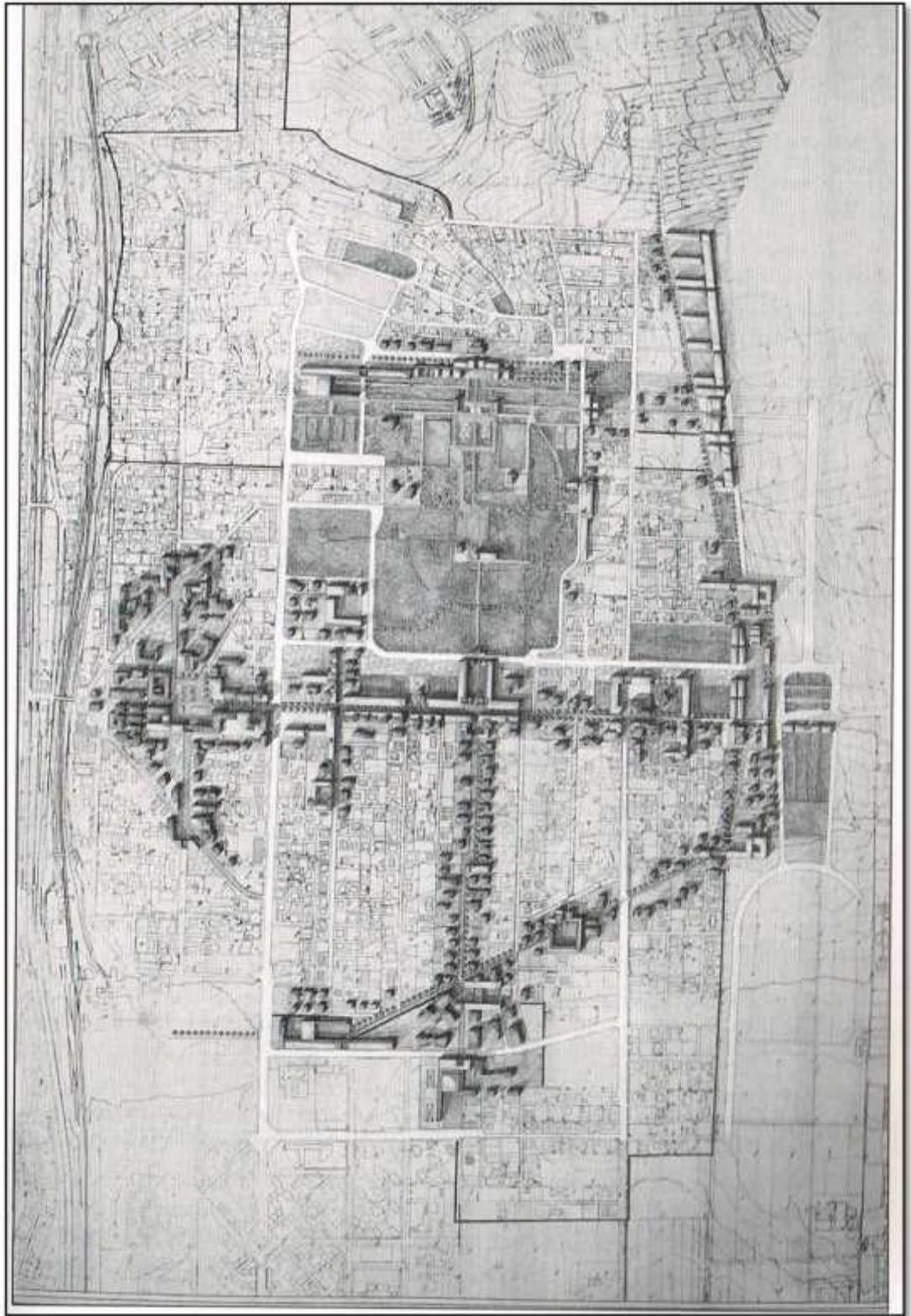


Fig.66 :Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Résultats possibles, parmi les différentes solutions volumétriques compatibles avec le principales contraintes synthétiques exprimées par la règle de conformation évoquée dans la fig. précédentes.. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta. p.367.

Projet 04 : Nouveau pôle universitaire de S.Giobbe - Venise. (Italie)

V.Spigai, etRBallardini1986-2018

Le projet s'inscrit dans l'ancienne zone industrielle de San Giobbe à travers l'achèvement d'une situation urbaine dont les origines et les changements au cours des siècles sont parfaitement connus. Le projet consiste en une intervention de réhabilitation et de récupération urbaine et architecturale des zones abandonnées de l'ancien **abattoir** de San Giobbe pour compléter le campus universitaire de Ca Foscari - situé à l'entrée de Venise depuis le pont sur la lagune.

La connexion fonctionnelle et morphologique de la façade lagunaire nord-ouest de l'île de San Giobbe a été considérée comme un thème prioritaire dans la conception du nouveau centre universitaire et de la résidence estudiantine

Le premier projet entamé en octobre 1986, proposait un système planivolumétrique organisé en continuité avec l'axe central de conformation de l'ancien abattoir, coïncidant avec la rue interne qui traverse longitudinalement l'ensemble du complexe agencé en peigne et constitue son lieu fonctionnel portant à la fois historiquement et dans le contexte du nouveau complexe universitaire (fig. 70).

De même, le projet reprend également, comme matrice morphologique auxiliaire, un deuxième système directeur, déjà présent dans la zone et déterminé par les fronts bâtis du Campo dei Luganegheri et les axes visuels précis de la Calle dei Luganegheri et de la Calle de la Biscotela.

L'implantation des nouveaux volumes sur ces deux voies visuelles et d'orientation émotionnelle et perceptive, n'a pas seulement des implications compositionnelles et morphologiques. En effet, ils sont issus de l'urbanisme et du bâti préexistants et coïncident avec des lieux fonctionnels relativement importants et consolidés par l'hypothèse de valorisation urbaine et environnementale du projet. Ce sont donc des lieux significatifs de l'existant et de son essence historico-morphologique (éléments de permanence, résumés dans la (fig.71) sur lesquels reposent à la fois les constantes perceptives du projet (structures deconformation) et les lignes directrices fonctionnelles, en premier lieu les

espaces de relation sociale-collective, les voies de distribution les plus importantes, les accès, les principaux espaces intérieurs, les halls, les escaliers, etc. (système constructif).

Le projet se réapproprie donc les lieux faibles, semi-abandonnés et obsolètes de la communauté et la fonctionnalité de la zone avant l'intervention (par exemple le Campo dei Luganegheri, encore en 2003 presque totalement annulé et enterré par toute sorte d'usine temporaire et abusive) , il les re-fonctionnalise en les plaçant au centre de l'attention, formant de nouveaux nœuds de codification, au sens sémiotique, du sens « urbain, socio-collectif et historico-culturel » du territoire, du texte urbain restructuré

En définitif, le projet du pole universitaire se compose de trois entités principales : l'entité dédiée à l'enseignement, la partie services, et la résidence universitaire de 9000 lits. La réalisation du projet a été divisé en **trois phases**, chacune d'elle se divise en 03 étapes. Les travaux ont duré 25 ans.



Fig.67:Site des abattoirs de San Giobbe du nouveau pole universitaire de Ca Foscari, Venise, vue aérienne. photo Renato Dalla VeneziaSr. Massimiliano Condotta, ISSN online: 2239-0243 | © 2019 Firenze University Press | <http://www.fupress.com/techne> DOI: 10.13128/techne-7532



Fig. 68: Site des abattoirs de San Giobbe Venise, Etat des lieux. Sr. StudioSpigai2021.



Fig.69: Site de San Giobbe, Venise, Phases et nature des interventions Sr <http://www.studionavespigai.it>

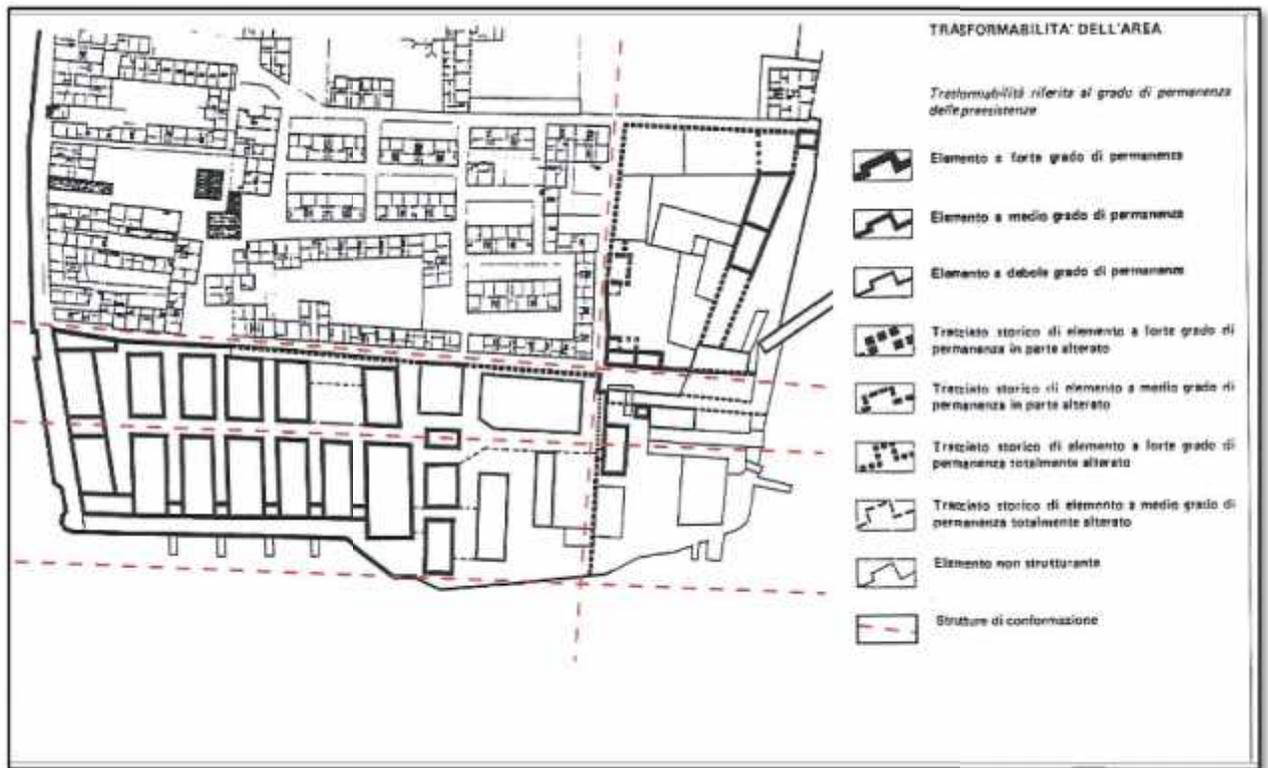


Fig.70 : Site de San Giobbe Venise, Structure de permanences et de conformation de l'existant. Sr. <http://www.studionavespigai.it>

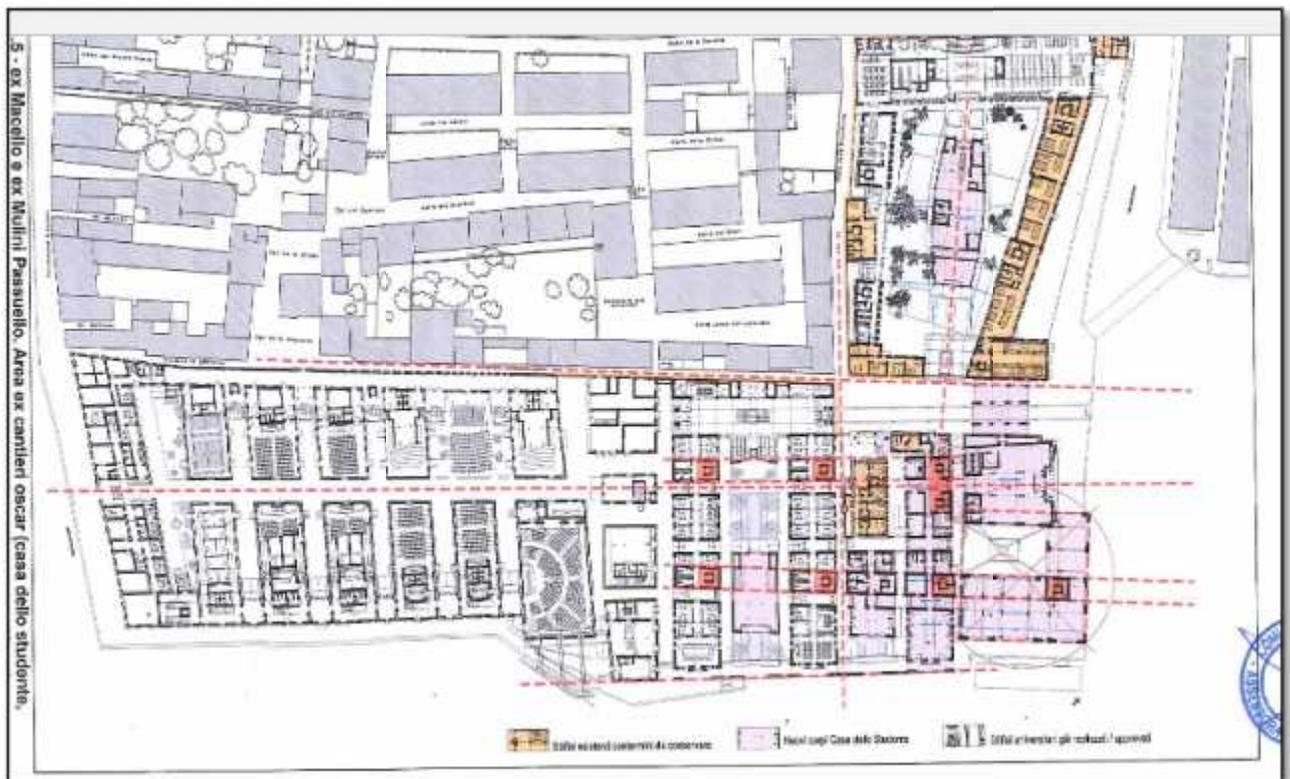


Fig. 71: Site de San Giobbe Venise projet du pole universitaire plan definitif du rez de chaussée. . Sr. <http://www.studionavespigai.it>



Fig. 72 : le pole universitaire deCa foscari à San Giobbe vu aérienne. . Sr <http://www.studionavespigai.it/>.

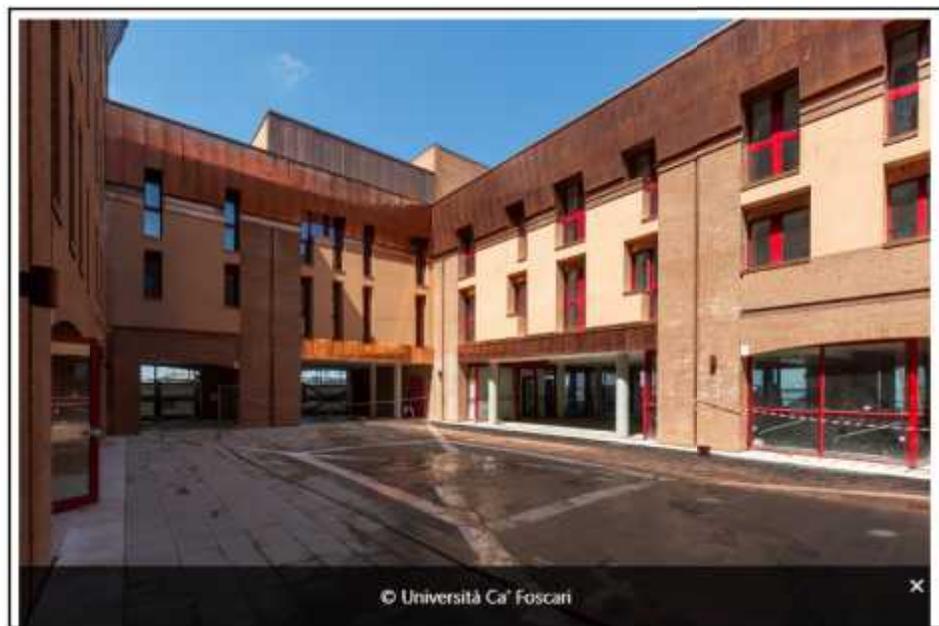


Fig.73 : Vue intérieure du pole universitaire Ca Foscari.Sr//ilgiornaledellarchitettura.com/2021/11/12/venezia-un-nuovo-campus-allex-macello-di-san-giobbe/



Fig 74 :. Vues extérieure du pole universitaire Ca Foscari venant de la gare Santa Lucia.
d.Sr//ilgiornaledellarchitettura.com/2021/11/12/venezia-un-nuovo-campus-allex-macello-di-san-giobbe/



Fig . 75: vue aérienne de la résidence estudiantine du pole universitaire Ca Foscari. Venise.
<http://www.bs-eng.net/campus-universitario-san-giobbe-di-ca-foscari/>.



Fig 76: vue sur les salles d'enseignements .Sr <http://www.studionavespigai.it/>



Fig.77 : Textures et détails architectonique de maçonnerie et métallique restaurés et nouvellement projetés, photo . M. Condotta. Sr <http://www.studionavespigai.it/>



Projet 05 : Récupération du quartier des casernes au centre historique de la ville de Miliana. (Algérie).

Arch.m.Boukader, rapp. V.Spigai,

La cinquième expérimentation de projet concerne un cas d'étude algérien. Nous avons essayé d'appliquer les considérations théoriques et méthodologiques, développées plus haut sur le centre historique de la ville de Miliana, une des villes millénaires d'Algérie.

L'analyse synchronique et diachronique de la ville a permis d'élaborer les cartes des permanences à l'échelle de 1/1000ème pour le centre historique. Sur cette carte figurent les traces historiques stratifiées de Miliana, représentées de manière à préciser leur appartenance ainsi que leur degré de permanence.

- La carte des permanences

La carte de permanences est établie par le centre-ville de Miliana, c'est à dire, la partie de la ville intra-muros, à vue échelle de 1/1000. Le choix de cette délimitation est dû essentiellement au fait que cette partie de Miliana constituant le centre historique proprement dit est morphologique nettement définie par rapport au reste l'agglomération.

La carte des permanences représente la synthèse de la recherche historico-iconographique de la ville de Miliana. Elle est élaborée à partir de la confrontation des différents plans de la ville;, et les deux cadastres existants: celui de 1841 et de 1870. Toutes ces données ont été complétées par l'étude des photo-aériennes, et par des enquêtes et relevés architecturaux élaborés sur le terrain.

Sur cette carte des permanences sont représentées toutes les persistances historiques encore existantes, partiellement altérées, ou totalement effacées, et qui sont organisées en trois catégories : fort degré de permanences, moyen degré de permanences, faible degré de permanence.

. L'expérimentation projectuelle.

Sur la partie enclavée de la ville (zone de la caserne coloniale appelée à être intégrée au centre historique), nous avons élaboré un plan normatif dont le rôle est, non seulement de sauvegarder et revaloriser certains signes historiques pré-coloniaux disparus, mais aussi d'assurer l'essentiel de la structure permettant la création d'une forme urbaine en cohérence avec son contexte Milianais.

Les deux projets présentés se fondent dans leur élaboration sur l'interprétation de l'ensemble des structures de l'urbain : la structure de permanence, la structure de conformation, la structure du collectif dans cette partie de la ville (des casernes) de Miliana. Plusieurs préexistences historiques de fort degré de permanence, ou des tracés de conformation, sont ainsi réinterprétées et introduits dans la logique de composition des nouveaux projets. Dans ce sens, l'ancien parcours rural pré-colonial, qui prenait naissance de l'ancienne porte d'Oran et distribuait la zone rurale sud- aujourd'hui totalement disparu-, est récupéré et introduit comme parcours structurant dans les nouveaux projets.



Fig. 81: Carte de la structure de l'urbain du quartier des casernes. ech. 1/1000. Sr. Auteur

En effet, le parcours piéton prend naissance de la nouvelle place triangulaire projetée, traverse le nouveau quartier, suivant le tracé de l'ancien parcours rural, et aboutit dans une terrasse aménagée et située sur le prolongement de l'esplanade sud, le long de l'enceinte sud de la ville.

L'aménagement proposé pour cette nouvelle partie de la ville, obéit dans son organisation au tracé orthogonal préexistant dans cette zone. Ce tracé orthogonal, de moyen degré de permanence, représente le témoignage de la première action d'aménagement française en dehors du périmètre de la ville pré-coloniale. La superposition du tracé organique du parcours rural pré-colonial sur le quadrillage orthogonal, permet d'enrichir l'organisation spatiale de la zone, et de créer certaines situations projectuelles très intéressantes. En outre, superposer les deux tracés :organique (pré-colonial) et la trame orthogonale(coloniale), exprime aussi notre manière de réinterpréter et de continuer le phénomène de stratification historique des différentes actions d'édification, qui reste la principale caractéristique de cette ville de Miliana.

Les deux projets présentent une organisation spatiale ponctuée par deux espaces centraux, principaux lieux collectifs de cette partie de la ville. Une place rectangulaire qui occupe le centre géométrique du quartier. Elle est le principal pôle de relation à l'échelle de la ville, où sont localisées les activités publiques, équipements et services. L'emplacement de cette place se situe sur celui de l'ancien terrain de regroupement des troupes militaires française, et reprend sa configuration spatiale.

Le deuxième espace centrale est une place triangulaire reliant le nouveau quartier projeté à la place de l'horloge. Par la création de cette place sur l'emplacement même de l'ancienne porte d'Oran de la ville pré-coloniale, nous avons tenté de réinterpréter l'espace de la porte médiévale -point de contact entre la ville et le territoire- en un espace centrale qui sera un point de suture, une charnière, entre la nouvelle partie projetée et le reste du centre-ville. Ceci en effet, correspond aux données initiales de notre recherche, c'est à dire une ville qui continue à se transformer et à se développer comme un processus complexe. Un processus de transformation dans lequel, chaque nouvelle œuvre architecturale porte une contribution de la forme globale et implique la reprise en charge et la requalification des valeurs et des signes de la stratification historique du lieu.

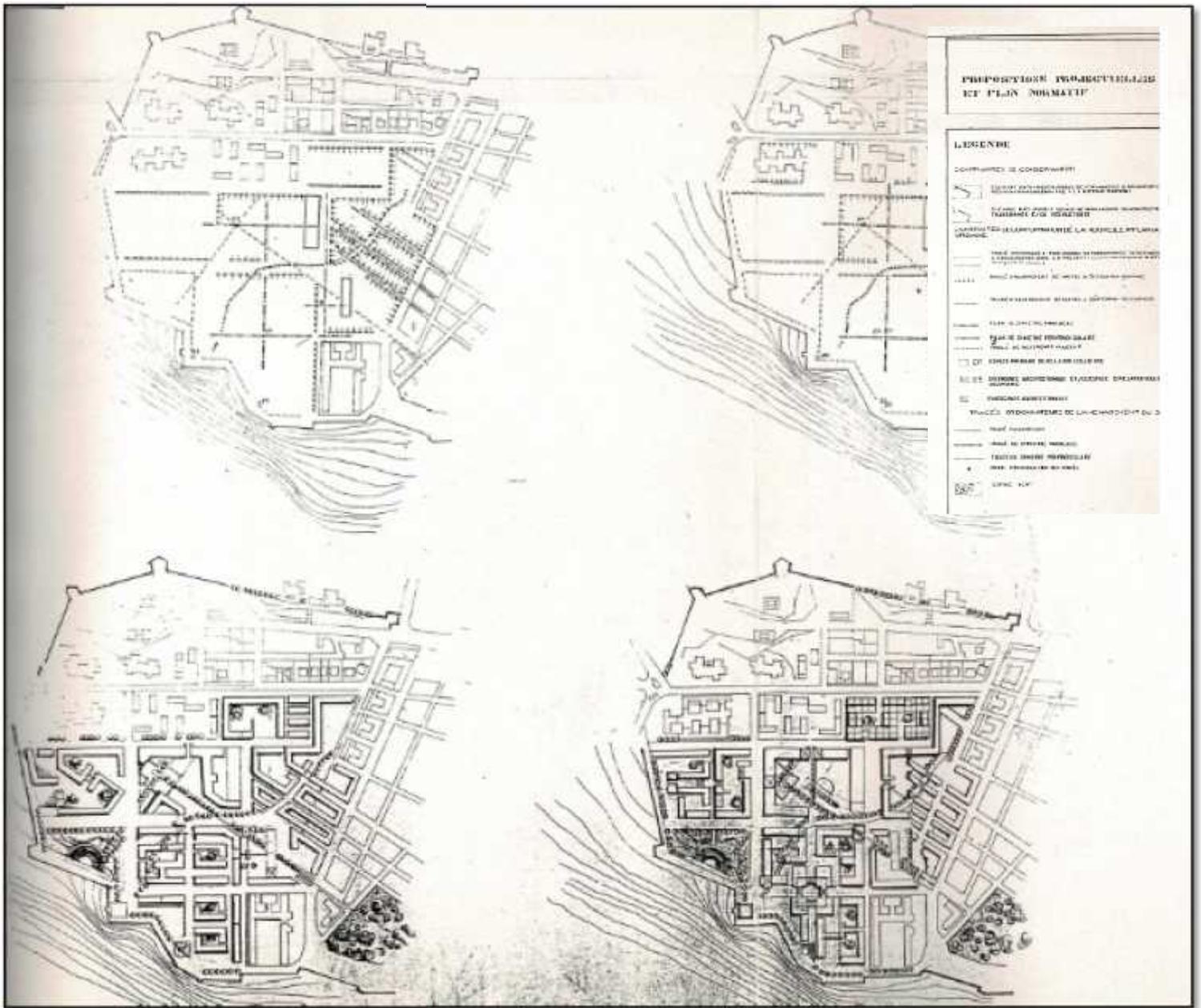


Fig.82 : Expérimentation projectuelle et plan normatif du quartier des casernes. ech. 1/1000. Sr. Auteur

Projet 06 : Renouveau des zones de rupture des centres historiques de la ville de Mila. (Algérie).

N.Zemmam, A.Feradj, AS.Halfaoui, rapp. M.Boukader, (Master 2 Patrimoine, 2018)

La ville de Mila est un lieu historique riche de sa civilisation qui s'enracine de l'Antiquité, l'époque romaine, arabo-musulmane, coloniale, et post coloniale puis actuelle.

Cette ville a connu plusieurs changements d'occupation par les différents occupants. La croissance de cette ville est faite d'une manière logique depuis son création jusqu'aux années soixante-dix. Toutefois, la croissance de la ville s'est accélérée de façon souvent anarchique, due à l'augmentation démographique, et au changement des politiques urbaines.

Le développement historique de la ville a généré deux organismes urbains morphologiquement séparés : le premier représente le noyau de départ de la croissance urbaine depuis sa fondation 3 siècles Av-JC, à la colonisation française 1839. Le deuxième organisme urbain, qui est actuellement le plus dominant, est formé par le centre colonial fondé en 1857 qui s'est développé jusqu'à nos jours.

L'analyse diachronique de la ville de Mila montre que la raison majeure de cette division, peut être expliquée par l'existence d'une rupture, formée d'une barrière naturelle (oued Essayeh), qui a généré deux tissus différents : à l'Ouest de l'oued : on a un tissu colonial en damier très densifié par les extensions postcoloniales et connecté au parcours territoriaux. À l'Est de l'oued : (vieux Mila) on a un tissu avec une organisation urbaine ottomane, à l'intérieur d'une enceinte byzantine caractérisée par une trame urbaine arborisante hiérarchisée. Cette rupture entre le vieux Mila et le reste de la ville et de la dynamique urbaine actuelle, a isolé vieux Mila, et a conduit à sa dégradation.

De là, le travail s'est posé la problématique de la manière répondre à cette rupture naturelle et morphologique qui se présente aujourd'hui au cœur de ville de Mila entre les différentes parties de la ville? Pour nous, l'usage des permanences historiques, mémoire du lieu, tirées de la lecture diachronique et synchronique de la ville, comme fondement du projet d'intervention urbaine, peut contribuer à installer une continuité urbaine entre les deux parties de la ville historique de Mila.

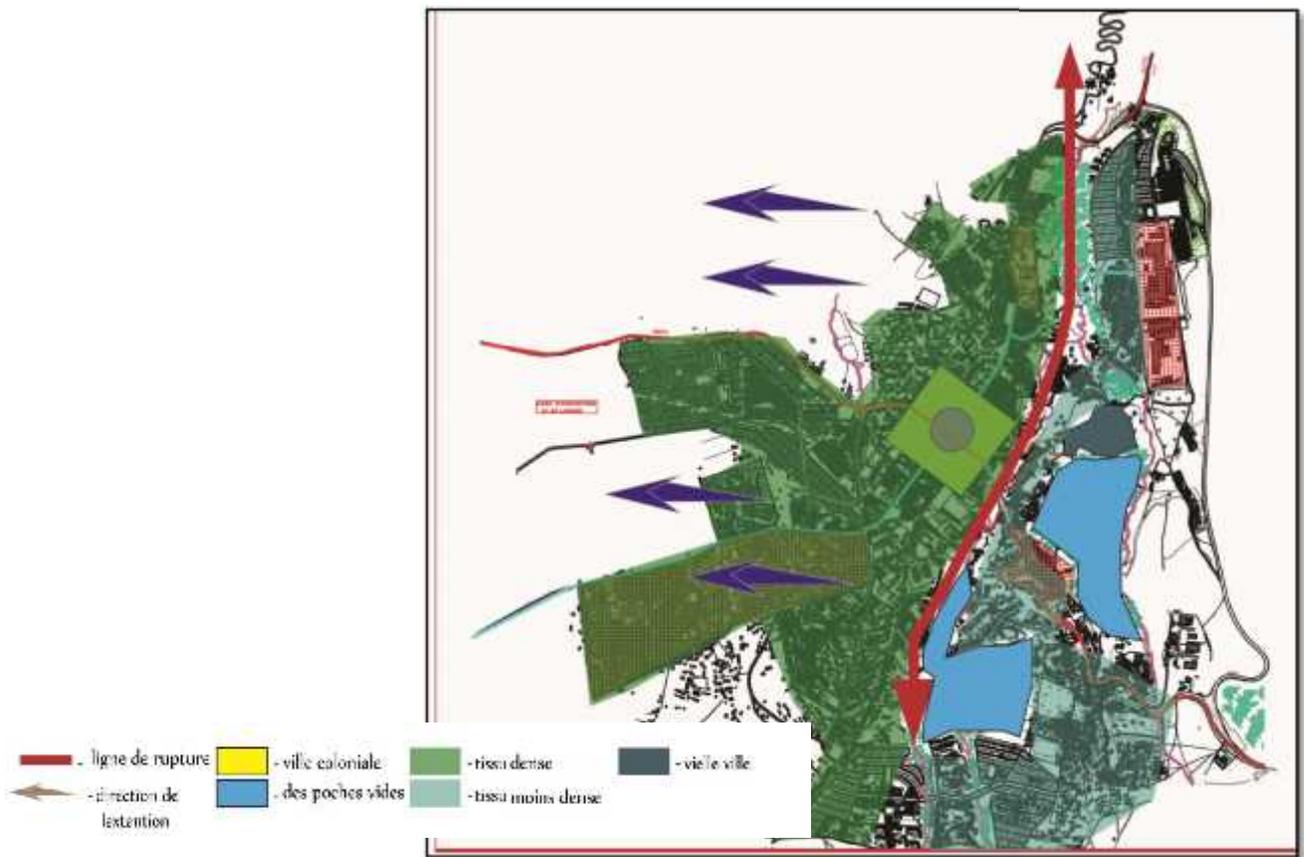


Fig. 89: carte des problématiques de la ville de Mila .1/2500. Sr.Zemmam



Fig.90 : proposition d'aménagement de la zone de rupture noyau précoloniale-centre-ville de Mila. Sr.Zemmam

Bibliographie.

Aymonino, Carlo. *Lo studio dei fenomeni urbani*. Roma: Officina, 1977.

Balbo, Pier Paolo. *IL progetto urbano*. Roma: Gangemi, 1992.

Benevolo, Leonardo. *Histoire de la ville*. marseille: Parenthèses, 1994.

Benevolo, leonardo. *Histoire de l'architecture moderne volume 4*. paris: Dunod, 1988.

Blaie, Nathalie. «le beau percé et le bati médiéval au temps du roi citoyen 1830-1848.» *Circé, Histoires, cultures et sociétés.*, 2014.

Cervellati, Pier Luigi. *La nouvelle culture urbaine (trad-franç)*. Paris: Le Seuil, 1982.

Chaoy, Françoise. *Le patrimoine en question , anthologie pour un combat*. Paris: Le Seuil, 2009.

Choay, Françoise. *l'Allégorie du patrimoine*. Paris: Le Seuil, 1999.

Clementi, Alberto. *el senso delle memorie in architettura e urbanistica*, Roma ; Bari : Laterza, 1990.

Deluz, Jean-Jacques. *l'Urbanisme et l'architecture d'Alger*. Liège: Mardaga, 1988.

Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement Paris PUF 2000

Gabrielli, Bruno. «la planification urbaine à l'égard du paysage urbain historique.» *Culture et musées.*, 2008.

—. *il recupero della Città esistente*. Milano: Estas Libri, 1993.

Gasparini, Carlo. «Dal centro storico alla città storica.» *Projet Urbain*, 2000, éd. ministère de l'Equipement et des transports (France).

—. «La costruoricazione del piano. Strategie, regole e progetti per la città storica.» *Urbanistica*, 2001, éd. Roma-INU.

Harari, J, Mangin, D, Panerai, Ph. «Droit à la ville. projet urbain.» *Le projet urbain et la construction de la cité. actes du colloque des 12/13 novembre 1981*. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1981.

Huet, Bernard. «projet urbain, de l'intention à la réalisation.» *Genie urbain*.

- Ingallina, Patrizia. *Le Projet Urbain*. Paris: PUF, 2001.
- Lesbet, Djafar. *La Casbah d'Alger*. Alger: O.P.U, 1983.
- Levy, Albert. «Formes urbaines et significations: revisiter la morphologie urbaine.» *Espaces et sociétés N° 122.*, 4- 2005.
- Levy, Albert. *La qualité de la forme urbaine, problématique et enjeux. Rapport de recherche MELT*. Paris: IFU.LATMU/ Plan Urbain, 1992.
- Masboungi, Ariella. Paquot, Thierry. «L'invité: Giancarlo di Carlo.» *Urbanisme n° 297*. Paris, 1997.
- Panerai.Ph, Castex.J, et Al. *Elements d'analyse urbaine*. Bruxelles: AAM, 1980.
- . *Formes urbaines, de l'Ilot à la barre*. Paris: Dunod, 1977.
- Panerai.Ph, Mangin D. *Projet Urbain*. Paris: Parenthèse, 2005.
- Portoghesi, Paolo. *le post-moderne (trad-franç)*. Paris- Milan: Electa-Moniteur, 1983.
- Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville. (Trad.franç)*. Paris : Equerre, 1981.
- Sidi Boumediène, Rachid. *Intervention sur le tissu existant, quelques reflexions.in Colloque international " tissu urbain" Oran*. Alger: Enag, 1989.
- Sitte, Camillo. *L'art de batir les villes, l'urbanisme selon ses fndements artistiques*. Paris: Equerre, 1980.
- Spigai, Vittorio. *L'architettura della non città, ridisegnare le periferie*. Milano: Città Studi, 1995.
- . *Rapport entre nouveau et ancien dans le projet urbain. Cours de post graduation EPAU*. Rome: C.A.S, 1988.
- Spigai, Vittorio. Levy Albert. *Il Piano e l'architettura della città.(le Plan et l'architecture de la ville)*. Venezia: Cluva, 1989.

Liste des figures :

- Fig.01:« centro nazionale arti contemporanee MAXXI ». <https://www.zaha-hadid.com/architecture/maxxi/>
- Fig. 02 : Vue de la façade latérale.
- Fig. 03 : Vue de l'entrée principale.
- Fig.04 : Museo d'Arti Contemporanea MARCO
- Fig. 05: Vue sur la cour intérieure .sr auteur.
- Fig.06 :Museo Dell ARA PACIS., Richard Meier. à Rome. vue de l'entrée principale
- Fig.07 :Museo Dell ARA PACIS., Richard Meier. à Rome. vue d'intérieur.
- Fig. 08 : Vue sur le centre historique de Bologne. Sr Google. Commune de Bologne
- Fig. 09 : BOLOGNE, 1969. Images tirées du recensement photographique de Paolo Monti. Sr. <https://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.com/2011/12/bologne-la-rouge-mythes-et-realites.html>.
- Fig. 10 : BOLOGNA, Restauration du quartier San Leonardo, ibidem.
- Fig.11 : Carlo Aymonino et alii., citta di padova. Officina, Roma 1977.
- Fig. 12 : Transformation de la ville de Constantine.
- Fig. 13 : transformation de la ville de Blida.
- Fig. 14 :. LE SECTEUR SAUVEGARDÉ « LA CASBAH D'ALGER .Délimitation des 04 sous-secteurs. Sr : PPSMVSS de la casbah d'Alger.
- Fig. 15 : LE SECTEUR SAUVEGARDÉ « LA CASBAH D'ALGER, Prescriptions réglementaires dans les sous-secteurs 01. Sr : PPSMVSS de la casbah d'Alger.
- Fig.16: Projet d'un nouveau quartier PEEP (Gregna) dans la périphérie de Rome (plan de masse). sr. A. Clementi , "Il trattamento delle memoire ".
- Fig.17 :Projet du nouveau quartier PEEP (Gregna). Le projet et ses relations avec le territoire environnant.. sr. A. Clementi , "Il trattamento delle memoire ".
- Fig.18 : Ricardo Boffil, Projet du quartier Antigone (Montpellier). Vue d'ensemble. Sr Google earth.2021.
- Fig.19. : Ricardo Boffil, Projet du quartier Antigone (Montpellier). Place du nombre d'or, et vu d'une rue intérieure. Sr. <https://ricardoboffil.com> > .
- Fig. 20: Philip Johnson, Sony tower, New York, 1984.Sr Peter Gossel, « l'architecture du XX^e siecle, vol 01Taschen, Koln 2011.

- Fig.21: Michael Graves, Public Services Building de Portland, 1982.Sr Peter Gossel, « l'architecture du XX^e siècle, vol 01Taschen, Koln 2011.
- Fig.22: Aldo Rossi, College Broni, 1979-1981, .Sr Peter Gossel, « l'architecture du XX^e siècle, vol 01Taschen, Koln 2011.
- Fig.23: Aldo Rossi , Il Teatro del Mondo srSr Peter Gossel, « l'architecture du XX^e siècle, vol 01Taschen, Koln 2011.
- Fig. 24: Aldo Rossi, LE MUSEE BONNEFANTEN ; 1992-95. MAASTRICHT, PAYS BAS. <https://en.wikiarquitectura.com/building/bonnefanten-museum/>.
- Fig.25: social-housing-south-friedric/ Sr. Charles Jencks; the story of post-modernism. P 54
- Fig.26: Aldo Rossi,Sr.https://www.pinterest.com/tim_jacoby/aldo-rossi-1931-1997-social-housing-south-friedric/.
- Fig. 27:Le quartier et ses relations avec le territoire environnant.sr.A.Clementi.. *el senso delle memorie in architettura e urbanistica*, Roma ; Bari : Laterza, 1990.
- Fig. 27-1: Plan de masse du quartier PEEP. Sr Ibidem.
- Fig. 28: Plan de masse du projet.sr R.Bocchi, « *Venezia tra innovazione funzionale e architettura della Città* », Marsilio, Venezia, 1986.
- Fig. 28-1: Plan du Rez de chaussée de la zone globale du projet.sr. Ibidem
- Fig. 28-2: La zone de la station Ferrovière, plan du Rez de chaussée. Sr Ibidem
- Fig. 28-3: L'ilot du Tronchetto, plan du Rez de chaussée, sr. Ibidem.
- Fig. 29: Structure d'implantation urbaine de la zone du projet.Sr. R.Bocchi. « *Venezia tra innovazione funzionale e architettura della Città* », Marsilio, Venezia, 1986.
- Fig. 30: Alternative projectuelle A. sr Ibidem
- Fig. 30-1: Alternative projectuelle B. sr Ibidem
- Fig.31 : Vicenza, l'aire du projet dans le contexte de la ville et de la viabilité principale.sr V.Spigai, *l'architettura della non citta*.
- Fig.32 :Vicenza : Quartier ARACELI. Analyse des transformations historiques de 1830-1982 à partir de la confrontation du plan de reconstruction (1949), du PRG (Marconi 1956) et les variantes successives. Sr.V.Spigai, *l'architettura della non citta*,

- Fig. 33 : Vicenza Nord : synthèse des transformations historiques (structure des permanences), et le système ordonnateur géométrique-formel (structure de conformation) identifiés à l'échelle du territoire. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig. 34: Vicenza : Quartier ARACELI. Analyse des transformations historiques (1830-1982). Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta,
- Fig.35 : Vicenza, Quartier ARACELI: carte des permanences. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.36. : Vicenza, Quartier ARACELI: synthèse des potentialités de transformation de l'aire du projet évaluée par rapport aux valeurs des permanences, au système de conformation géométriques des traces et des édifices, et des possibilités techniques et économiques. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig. 37: Vicenza, Quartier ARACELI: Explorations projectuelles pour la recomposition morphologique et fonctionnelle de l'aire du projet. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta,
- Fig.38 : Vicenza, Quartier ARACELI: Explorations projectuelles pour la recomposition morphologique et fonctionnelle de l'aire du projet (2eme Hypothèse). . Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.40 : Vicenza, Quartier ARACELI: Structure de l'urbain de l'aire du projet.. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig. 41 : Vicenza, Quartier ARACELI : Vue de la maquette qui représente une synthèse des trois hypothèses de projet pour la zone. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig .42: Vicenza ,Ilot romano Berga :Vue générale sr Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.43 :Vicenza, Ilot romano Berga : Vue aérienne –google Earth 2022.
- Fig.44 : Vicenza, Ilot romano Berga : Vue de l'ilot coté Sud. Sr google Earth. 2022.
- Fig.45 : Ilot romano Berga (Vicenza) : Etude préliminaire pour le plan de sauvegarde. Plan de gestion urbaine et hypothèse pour la création d'un parcours de Vicenza romaine (l'Ilot Berga est représenté en noir). Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.46 : Ilot romano Berga (Vicenza) : Etude préliminaire pour le plan de sauvegarde. Sr.V.Spigai, l'architettura della non citta,

- Fig. 47: Ilot romano Berga (Vicenza) : Projet –guide pour l’aménagement interne de l’ilot-au niveau du rez de chaussée et du niveau archéologique (suivant le relevé G.Milioranza). Sr.V.Spigai, l’architettura della non citta, p.254.
- Fig. 48 : Ilot romano Berga (Vicenza) : Projet –guide pour l’aménagement interne de l’ilot. Vue de la maquette d’études ; ech1/200. Sr.V.Spigai, l’architettura della non citta,.
- Fig.49 : l’aire de la station ferroviaire de Padova : Etat des lieux en 1994. Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta .
- Fig.50 : La gare de triage et la zone contiguë étendue inutilisée ou précairement utilisée comme parkings. .Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta .
- Fig.51 : Padova : Aire central. Synthèse du processus de transformation de l’aire urbaine de référence (11ieme -20ieme siècles). . Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta,
- Fig.52 : Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Evolution de l’aire du projet du 1908 à 1920. Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta .
- Fig. 53 : Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Evolution de l’aire du projet du 1935 à1953. . Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta .
- Fig.54 : Padova : Le système infrastructurel et les principaux composants de la grande Padova 1987. . Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta .
- Fig.55 :Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Le programme, des fonctions, viabilité et la localisation de projets. Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta.
- Fig.56 :Padova Zone de la station ferroviaire Arcella. La structure de permanences. Et possibilité de la Transportabilité de l’aire du projet. Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta.
- Fig. : 57 : Zone de la station ferroviaire Arcella. Expérimentation projectuelle sur l’aire de projet (1^{er} projet). Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta .
- Fig.58 :Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Expérimentation projectuelle sur l’aire de projet (2eme projet). Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta.
- Fig. 59 : Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. Expérimentation projectuelle sur l’aire de projet (3eme projet). Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta.
- Fig. 60: Padova : Zone de la station ferroviaire Arcella. La structure de l’urbain. Sr. V.Spigai, l’architettura della non citta. p.281.

- Fig. 61 : Roma-Acilia Sud, Image des persistances historiques, des permanences géomorphologiques territoriales et le système de conformation d'implantations des projets antérieurs.. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.62: Roma-Acilia Sud. Etudes pour la "conformation» du projet. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.63 : Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Comparaison synthétique entre les tracés de permanences historiques et géomorphologiques du lieu, la conformation historique des préexistences et les systèmes de conformation de l'implantation du projet. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.64 :Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Réglementation pour le contrôle morphologique, éléments de conformation (alignements, axialités, axes de symétrie) à prendre en compte dans le processus de transformation et densification confiées à des interventions individuelles vraisemblablement différées dans le temps. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.65 : Roma-Acilia Sud, Re-urbanisation des banlieues abusives. Les principaux volumes des nouvelles édifications, Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.66 : Roma-Acilia Sud Re-urbanisation des banlieues abusives. Résultats possibles. Sr. V.Spigai, l'architettura della non citta.
- Fig.67:Site des abattoirs de San Giobbe du nouveau pole universitaire de Ca Foscari, Venise, vue aérienne. photo Renato Dalla VeneziaSr. Massimiliano Condotta, ISSN online: 2239-0243 | © 2019 Firenze University Press | <http://www.fupress.com/techne> DOI: 10.13128/techne-7532
- Fig. 68:Site des abattoirs de San Giobbe Venise, Etat des lieux. Sr. Studio Spigai 2021.
- Fig.69 : Site de San Giobbe, Venise, Phases et nature des interventions Sr <http://www.studionavespigai.it>
- Fig.70 : Site de San Giobbe Venise, Structure de permanences et de conformation de l'existant. Sr. <http://www.studionavespigai.it>.
- Fig. 71: Site de San Giobbe Venise projet du pole universitaire plan définitif du rez de chaussée. . Sr. <http://www.studionavespigai.it>
- Fig. 72 : le pole universitaire de Ca foscari à San Giobbe vu aérienne. Sr <http://www.studionavespigai.it/>.

- Fig.73 : Vue intérieure du pole universitaire Ca Foscari. Sr//ilgiornaledellarchitettura.com/2021/11/12/venezia-un-nuovo-campus-allex-macello-di-san-giobbe/
- Fig. 74 : Vues extérieure du pole universitaire Ca Foscari venat de la gare Santa Lucia. d.Sr//ilgiornaledellarchitettura.com/2021/11/12/venezia-un-nuovo-campus-allex-macello-di-san-giobbe/
- Fig. . 75: vue aérienne de la résidence estudiantine du pole universitaire Ca Foscari. Venise. <http://www.bs-eng.net/campus-universitario-san-giobbe-di-ca-foscari/>.
- Fig. 76: vue sur les salles d'enseignements. Sr <http://www.studionavespigai.it/>
- Fig.77 : Textures et détails architectonique de maçonnerie et métallique restaurés et nouvellement projetés, photo. M. Condotta. Sr <http://www.studionavespigai.it/>
- Fig.78 : Croissance et transformation de la ville de Miliana. Sr. Auteur.
- Fig. 79: Carte de permanences de la ville de Miliana (intra muros). ech. 1/1000. Sr. Auteur.
- Fig.80 : Carte de la structure publico-collectif du quartier des casernes. ech. 1/1000. Sr. Auteur.
- Fig. 81: Carte de la structure de l'urbain du quartier des casernes. ech. 1/1000. Sr. Auteur
- Fig.82 : Expérimentation projectuelle et plan normatif du quartier des casernes. ech. 1/1000. Sr. Auteur.
- Fig.83 : Synthèse de l'évolution diachronique de la ville de Mila, époque romaine sr. Zemmam, feradji, Halfaoui, Mémoire de Master02 Patrimoine, « *renouvellement de la zone de rupture du Mila* » Institut d'architecture et d'urbanisme de Blida 2018.
- Fig. 84: : Synthèse de l'évolution diachronique de la ville de Mila, 'époque arabo-musulmane (675 A j-c), sr. Ibidem
- Fig. 85: Synthèse de l'évolution diachronique de la ville de Mila, époque postcoloniale 2010 sr. Ibidem.
- Fig.86 : Synthèse de l'évolution diachronique de la ville de Mila, époque coloniale 1848-1857sr. Ibidem.
- Fig. 87 : Carte des permanences du centre ville de Mila. sr. Ibidem
- Fig.88: carte de structure de l'urbaine zone centre- ville de Mila. Sr.Ibidem

- Fig. 89: carte des problématiques de la ville de Mila .1/2500. Sr.Ibidem
- Fig.90 : proposition d'aménagement de la zone de rupture noyau précoloniale-centre-ville de Mila. Sr. Ibidem.

NB. Toutes les figures où les sources ne sont pas indiquées, il s'agit de figures ou planches établies par l'auteur.